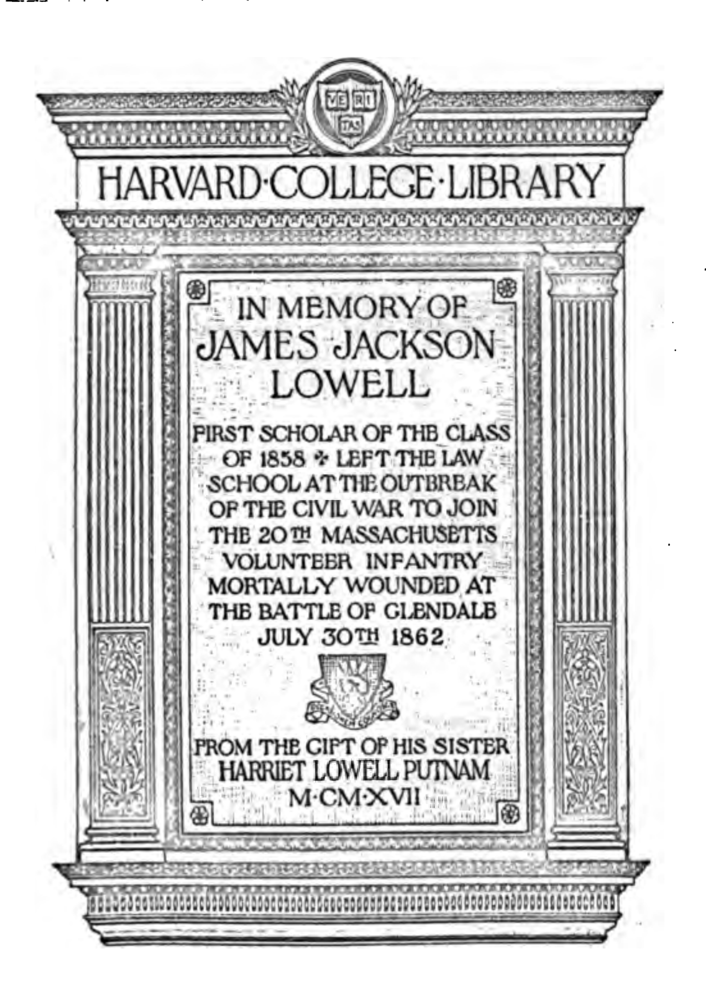



VE
RI
TAS


VE RI TAS
HARVARD·COLLEGE·LIBRARY
IN MEMORY OF
JAMES JACKSON
LOWELL
FIRST SCHOLAR OF THE CLASS
OF 1858 ✣ LEFT THE LAW
SCHOOL AT THE OUTBREAK
OF THE CIVIL WAR TO JOIN
THE 20TH MASSACHUSETTS
VOLUNTEER INFANTRY
MORTALLY WOUNDED AT
THE BATTLE OF GLENDALE
JULY 30TH 1862
FROM THE GIFT OF HIS SISTER
HARRIET LOWELL PUTNAM
M·CM·XVII

FÉLIX BONNAUD

CABET
et
son Œuvre

Appel à tous les Socialistes

> Ah ! Si les hommes savaient, que d'opinions seraient changées ! Mais ils ignorent ; ils ignorent profondément. Maintenant, il faut laisser parler les faits, ils seront assez éloquents par eux-mêmes et suppléeront, au besoin, à notre insuffisance.
>
> HENRI CARLE.



PARIS
SOCIÉTÉ LIBRE D'ÉDITION DES GENS DE LETTRES
22, RUE LE PELETIER, 22

1900

CABET & SON ŒUVRE

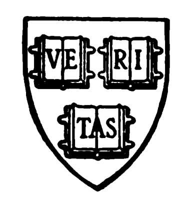
DU MÊME AUTEUR :

Histoire Synoptique de la Révolution Française au point de vue socialiste

Tableau mural de 1 m. 10 × 0.78 (3e édition)

Prix franco : 1 fr. 20

S'adresser à M. Félix Bonnaud, rue des Jardins, 50, à Amiens


VE RI
TAS

AVERTISSEMENT (1)

A la suite de son congrès de décembre 1899, le parti socialiste français est unifié; du moins, il a posé les bases de son unification, et il s'organise pour une vaste propagande digne de l'objet qu'il poursuit: C'est un événement considérable, qui m'a rempli de joie, moi qui depuis si longtemps appelais de mes vœux et de mes efforts cette entente libératrice.

(1) Ce livre, écrit en janvier sous l'émotion produite par le Congrès socialiste de 1899, n'a pu, par suite de causes qu'il est inutile d'indiquer ici, paraître avant la tenue des deux Congrès, national et international, qui viennent d'avoir lieu en septembre 1900, et auxquels je voulais dédier mon travail. Mais le Congrès socialiste français ayant décidé, pour un délai prochain, un *referendum* populaire et la convocation d'un nouveau Congrès avec mission spéciale d'organiser définitivement l'unité du parti, j'adresse par anticipation mon hommage à cette future Assemblée, qui saura, à n'en pas douter, profiter des leçons de l'Histoire pour mener à bien son entreprise de conciliation et de paix, et fortifier les liens qui nous unissent à la Démocratie universelle.

Pourquoi faut-il que, dans tout ce mouvement, comme dans les nombreuses circonstances qui l'ont préparé de longue main, on ait laissé et on laisse encore dans l'oubli la plus belle et la plus haute personnification du socialisme moderne, Cabet, ce lutteur infatigable qui, tout en vulgarisant sa doctrine de fraternité, a tant travaillé pour amener l'union entre socialistes, jusqu'à mourir martyr de notre cause !

Cet oubli se remarque particulièrement dans l'occurrence que voici.

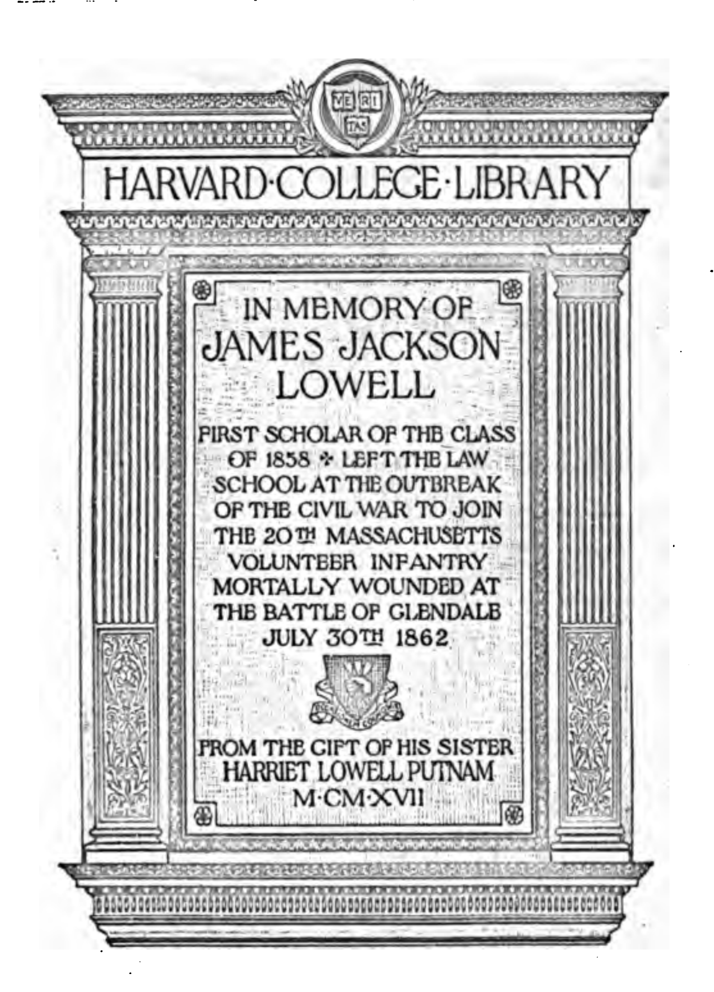
En tête de l'Histoire Socialiste *(1789-1900) publiée sons la direction de Jean Jaurès avec la collaboration de plusieurs notabilités du parti, figurent dans l'ordre chronologique les portraits de Babeuf, Saint-Simon, Fourier, Karl Marx, Louis Blanc, Proudhon, Blanqui. Et — comment expliquer ceci ? — l'auteur du* Voyage en Icarie *manque en cette espèce de filiation, où sa place était immédiatement après Fourier, et un peu avant Marx, qu'il a glorieusement précédé dans la voie.*

D'où vient cette méconnaissance ? Je veux me borner à cette supposition : Mort tragique-

ment au service de son idée dans un pays lointain, en Amérique, à l'époque ténébreuse du second Empire, Cabet est comme disparu pour le grand nombre sous les habituelles calomnies de ses détracteurs, tout puissants à cette époque en France, où l'erreur sur son compte s'est perpétuée depuis lors, même chez des hommes de progrès, principalement en ce qui concerne son essai de colonisation, essai qui, en réalité, révèle de sa part un caractère vraiment héroïque au milieu d'obstacles incessants, pendant huit ans qu'a duré de son vivant l'expérience, continuée d'ailleurs après sa mort, survenue en 1856.

Or, la justice commande de lever enfin le voile qui a couvert depuis près d'un demi siècle la mémoire d'un réformateur d'une valeur morale et politique incomparable, et de le présenter tel qu'il fut, avec ses œuvres comme cortège, pour l'édification de la génération actuelle. C'est, à mon avis, un puissant moyen de compléter et de cimenter l'union.

Dans les graves circonstances que traverse le parti socialiste en France et partout, j'ai à cœur, en disciple fidèle, de remplir ce devoir, devenu de plus en plus impérieux.


VE RI TAS
HARVARD·COLLEGE·LIBRARY
IN MEMORY OF
JAMES JACKSON
LOWELL
FIRST SCHOLAR OF THE CLASS
OF 1858 ✻ LEFT THE LAW
SCHOOL AT THE OUTBREAK
OF THE CIVIL WAR TO JOIN
THE 20TH MASSACHUSETTS
VOLUNTEER INFANTRY
MORTALLY WOUNDED AT
THE BATTLE OF GLENDALE
JULY 30TH 1862
FROM THE GIFT OF HIS SISTER
HARRIET LOWELL PUTNAM
M·CM·XVII

CABET & SON ŒUVRE

FÉLIX BONNAUD

CABET

et

son Œuvre

Appel à tous les Socialistes

> Ah ! Si les hommes savaient, que d'opinions seraient changées ! Mais ils ignorent ; ils ignorent profondément. Maintenant, il faut laisser parler les faits, ils seront assez éloquents par eux-mêmes et suppléeront, au besoin, à notre insuffisance.
>
> HENRI CARLE.



PARIS
SOCIÉTÉ LIBRE D'ÉDITION DES GENS DE LETTRES
22, RUE LE PELETIER, 22

1900

AVERTISSEMENT (1)

A la suite de son congrès de décembre 1899, le parti socialiste français est unifié; du moins, il a posé les bases de son unification, et il s'organise pour une vaste propagande digne de l'objet qu'il poursuit: C'est un événement considérable, qui m'a rempli de joie, moi qui depuis si longtemps appelais de mes vœux et de mes efforts cette entente libératrice.

(1) Ce livre, écrit en janvier sous l'émotion produite par le Congrès socialiste de 1899, n'a pu, par suite de causes qu'il est inutile d'indiquer ici, paraître avant la tenue des deux Congrès, national et international, qui viennent d'avoir lieu en septembre 1900, et auxquels je voulais dédier mon travail. Mais le Congrès socialiste français ayant décidé, pour un délai prochain, un *referendum* populaire et la convocation d'un nouveau Congrès avec mission spéciale d'organiser définitivement l'unité du parti, j'adresse par anticipation mon hommage à cette future Assemblée, qui saura, à n'en pas douter, profiter des leçons de l'Histoire pour mener à bien son entreprise de conciliation et de paix, et fortifier les liens qui nous unissent à la Démocratie universelle.

Pourquoi faut-il que, dans tout ce mouvement, comme dans les nombreuses circonstances qui l'ont préparé de longue main, on ait laissé et on laisse encore dans l'oubli la plus belle et la plus haute personnification du socialisme moderne, Cabet, ce lutteur infatigable qui, tout en vulgarisant sa doctrine de fraternité, a tant travaillé pour amener l'union entre socialistes, jusqu'à mourir martyr de notre cause !

Cet oubli se remarque particulièrement dans l'occurrence que voici.

En tête de l'Histoire Socialiste *(1789-1900) publiée sons la direction de Jean Jaurès avec la collaboration de plusieurs notabilités du parti, figurent dans l'ordre chronologique les portraits de Babeuf, Saint-Simon, Fourier, Karl Marx, Louis Blanc, Proudhon, Blanqui. Et — comment expliquer ceci ? — l'auteur du* Voyage en Icarie *manque en cette espèce de filiation, où sa place était immédiatement après Fourier, et un peu avant Marx, qu'il a glorieusement précédé dans la voie.*

D'où vient cette méconnaissance ? Je veux me borner à cette supposition : Mort tragique-

ment au service de son idée dans un pays lointain, en Amérique, à l'époque ténébreuse du second Empire, Cabet est comme disparu pour le grand nombre sous les habituelles calomnies de ses détracteurs, tout puissants à cette époque en France, où l'erreur sur son compte s'est perpétuée depuis lors, même chez des hommes de progrès, principalement en ce qui concerne son essai de colonisation, essai qui, en réalité, révèle de sa part un caractère vraiment héroïque au milieu d'obstacles incessants, pendant huit ans qu'a duré de son vivant l'expérience, continuée d'ailleurs après sa mort, survenue en 1856.

Or, la justice commande de lever enfin le voile qui a couvert depuis près d'un demi siècle la mémoire d'un réformateur d'une valeur morale et politique incomparable, et de le présenter tel qu'il fut, avec ses œuvres comme cortège, pour l'édification de la génération actuelle. C'est, à mon avis, un puissant moyen de compléter et de cimenter l'union.

Dans les graves circonstances que traverse le parti socialiste en France et partout, j'ai à cœur, en disciple fidèle, de remplir ce devoir, devenu de plus en plus impérieux.

Ayant personnellement connu Cabet, ayant étudié, en même temps que ses ouvrages, son caractère, sa conduite, son zèle pour le sublime apostolat qu'il s'était imposé et qui a rempli le monde, j'ai pu le juger aussi par comparaison avec d'autres célébrités de son temps, que j'ai de même rencontrées sur ma route, Pierre Leroux, Robert Owen, Louis Blanc, Raspail, Barbès, Blanqui, Martin Bernard etc... ; et je suis persuadé que le récit de leurs rapports réciproques intéressera vivement le militant de nos jours, qui, à part le point de vue doctrinal, ne peut manquer de tenir en sérieuse considération la délicate question de tactique, de propagande, et, sous ce rapport comme en toute chose, de rendre à chacun ce qui lui est dû.

FÉLIX BONNAUD.

Pages

CABET ET SON ŒUVRE

I. — LE VRAI PATRIOTISME (1788-1830) (1)

La jeunesse de Cabet: apprenti tonnelier chez son père. — Maître d'étude sous le célèbre Jacotot. — Il étudie la médecine, puis le droit. — Son brillant début comme avocat à Dijon. — Persécuté sous la Restauration. — Sauve le général Vaux et plusieurs autres accusés politiques. — Vient se fixer à Paris; se lie avec le jurisconsulte Nicod. — Devient l'ami de Manuel et d'autres célébrités. — L'un des principaux chefs de la Charbonnerie. — Fonde un établissement de consultation. — Dirige le Recueil de Jurisprudence de Dalloz. — Revient au barreau de Paris. — Participe à la Révolution de 1830. — Fait, en compagnie de Mauguin, une visite au duc d'Orléans, qu'il conjure d'adopter franchement les principes de la révolution. — Devient secrétaire de Dupont de l'Eure. — Est nommé procureur général en Corse. — Curieuse entrevue avec Louis-Philippe.

Cabet (Etienne) naquit à Dijon le 1[er] janvier 1788. Son père, maître tonnelier, le destinait d'abord à l'état qu'il exerçait lui-même. Mais

(1) Cette première partie est extraite du travail du professeur Henri Carle en collaboration avec J.-P. Beluze.

bientôt le jeune Etienne montrait de la passion pour la lecture, tant de dispositions et d'ardeur pour les labeurs intellectuels, que ses parents, d'après le conseil des professeurs, se décidèrent à l'envoyer suivre les cours de l'Ecole centrale de Dijon. Là ses progrès furent rapides. Il fit un cours de latinité en deux années, sous le célèbre Jacotot, qui ne tarda pas à le distinguer et à le prendre en amitié.

A cette époque, il se passa un fait des plus graves dans le développement moral du jeune Cabot. Il se trouva pendant quelque temps sous l'influence d'une grande exaltation religieuse produite chez lui par les enseignements superstitieux qu'on lui avait donnés, et bientôt après ses idées subirent une transformation complète, et prirent un cours plus rationnel. Ce fait, il l'a raconté lui-même dans le *Voyage en Icarie*, quand il traite de la religion. Mais lorsque Cabet déclare qu'il cessa de croire, il n'entend point dire qu'il renonça à l'idée de Dieu, mais aux représentations puériles que l'imagination s'en est forgée, aux superstitions et au fanatisme qui prétendent prendre pour fondement cette grande pensée entièrement défigurée. La culture, commencée dès l'enfance, de ces sentiments élevés

qui furent soumis sitôt par sa raison précoce à une direction philosophique, a dû contribuer à former en lui cet esprit de fraternité, cette bonté aimable et cette rectitude de conscience qui l'ont toujours distingué.

Lors de la création du lycée de Dijon, M. Jacotot, chargé de le diriger, voulut avoir Cabet auprès de lui, en qualité de maître d'étude et de professeur. Celui-ci venait à peine d'accomplir sa quatorzième année, et on lui confia soixante élèves, dont quelques-uns, comme le maréchal Vaillant, sont depuis devenus célèbres.

Son goût pour l'étude se transforma alors en une véritable passion. Cette ardeur au travail, cette application soutenue, furent poussées si loin, quelles mettaient sa santé en péril; et M. Jacotot fut obligé d'intervenir, comme supérieur et comme ami, pour modérer ce généreux entraînement. Pendant les trois années qu'il passa dans cette situation, Cabet fit de grands progrès dans les lettres et dans les sciences, même dans les arts d'agrément. On remarque surtout son aptitude pour la science astronomique, et son habileté dans les arts du dessin.

Mais bientôt le despotisme universitaire détruisit ses rêves sur l'éducation publique, et,

songeant à l'indépendance de ses opinions et de son caractère, il comprit que l'enseignement ne pouvait être pour lui qu'une carrière provisoire.

Conduit à choisir une autre profession, il se décida d'abord pour la médecine, plein d'admiration pour l'art de soulager et de guérir l'humanité. Aussitôt il se mit à l'œuvre avec son énergie ordinaire. Mais il ne tarda pas à reconnaître que l'exiguïté de ses ressources devenait un obstacle insurmontable à ses desseins.

Il résolut alors d'étudier la législation pour être en même temps professeur de droit et avocat, excité par l'espérance de faire triompher la vérité et la justice, en se consacrant à la défense de l'opprimé. M. Jacotot, proviseur du lycée, l'autorisait à faire ses études de droit.

Les fonctions que Cabet remplissait dans l'enseignement ne lui laissant pas le loisir nécessaire pour suivre les cours de la faculté, il ne dut compter que sur ses propres forces pour s'initier à la connaissance des lois. Il surmonta aisément l'obstacle, il s'assimila les codes et les commentaires avec facilité, et passa tous ses examens avec honneur.

Reçu licencié le 29 janvier 1810, il quitta le lycée pour se préparer à la plaidoirie. Il se lia

d'une manière tout à fait intime avec Proudhon le jurisconsulte, doyen de la faculté de droit, un des professeurs les plus savants et les plus habiles. Le jeune homme, d'après ses conseils, étudia encore trois ans avant de débuter au barreau. C'est pendant cette période que Cabet passa docteur, le 1er mai 1812. Il avait alors vingt-quatre ans.

A deux époques de sa vie surtout, il s'est voué tout entier à la culture de la pensée : d'abord pendant sa jeunesse jusqu'à son entrée au barreau, et, plus tard, sur la terre d'exil, lorsque, inspiré par son amour pour ses semblables, il recueillait, dans des lectures assidues, les plus hauts enseignements de la philosophie et de l'histoire, dans l'espoir de découvrir un remède aux maux qui accablent l'humanité.

Après avoir pris le titre de docteur, Cabet se décida à entrer au barreau. Son début le plaça parmi les premiers avocats de Dijon. Il aspirait toujours à obtenir une chaire de droit ; mais les catastrophes politiques vinrent détruire ses espérances et donner une autre direction à son activité.

C'est à la fin de l'Empire que commence sa carrière politique. — « Si la liberté et la patrie, « dit-il, avaient alors fait un appel au dévoue-

« ment du peuple, la terre de Bourgogne aurait « englouti ces Autrichiens qui ne l'abordaient « qu'avec effroi et semblaient la sentir trembler « sous leurs pas..... Si, du moins, Napoléon « avait voulu se sauver par le peuple, l'armée « autrichienne, fuyant en désordre après la « bataille de Montereau, ne serait pas sortie « de notre territoire. »

Cependant, il applaudit au 20 mars par haine contre l'influence étrangère et l'ancien régime. Il devint l'un des fondateurs et directeurs de la *Fédération bourguignonne*, vaste association organisée pour appeler toutes les populations à la défense du territoire contre l'étranger. Toutefois, il ne voulut accepter aucune fonction publique, et ce fut inutilement qu'on lui offrit de le nommer procureur impérial.

Au milieu de tous les malheurs publics, pendant que les avocats patriotes étaient en fuite, ou cachés, ou en prison, les avocats royalistes, qui ne formaient qu'une minorité, renouvelèrent le conseil de discipline. Ils décident : « Considérant que M. Cabet a arboré le signe de « la révolte contre l'autorité légitime (avant le « 20 mars),..... il demeure interdit pour trois « mois de sa profession d'avocat. » — Furent

persécutés aussi M. Jacotot et M. Proudhon lui-même. C'est ainsi que, tout jeune encore, Cabet était compris dans une sorte de proscription qui enveloppait les hommes les plus éminents et les plus libéraux de Dijon.

A l'époque de la seconde Restauration, des tribunaux de toute espèce décimèrent ou tourmentèrent les citoyens reconnus pour n'être point favorables à la dynastie des Bourbons. Dans ces circonstances difficiles, l'occasion de grands dévouements vint s'offrir plusieurs fois à Cabet. Il n'hésita jamais à remplir les devoirs que la situation lui imposait.

Je cite, entre autres, le cas du général Vaux.

Après les assassinats de Brune, de Ramel, etc., et les meurtres judiciaires du maréchal Ney, de La Bédoyère, de Mouton-Duvernet, etc, un ministre proposa, pour ramener rapidement partout l'ordre par la terreur, de poursuivre les sept principaux fonctionnaires des Cent-Jours, dans chaque département. On résolut de commencer l'application de ce système de sang par la Côte-d'Or. En 1816, le général Vaux et d'autres hauts dignitaires des Cent-Jours furent traduits devant un jury comme coupables de conspiration pour

ramener l'usurpateur. Tous les accusés, à l'exception du général, choisirent des avocats royalistes pour se rendre les jurés favorables. Le général seul, désirant conserver au procès son véritable caractère, voulut avoir un défenseur patriote. Cabet eut le périlleux honneur de ce choix. Il ne fit aucune concession au parti royaliste, il montra que les prétendus motifs allégués contre le général et les autres accusés n'existaientpoint ou n'étaient point incriminables. Il arracha des larmes à l'audoitire, aux jurés, aux magistrats, aux gendarmes eux-mêmes. Enfin, il eut le bonheur de contribuer à l'acquittement de tous les inculpés.

Après ce procès il vint à Paris pour y travailler dans le cabinet de Me Guichard, avocat à la cour de cassation, afin de connaître les règles particulières à cette cour, généralement ignorées des avocats de province. Il rentra à Dijon vers la fin de 1817. Il y reprit ses occupations au barreau, et y continua ses chères études.

Quelque temps après, il eut à défendre un notaire, M. Piogey, poursuivi sous accusation de meurtre, mais en réalité parce que tout le parti royaliste désirait la condamnation du notaire, ex-maire des Cent-Jours, parent du général Vaux,

et que ce parti croyait par là déshonorer tous les patriotes en condamnant l'un deux comme assassin et voleur. Deux autres patriotes étaient aussi incriminés dans l'affaire. Mais la machination royaliste fut déjouée. Préoccupé au plus haut degré de la situation de ses clients menacés de monter sur l'échafaud, Cabet prépare leur justification avec une ardeur enthousiaste ; un travail prolongé dans la nuit, pendant deux mois, l'agitation d'esprit, l'exaltation morale, portèrent une grave atteinte à sa santé. La veille de l'ouverture des débats, il se leva presque aveugle, ce qui l'obligea à réclamer pour l'audience le concours de deux de ses collègues, MM. Lerouge et Bichot. C'était quelques jours après le meurtre du duc de Berry, dans le moment d'une réaction terrible. Il essaya, mais en vain, d'obtenir la remise des débats à la session suivante. La cour refusa tout ajournement. Les débats durèrent quatorze jours ; il fallut entendre et discuter les dépositions de trois cents témoins. Cabet assista aux audiences jusqu'à la fin, Les trois accusés furent, à l'unanimité, déclarés innocents et portés sur les bras du peuple. Le dénonciateur, le vrai coupable, fut condamné à mort.

Nous arrivons à une époque où Cabet, mettant

plus directement la main à la chose publique, va déployer son activité sur un champ plus vaste. A la suite du procès Piogey, qui avait exigé des excès de travail inouïs, il se trouva frappé d'une cécité presque complète : pendant un an il ne put marcher qu'en se faisant conduire. Le mauvais état de sa vue et une interdiction dont il avait été frappé par le ministre de la Justice, le déterminèrent à quitter le barreau de Dijon et à venir réclamer les soins des médecins de Paris. Son état ne fut sensiblement amélioré qu'au bout de cinq années. Cherchant, même dans cette situation pénible, un travail productif, il se mit en rapport avec M. Nicod, avocat à la cour de cassation. Ce jurisconsulte, un des plus éminents de l'époque, le prit en peu de temps en très haute estime ; leur liaison fut bientôt des plus étroites. M. Nicod consultait toujours son savant ami sur les questions les plus diffciles. Il le décida à venir habiter chez lui, l'accueillit en confrère à sa table et l'associa à ses travaux. Comme Cabet ne pouvait ni lire ni écrire, il travaillait avec le secours d'un jeune avocat, qui lui donnait lecture des pièces et écrivait sous sa dictée.

A la même époque, il se lia avec les avocats les plus célèbres du barreau de Paris. Il devint

aussi l'ami des hommes politiques qui exerçaient le plus d'influence sur le parti libéral, et surtout de Manuel, en qui il plaça une confiance entière.

Uni à ses nouveaux amis, Cabet entra de plus en plus dans la politique militante, et acquit une grande autorité au sein de la Charbonnerie, à laquelle il s'était rallié en 1819.

Vers la fin de 1821, au moment même où l'association, ayant acquis tout son développement, se préparait à agir avec vigueur contre le gouvernement antinational de la Restauration, Cabet devint un des principaux chefs de la Charbonnerie. Dans le Comité directeur, M. de Schonen et lui se trouvaient être les seuls qui ne fissent pas partie de la Chambre des députés.

Tant que la Charbonnerie poursuivit son œuvre, Cabet demeura sur la brèche et montra le même dévouement, la même activité infatigable. Quelques jours avant la reddition de Cadix au duc d'Angoulême, il fit un voyage à Lyon. Mais, après cet événement, affaiblie par ses défaites et plus encore par un hideux système de provocation que le gouvernement organisa contre elle, la Charbonnerie se décomposa peu à peu ; et, dès 1823, le comité directeur lui-même

fut dissous. Cependant, la terreur que la Charbonnerie avait inspirée à la Restauration la poussa aux mesures extrêmes et précipita la Révolution. D'ailleurs, en Juillet 1830, les éléments dispersés se retrouvèrent sur le champ de bataille pour vaincre l'ennemi commun dans un dernier combat.

Cabet se fit inscrire au barreau de Paris dès 1822. Mais il fut obligé de s'avouer presque aussitôt que le mauvais état de sa vue lui interdisait absolument l'exercice de sa profession. Forcé, à son grand regret, de renoncer à la plaidoirie, il abandonna le barreau et s'associa avec l'un des avocats les plus riches et les plus estimés de Paris, M. Decruzy, pour fonder un grand établissement de consultation et de correspondance, destiné aussi à effectuer des opérations de banque. Il espérait pouvoir de la sorte utiliser ses études spéciales et son expérience. Les principaux avocats et beaucoup de députés s'intéressèrent dans cette maison, par amitié pour les deux fondateurs. Bientôt ceux-ci établirent une succursale à Londres, en s'adjoignant un troisième associé, un proscrit ami de Thomas, recommandé par lui, qui devait résider à Londres, tandis que Cabet voyagerait alternativement de

l'un à l'autre pays. Les émoluments de Cabet avaient été fixés à douze mille francs. Mais des événements imprévus, des bruits de guerre avec les Anglais, surtout la crainte de compromettre, lui qui était sans fortune, celle de son ami, le déterminèrent à proposer la dissolution de l'établissement et à renoncer à une magnifique position, pour recommencer une carrière que sa santé perdue rendait infiniment difficile. Les opérations de la Société avaient commencé en 1824, et la liquidation eut lieu en 1827.

Au mois de mai de l'année suivante, Cabet fut chargé de la direction du *Recueil de Jurisprudence générale* de Dalloz. L'utilité et la supériorité de cette publication étaient telles qu'à cette époque même elle était contrefaite en Belgique et traduite à Naples sous les auspices du gouvernement. Le plan commode de l'ouvrage, les efforts de l'auteur pour rendre son travail de plus en plus digne du succès qu'il avait obtenu, enfin les sacrifices considérables faits pour en augmenter les avantages pratiques, rendaient ce répertoire de droit justement célèbre. Cabet appelé à la direction de la *Jurisprudence générale* s'attacha surtout à introduire des améliorations administratives, pour préve-

nir tout désordre financier dans cette vaste opération. Il remplit cette fonction jusqu'au 1er juin 1829 et eut pour successeur M. Grün.

Cependant ses pensées se tournaient toujours de préférence vers les grandes questions d'intérêt général, et il entreprit à la même époque un long et important travail : *L'analyse et l'esprit de nos diverses constitutions et de nos codes.* Il allait l'achever quand la Révolution de 1830 éclata. Il venait aussi de se faire inscrire pour la seconde fois au tableau du barreau de Paris.

On sait comment, lorsque parurent les fameuses ordonnances de juillet 1830, au coup d'Etat de la Cour, l'héroïque peuple de Paris répondit par un coup de foudre. O malheur! ô honte! Lafayette, qui était le mieux en situation de diriger l'opinion publique, Lafayette, circonvenu par les partisans du duc d'Orléans, manqua à sa mission; une confiance aveugle le rendit dupe de ses adversaires politiques, qui surent adroitement caresser sa vanité. Cabet pressentit un des premiers ce désastre; il lutta de toutes ses forces pour le prévenir, mais ce fut en vain. Il regardait la mort de Manuel comme le plus grand malheur qui soit alors arrivé (il s'était éteint dans l'isolement en 1827).

Ce seul homme, disait-il, aurait pu changer toutes les proportions entre les partis, toutes les combinaisons, tout... Thiers, par exemple, n'aurait été qu'un bien petit garçon à côté de Manuel !... Et, à l'Hôtel-de-Ville, dans la Chambre, au Palais-Royal, bien d'autres hommes auraient eu devant lui, les uns plus de courage, les autres moins d'audace !

Mais, après la dissolution de la Charbonnerie et la mort de Manuel, le parti d'Orléans s'était grossi et organisé, ce qui lui permit de s'emparer de tous les fruits de la victoire. Telle était, en effet, à cette époque, l'inexpérience politique des masses qu'il n'était que trop facile de leur faire prendre le change et de les abuser entièrement.

La coopération de Cabet à la Révolution fut active et énergique ; tout ce qui fut en son pouvoir, il le fit. Il devint membre, dès le premier jour, de la première municipalité insurrectionnelle, dans le onzième arrondissement, quartier du Luxembourg, avec Népomucène Lemercier, Renouard, Decruzy, Cousin. Il fit en compagnie de ses collègues une proclamation qui fut publiée et placardée avec leurs signatures, fait qui, en cas de défaite, compromettait leurs têtes. Il fut

tellement absorbé par les travaux de sa mairie, qu'il ignorait tout ce qui se passait au delà des barricades de son quartier. C'est seulement le 30, dans la soirée, qu'il put aller voir Mauguin, à l'Hôtel-de-Ville. Il fit part à son ami des appréhensions qu'il concevait déjà sur la marche des événements : « Soyez tranquille, lui répondit « Mauguin, nous organisons vingt bataillons « populaires, avec une solde de deux francs par « jour ». Ces mots le rassurèrent, tout lui parut garanti ; mais quand il apprit plus tard que le projet avait été presque aussitôt abandonné, il pensa que tout était compromis.

Si Cabet avait eu l'influence de Lafayette, de Laffite, de Dupont de l'Eure, il aurait probablement demandé la proclamation de la République, et tout au moins il n'aurait jamais accédé à la formation d'un nouveau gouvernement monarchique sans le vote d'une assemblée nationale. Quoiqu'il n'eût jamais eu de relations avec le duc d'Orléans et qu'il ne l'eût jamais vu, quoiqu'il n'eût alors pour ce personnage ni répulsion ni prédilection, il fut mécontent et attristé en apprenant sa proclamation, qui prenait pour point de départ la charte octroyée de 1814, sa nomination comme *lieutenant général du*

royaume, au lieu du choix d'un gouvernement provisoire, et sa réception à l'Hôtel-de-Ville par Lafayette et la commission municipale qui ne surent pas défendre le pouvoir populaire contre ses ambitieux desseins et ses empiétements audacieux. Dans l'impossibilité absolue où il se trouvait d'arrêter le cours des événements, il était condamné à se résigner.

Cependant un grand nombre de jeunes gens, partisans de la République, se réunirent le 31, au soir, pour délibérer sur la situation. Mais ils se séparèrent sans rien décider, en se donnant rendez-vous pour le lendemain matin, dimanche, à huit heures, dans le salon Lointier, rue Richelieu près le Boulevard. Cabet, prévenu par un ami, s'empresse de se rendre de bonne heure, le 1er août, chez Lointier. N'y trouvant que quelques citoyens inconnus, il sort un moment et rencontre par hasard Mauguin. « Où allez-« vous, lui dit-il? Au Palais Royal, répond Mau-« guin, venez avec moi. — Je le veux bien, re-« prit-il. » Il accepta avec d'autant plus d'empressement qu'il était curieux de juger par lui-même des dispositions du duc, surtout avant la discussion qui allait s'ouvrir entre les républicains. Quoiqu'il n'eût jamais vu le prince antérieure-

ment, il lui exposa avec une entière franchise ses principes et la situation des esprits, en lui apprenant d'où il venait et où il allait retourner; en lui faisant connaître, en un mot, combien l'entretien auquel ils se livraient pouvait avoir d'importance. Le duc expliqua aux deux amis son système politique qu'il résumait par ces deux mots : *Monarchie républicaine*. Cabet n'entendit pas sans étonnement les protestations de patriotisme du prince, mais il n'était pas homme à se laisser éblouir. Il le conjura d'adopter franchement la Révolution et de convoquer un *Congrès national*, nommé avec la mission spéciale de faire une constitution et de choisir le chef de l'Etat. Il ajouta, à la grande surprise de son compagnon, qu'il n'y avait pas de plus grand danger pour le duc que de donner sa confiance à Talleyrand, à Dupin et à Sébastiani.

En sortant du Palais-Royal, il revint chez Lointier, et y trouva alors une réunion nombreuse. On examinait s'il fallait recourir de nouveau aux armes, et proclamer la République. Cabet raconta la visite qu'il venait de faire, et fit connaître ce que le prince lui avait déclaré. Il combattit le projet d'insurrection, comme n'ayant aucune chance de succès, insurrection

qui, si elle éclatait, allait avoir pour principal adversaire le chef même des républicains, le Général Lafayette. Il représenta vivement que le nombre des républicains était faible, que leur parti était complètement dépourvu d'influence, par suite de la défection des principaux chefs, de Lafayette surtout, qui acceptait la monarchie républicaine du duc d'Orléans et faisait partager à ce roi des barricades sa propre popularité. Il fit ressortir les conséquences funestes que pouvait avoir pour les partisans de la République une tentative qui serait nécessairement étouffée dans le sang. Il conclut en disant que ce qui lui paraissait le plus sage, le plus utile et le plus inportant pour les patriotes c'était de se rallier, de s'associer et de s'organiser fortement. Ils étaient réduits à la nécessité d'accepter la situation telle qu'elle était, ils devaient prêter leur concours au duc d'Orléans si celui-ci entrait franchement dans la voie nationale et libérale, mais aussi, en restant étroitement unis, se tenir prêts à le combattre et à lui enlever le pouvoir s'il était infidèle à ses promesses. On se sépare après avoir résolu seulement de rédiger une espèce de programme exprimant les garanties désirées. Ce mémoran-

dum républicain fut porté et lu à l'Hôtel-de-Ville dans cette même journée.

Ce fut aussi le 1er août que Dupont de l'Eure, avec qui Cabet était bien étroitement lié depuis longues années déjà, appela son ami auprès de lui, au ministère de la justice. Cabet s'attacha au ministre sans titre officiel et sans traitement, comme ami dévoué ou comme secrétaire intime.

En arrivant, il rencontre Béranger dans la grande salle qui précède le cabinet du ministre. Il saisit cette occasion pour lui témoigner son étonnement de ce que la proclamation du duc parlait de la charte de Louis XVIII, et il fut bien plus étonné de voir Béranger s'emporter contre ses objections. Il s'emporta alors de son côté; et ils se seraient peut-être brouillés, si le frère de Manuel, qui assistait à la discussion, ne les eût apaisés.

Cependant les événements se précipitaient, et les droits de la nation étaient de plus en plus oubliés et méconnus. Dès le matin du 3 août, effrayé de la tendance contre-révolutionnaire qu'il apercevait partout, Cabet se hasarda à écrire au duc une lettre dans laquelle il disait : « Vous ne pouvez vous le dissimuler,

« prince, les terribles vices de la royauté, votre
« race qui rappelle les derniers oppresseurs du
« pays, et même votre longue inaction qui, dit-
« on, n'a cessé que trop tardivement, vous ont
« fait de nombreux adversaires. Cependant, si
« vous reconnaissez formellement la souverai-
« neté nationale, si vous n'arrivez au trône
« qu'en vertu d'une constitution délibérée par
« les représentants spéciaux de la nation, ap-
« prouvée par elle et jurée par vous, tous les
« citoyens, même les républicains les plus ar-
« dents, se rallieront sincèrement et unanime-
« ment autour de vous; et, véritablement élu
« par la nation la plus héroïque, la plus fran-
« che et la plus aimante, vous serez bientôt le
« plus respecté, le plus chéri, le plus puissant
« et le plus heureux de tous les monarques ».

Cette lettre, qui défendait si nettement les principes, Cabet trouvait, à distance des événements, qu'elle exprimait encore de sa part trop de confiance. Mais personnellement, il connaissait encore très peu le duc, et l'opinion se prononçait presque partout ouvertement pour ce dernier. Ses empiètements sur les droits populaires, calculés avec adresse, passaient inaperçus, ou ne provoquaient que des protestations

tout à fait partielles, bien qu'énergiques quelquefois. C'était encore un premier moment de surprise. Cabet ne pouvait s'empêcher de tenir compte de cet état des esprits.

M. Laffite, à qui le duc avait remis la lettre, écrivit à Cabet, et l'engagea de la part du prince à aller voir celui-ci au Palais Royal. Cabet lui parla avec une entière franchise, et le candidat à la royauté l'encourageait lui-même à développer toutes ses observrtions. A l'entendre, il se ralliait aux principes les plus généreux et les plus populaires, etc.

Cependant la discussion était ouverte à la Chambre. Les députés élus avant la Révolution, et qui, par suite, pouvaient être considérés comme n'ayant plus aucun mandat, ne songeaient qu'à se perpétuer dans leurs fonctions. Déjà ils se préparaient à conserver la Charte, en se bornant à la réviser.

Effrayé de ces dispositions. ne voyant aucune réclamation dans les journaux, tout dévoués au pouvoir qui s'élevait, Cabet, qui désirait faire luire la lumière sur une situation si fausse, fit imprimer et distribuer une nouvelle lettre au duc d'Orléans. C'était le 7 Août. La lettre contenait six propositions principales, voulant :

1° qu'on se bornât à l'élection du monarque; 2° que la chambre fût immédiatement dissoute; 3° qu'une grande assemblée nationale, unique, fût élue par le peuple, sans aucun cens d'éligibilité ; 4° qu'une nouvelle constitution fût rédigée par cette assemblée nouvelle; 5° que les tribunaux fussent à l'instant renouvelés ou réorganisés ; 6° que la Chambre des pairs de la Restauration fût dissoute.

Vains efforts! Les deux Chambres étaient en très grande majorité composées d'hommes politiques imbus des traditions du régime déchu. En sept heures on révisa la Charte, on déclara le trône vacant, on élut Louis-Philippe Ier pour l'occuper.

Il ne manquait pas de gens qui se croyaient intéressés à éloigner Cabet du ministère et de son ami! On le pressa d'accepter quelque charge publique. On voulut qu'il fut procureur général. Une pareille mission répondait admirablement à ses aptitudes, il pouvait y rendre de grands services. Il ne crut pas devoir résister. Du moment qu'il se décidait à prendre des fonctions administratives dans la justice, c'était surtout une position politique qu'il devait préférer occuper. Mais il avait déjà lui-même laissé

ou fait distribuer toutes les places de procureur général, à l'exception d'une seule, la moins recherchée de toutes, celle de Bastia, en Corse. Deux raisons lui firent accepter ce poste : il y avait beaucoup de bien à faire dans ce pays, notamment à y organiser le jury et en outre, il était voisin de l'Italie, où se préparaient peut-être de grands événements.

Nommé le 22 août, Cabet ne partit cependant que vers la mi-octobre. Il ne se séparait qu'avec beaucoup de peine de Dupont de l'Eure, qui était à toute heure obsédé par des influences pernicieuses. Il n'aurait même pas quitté Paris, s'il avait aperçu quelque moyen de se dévouer utilement à la cause de la Révolution et du peuple ; mais, au milieu de la défection générale des chefs du parti patriote, et de l'aveuglement universel de la population entière, les citoyens qui envisageaient l'avenir avec crainte étaient réduits à gémir en silence ; toute tentative pour revendiquer efficacement les libertés publiques était alors impossible.

Cependant le moment du départ approchait ; avant de s'éloigner de Paris, Cabet chercha ce qu'il pouvait faire encore pour servir la Révolution. Il résolut de s'adresser de nouveau au

prince. Le 20 septembre il fit parvenir à Louis-Philippe une longue note politique intitulée : *Mémoire au roi sur les périls de la situation présente et la nécessité d'y remédier à l'instant.*

Dans ce travail, il indiquait les fautes et le remède. Passionné pour le bien public, s'exprimant avec sincérité et abandon, Cabet y employait plus d'une fois des termes vifs et même sévères.

Le lendemain, Cabet fut reçu par le roi et eut avec lui un entretien de plus d'une heure. Il alla jusqu'à lui dire qu'ayant conspiré contre la Restauration, et ne connaissant toujours que la patrie, il conspirerait contre lui, s'il la rendait malheureuse. Louis-Philippe lui répondit : « qu'il « savait bien que, quand le peuple se fâche, il « brise tout comme verre, mais qu'il croyait « ses appréhensions exagérées, et qu'il espérait « que les malheurs qu'on craignait ne se réa- « liseraient jamais. » Il dit en finissant : « Je « n'oublierai jamais notre conversation d'au- « jourd'hui ! »

Il se souvint en effet de cette entrevue quelques mois après, mais ce ne fut pas pour en profiter. Il la rappela dans une conférence qui eut lieu, le 6 juin de l'année suivante, entre lui et MM. Laf-

fite, O. Barrot et Arago, conférence où ce dernier avait dit : « c'est le *système* de gouvernement qui cause tout le mal c'est le système qu'on doit *changer*. »

A l'instant où Cabet se retirait, le roi l'engagea à retourner le voir. Mais il avait compris que le dissentiment entre le roi et lui, sur des questions capitales, était trop profond pour que leurs discussions pussent amener un résultat. Il se décida donc à écrire une dernière lettre à Louis-Philippe, pour s'excuser de ne pas user de l'offre gracieuse qui lui était faite, et insister sur la nécessité et l'urgence des mesures qu'il avait proposées.

II. — THÉORIE SOCIALE (1830-1848)

Arrivé en Corse, Cabet y fait rétablir le jury. — Humain envers les accusés. — Mesures pour réprimer le banditisme. — Dijon lui offre la députation. — Profession de foi. — Il est révoqué pour ce fait. — Élu député (Juillet 1831). — Funérailles du général Lamarque (1832). — Publie *l'Histoire de la Révolution de 1830*. — Directeur de l'*Association libre, pour l'éducation du peuple*. — Le premier *Populaire* (1833); son ascendant sur le peuple. — La République est dans la Chambre. — Projet de duel avec un ministre. — Cabet condamné à deux ans de prison pour avoir défendu les Polonais à la Chambre (1834). — Il s'exile en Angleterre pour cinq ans. — Ses rapports avec les Bonaparte. — Il compose plusieurs ouvrages, notamment le *Voyage en Icarie*, qui, publié à Paris en 1840, y est accueilli avec enthousiasme. — Il écrit plusieurs brochures contre les Bastilles et contre le *National*. — Mars 1841 : Le second *Populaire* (mensuel). — Hostilité avec les feuilles ultra-communistes. — Procès du Communisme à Toulouse (1843). — Procès du Communisme à Tours. Blanqui (1846). — Publication du *Vrai Christianisme*. — Projet de discussion avec les Fouriéristes. — Le *Populaire* devient hebdomadaire (avril 1847). — Allons en Icarie. — Robert Owen, St-Simon, Fourrier, Louis Blanc. — Le *Journal communiste* de Londres. — Discussion avec les Socialistes allemands. — Discussion avec Lamartine. — Cabet est arrêté, puis relâché, à propos de son projet de colonisation. — Premier départ pour Icarie (3 février 1848). — Révolution du 24 février. — Manifeste aux Communistes Icariens. — Actives démarches de Cabet auprès du

gouvernement provisoire. — La Société fraternelle centrale. — Manifestation populaire du 17 mars. — Calomnies des réactionnaires. — La réaction reprend le dessus : Journée du 16 avril. — *Mes rapports avec Blanqui.* — Cabet échoue aux élections pour la Constituante. — Journée du 15 mai. — *Histoire de l'insurrection de juin.* — 15 novembre. — Un mois de prison pour onze fusils saisis, à son insu, le 15 mai, chez le garçon de bureau.

Le nouveau procureur général fut installé le 30 octobre 1830.

Horace Sébastiani, ministre des affaires étrangères, confident de Louis-Phillippe et ami de Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie, était en quelque sorte le pacha de la Corse. Cabet eut plus d'une fois à lutter contre cette haute influence dans les nominations de la magistrature et dans d'autres questions.

Tous les éléments de trouble et de malaise tenus en fermentation par la crise qui continuait en France, et par les frémissements politiques de l'Italie qui brûlait de secouer le joug de l'Autriche et de l'absolutisme, plaçaient la Corse sur un volcan.

Une sorte de déchéance morale dont le clergé semblait frappé contribuait encore à empirer la situation générale de l'île. Mille obstacles contrariaient les améliorations dont le nouveau

procureur général était jaloux de la voir doter pendant son administration.

Trois œuvres d'une extrême importance réclamaient ses soins : le rétablissement du Jury, la réorganisation des justices de paix, et enfin, la réconciliation, autant que les circonstances le permettraient, des contumax avec la Société.

Le 2 avril 1801, le jury avait été suspendu en Corse jusqu'à la paix maritime. Depuis, et malgré la conclusion de la paix, la suspension avait toujours été maintenue, quoiqu'elle fût inconstitutionnelle.

Cabet, immédiatement après sa nomination, et pendant qu'il était encore retenu auprès de Dupont de l'Eure, commence avec son activité habituelle à préparer les plans des réformes qu'il est appelé à entreprendre. Arrivé à Bastia, il envoie au ministre une *Notice sur la justice criminelle en Corse* à partir de l'époque de la domination génoise. Il presse le gouvernement de rétablir le jury d'urgence. L'ordonnance fut rendue le 12 novembre.

Mais la session de la cour d'assises ne fut ouverte que le 1er mars. Le procureur général prononça un discours qui fit une vive sensation

sur l'auditoire, Tous les jurés présents demandèrent publiquement, par l'organe de l'un deux, que le Discours fût imprimé et tiré à un grand nombre d'exemplaires, même à leurs frais, pour être envoyé dans tous les cantons du département. L'indépendance du langage de Cabet, en cette circonstance, devint bientôt un grief contre lui, et fut un des motifs secrets de la révocation qui vint le frapper environ deux mois après.

Parmi les causes d'importance majeure où il soutint l'accusation, il en est une, entre autres, l'affaire Comiti, qui décèle l'homme vraiment supérieur dans le procureur général. La réponse du jury présentant deux interprétations, dont l'une entraînait la peine capitale et l'autre les travaux forcés, l'accusé et même son avocat gardant le silence, ce fut le procureur général qui vint en aide à la défense, qui indiqua le moyen de salut inaperçu par eux, et qui fit de longs et chaleureux efforts pour démontrer l'interprétation favorable et pour exhorter la cour à l'adopter, soutenant que l'intérêt de la société réclamait avant tout la justice et l'humanité. Plus sévère que le ministère public, la cour appliqua la peine de mort. Trois jours après, quand Cabet alla voir

Comiti dans son cachot pour savoir de lui la vérité, cet infortuné, qui avait montré une incroyable audace pendant les débats, lui dit qu'il avait été cent fois plus touché de l'intérêt qu'il lui avait témoigné qu'irrité des attaques que ses fonctions l'avaient obligé de diriger contre lui. Puis, il fit sans hésiter et avec une confiance vraiment touchante les aveux les plus étendus, répondant à toutes les questions avec une sincérité manifeste, Cabet sollicita et obtint pour lui une commutation de peine.

Après le rétablissement du jury, la réorganisation des justices de paix.

A son arrivée en Corse, Cabet trouva encore sur leurs sièges presque tous les juges de paix nommés sous Louis XVIII. Après avoir, avec le concours des procureurs du roi, des présidents des tribunaux et des sous-préfets, recueilli toutes les informations utiles sur les juges de paix, leurs suppléants et leurs greffiers, ainsi que sur les candidats qu'une sorte de suffrage tacite semblait désigner pour leur succéder, il fit ses propositions au ministre. Le garde des sceaux, qui n'était plus Dupont de l'Eure, assiégé par mille solliciteurs et circonvenu par les personnages les plus puissants de la Corse, n'avait encore pris

aucune résolution, malgré les instances pressantes et réitérées du procureur général de Bastia, lorsque ce dernier cessa ses fonctions. Mais son travail n'en fut pas moins utile pour éclairer le gouvernement et préparer les remaniements urgents déjà dont il fallut bien plus tard reconnaître la nécessité.

Cabet nourrissait le désir de mettre un terme à l'un des plus grands fléaux de la Corse, en la purgeant de ses implacables contumax ou bandits. Mais, fidèle à cet esprit de bonté éclairée qui faisait briller pour lui une lumière supérieure, il ne voulait employer à cette œuvre épineuse de régénération que la justice, la douceur et l'humanité. La confiance qu'il inspirait fut telle que plusieurs contumax se constituèrent prisonniers, et que deux des plus redoutables bandits, qui avaient tué vingt à trente gendarmes dans diverses rencontres, consentirent à faire cinquante lieues pour venir sur sa parole, mais avec leurs fusils, leurs pistolets et leurs poignards, le voir, vers minuit, chez lui, dans l'hôtel même que le général habitait aussi, et dont la porte était gardée par des soldats. Tout annonçait que sa noble tentative allait être couronnée de succès, surtout si Dupont de l'Eure était resté au pouvoir,

car le ministre et même le roi lui auraient accordé tous les moyens qu'ils auraient jugés nécessaires pour pacifier le pays, même une amnistie. Mais on ne lui laissa pas le temps d'achever ce qu'il avait si heureusement commencé, et ce n'est que de longues années après, avec des péripéties bien douloureuses, que le banditisme corse fut à peu près dompté.

Cependant, les événements se précipitaient et chaque jour amenait des déceptions nouvelles pour les amis de la liberté. Louis-Philippe affectait bien encore de montrer des sentiments de libéralisme et une généreuse sympathie pour l'indépendance des peuples. Mais ses actes démentaient ses paroles. Aussi le trouble était-il partout en France et en Europe.

L'insurrection de Pologne en annonçait une autre en Italie, et le gouvernement ne transmettait ni au général, ni au préfet, ni au procureur général de la Corse, aucune instruction dans le sens de la Révolution. Cabet revint spontanément à Paris. Quel ne fut pas son étonnement de trouver Dupont de l'Eure et Lafayette démissionnaires, parce qu'ils ne pouvaient plus tolérer la marche rétrograde et contre-révolutionnaire du gouvernement. Il se serait à l'ins-

tant démis de sa charge, s'il avait été un personnage plus important, dont l'exemple eut été capable d'exercer quelque influence sur l'opinion publique. Il retourna en Corse, résolu à ne faire aucune concession, à parler et à agir d'après sa conscience, sans désirer ni redouter sa destitution.

Bientôt après, en prévision de la dissolution de la chambre qui était imminente, les Electeurs de sa ville natale lui offrirent leurs suffrages. Le 7 avril, il adressa à ses compatriotes une profession de foi politique dans le sens de la souveraineté nationale ; le 9 mai, sa révocation parut au Moniteur, contresignée du nom de Barthe, son ancien camarade, son ami, alors ministre de la Justice.

La mesure qui frappait Cabet fut réprouvée par l'opinion publique, les manifestations les plus sympathiques lui arrivèrent de toutes parts. Les patriotes de Bastia protestèrent par une sérénade, et par une députation qui lui adressa les paroles les plus encourageantes. Ses trois substituts lui donnèrent un bien rare témoignage d'attachement en faisant publiquement son éloge en pleine cour d'assises. Les proscrits politiques, les Italiens surtout, qui avaient trouvé

auprès de Cabet un accueil toujours sympathique et un bienveillant appui, considérèrent comme un devoir de s'associer à ce deuil public. M. Lacécilia, l'un d'entre eux, adressa en leur nom une protestation aux journaux de Paris.

Cabet partit immédiatement pour Dijon, où l'appelait la lutte électorale. Le roi lui-même avait recommandé de lui offrir un dédommagement, mais le manque d'égards dont il avait été l'objet et le soin de sa dignité suffisaient pour lui interdire de rien accepter d'un semblable ministère, le ministère Casimir-Périer.

Ce n'était pas sans un secret sentiment de satisfaction intime que Cabet avait recouvré son entière liberté. Son plus cher désir était d'entrer dans la chambre élective ; il savait qu'il y servirait efficacement son pays et l'humanité. Depuis quinze ans, ses compatriotes avaient jeté les yeux sur lui pour en faire leur représentant ; ils l'invitèrent eux-mêmes à poser sa candidature.

Il quitta Bastia le 19 mai et rentra le 27 à Dijon.

Comme il ne possédait pas le cens d'éligibilité, ses amis proposèrent à Mme Vve L..., très riche propriétaire, de lui faciliter les moyens de l'obtenir. Cabet avait sauvé la vie à son mari

en faisant acquitter le général Vaux, quand la Restauration avait choisi la Côte-d'Or pour essayer le système de terreur qui demandait les sept principales têtes dans chaque département. Cette dame vendit avec empressement au candidat patriote un de ses domaines en lui accordant le temps nécessaire pour en payer le prix. Par dignité, Cabet ne demanda pas une vente factice, mais une vente réelle, à des conditions équitables. Tous les électeurs connurent ces circonstances.

Dans une *lettre aux électeurs du 2e arrondissement de Dijon*, il réclamait :

1° La non-hérédité de la pairie, l'amélioration du sort du peuple, en élevant sa condition sans humilier ni abaisser celle des classes plus fortunées ;

2° La fin du système de quasi-légitimité et de quasi-liberté ;

3° La composition d'une représentation nationale énergique qui ralliât les partis en sauvant l'indépendance et la liberté.

Le 6 juillet 1831, jour de l'élection, la puissance de l'opinion l'emporta sur les intrigues du ministère. Cabet obtint une forte majorité. Il y eut une fête magnifiqne dans le palais des Etats.

Sa nature dévouée et la délicatesse extrême de sa conscience le portaient à envisager toutes les fonctions qu'il était appelé à remplir, en se plaçant au point de vue du devoir social. Son succès à Dijon lui ouvrait de nouveau accès à tout, mais il ne voulut songer qu'à ses devoirs, et il encourut, encore une fois, la proscription et même une proscription plus implacable que par le passé.

Arrivé à la Chambre, en juillet, s'asseyant à l'Extrême-Gauche entre Mauguin et le général Lamarque, il s'y montre, dit un journal *(La Phalange)*, l'organe le plus avancé de la Démocratie. Bientôt, en octobre, il jette le premier cri : *à la trahison !* dans une adresse à ses électeurs, sous le titre : *Péril de la situation présente*. Il propose à l'opposition, comptant plus de deux cents membres réunis dans le comité Lointier, *de rédiger un programme pour formuler la démocratie.*

Nommé commissaire, avec Garnier-Pagès aîné et Laboissière, pour le convoi du général Lamarque, le 5 juin 1832, il est faussement accusé avec eux d'être le chef d'une conspiration et d'avoir excité l'émeute, tandis que les combattants de St-Merry, à qui l'on a faussement affirmé qu'il avait promis d'aller les re-

joindre avec une troupe et des munitions, l'accusent de trahison et menacent de le fusiller, tandis que la garde nationale l'immolerait peut-être si elle le rencontrait, parce qu'elle l'accuse faussement de s'être emparé de la 6me Mairie et d'avoir livré aux insurgés les armes avec lesquelles ont été tués quelques gardes nationaux.—Le 6, quand les députés Lafitte, Arago et Odilon-Barrot, visitant Louis-Philippe aux Tuileries, lui déclarent que toute l'opposition se rallierait à la Monarchie si elle rentrait dans la Révolution de juillet, il leur répond ironiquement: « Je suis charmé d'apprendre que MM. Cabet et Garnier-Pagès sont de cet avis ».

Néanmoins, il est poursuivi comme conspirateur. De sa retraite il écrit publiquement qu'il se constituera prisonnier dès que l'état de siège aura cessé. Il se présente à la justice, qui ne veut pas même le recevoir en prison, parce qu'on reconnait l'erreur ou la calomnie.

Peu après, il publie son *Histoire de la Révolution de 1830*, que la *Tribune* appelle le *Manuel des Patriotes*, et que le procureur général appelle l'acte d'accusation du gouvernement. Livré par la Chambre, poursuivi devant la Cour d'assises, il est acquitté sur la plai-

doirie de l'avocat Marie. L'ouvrage est répandu à plus de 20.000 exemplaires. Plusieurs banquets en son honneur lui témoignent la sympathie populaire.

Peu après, des divisions compromettant l'existence de *l'Association Libre pour l'éducation du peuple*, on le presse vivement d'en prendre la direction, comme étant le seul homme influent dont l'énergie soit assez reconnue pour qu'on puisse écouter sa prudence. Il accepte la direction de cette vaste association, qui a un grand comité central public, douze Comités d'arrondissements, et un très grand nombre de cours et de professeurs dans tous les quartiers de Paris. Il y fait entrer plus de cinquante députés. — Il fait également partie de toutes les autres sociétés patriotiques d'alors, excepté de la *Société des droits de l'homme.* Seul, parmi les députés, il consent à entrer dans une espèce de comité dirigeant où se trouvent tous les chefs du parti populaire.

En septembre 1833, il fonde le premier *Populaire*, qui paraît tous les dimanches, et qui, au huitième numéro, est tiré à 27,000 exemplaires. Chaque semaine il ajoute une brochure au journal.

En novembre, il va défendre, à Dijon, le *Patriote de la Côte-d'Or* et l'Association dijonnaise contre les impôts sur le sel et les boissons. Il les fait acquitter. Un magnifique banquet lui est donné par plus de huit cents patriotes de la ville.

Au convoi du député Dulong, tué en duel par Bugeaud, on crie *Vive Cabet* presque autant que *Vive Lafayette*. Instruit que des hommes du pouvoir désirent une collision, entre le boulevard et le cimetière, il conjure la masse populaire de se séparer au boulevard, et empêche probablement une émeute qui ne serait qu'une catastrophe pour le peuple.

A cette époque, son ascendant et son influence sont tels qu'il pourrait exciter ou empêcher un grand mouvement. Mais, connaissant bien la force respective du gouvernement et du parti populaire, convaincu que toute tentative d'insurrection ou d'émeute ne serait qu'une calamité, il s'oppose à tout moyen violent. Quand un envoyé de la Société des droits de l'homme à Lyon vient demander le signal au Comité Central à Paris, celui-ci le renvoie à M. Cabet, quoiqu'il n'en fasse pas partie; et celui-ci n'approuvant aucun mouvement, le Comité

Central répond à l'envoyé Lyonnais que rien n'est possible (Louis Blanc, *Histoire de dix ans*). — Quand une collision, probablement provoquée par la police, paraît imminente à Lyon, il conjure, dans le *Populaire*, le peuple Lyonnais de ne pas donner dans le piège ; et la collision n'a pas lieu. — Il préviendrait peut-être la catastrophe d'avril à Lyon et à Paris, s'il était en France : mais nous allons le voir poursuivi, condamné, exilé dès le mois de mars 1834.

C'est lui qui a dénoncé, à la tribune, les assassinats du Pont d'Arcole ; c'est lui qui le premier a stigmatisé *l'Ordre règne à Varsovie ;* c'est lui qui accuse aussi les meurtres de la Place de la Bourse.

Le gouvernement, qui l'a déjà poursuvi deux fois pour s'en débarrasser, l'attaque une troisième fois, pour deux articles du *Populaire*, un intitulé *La République est dans la Chambre*, l'autre en faveur des Polonais transportés de Prusse en Amérique et jetés au Hâvre par la tempête, sans poursuivre le gérant. Et le pouvoir met un grand prix à sa condamnation, car il annonce qu'il veut prouver par là qu'il a la majorité dans la Chambre.

C'est alors que se défendant à la tribune, il accuse un ministre de soudoyer la calomnie, l'appelle un calomniateur, et menace de le poursuivre avec ses agents. C'est alors aussi qu'il l'accuse d'avoir, en 1814, fait brûler le drapeau tricolore pour y substituer le drapeau blanc. Le ministre lui propose un duel; des témoins sont choisis sur l'heure. La Chambre est en émoi : mais les témoins décident que le duel ne peut avoir lieu.

Cependant la majorité ministérielle le livre au ministère, qui demande l'autorisation de le poursuivre, pour *le Populaire*, devant la cour d'assises.

Il est condamné à deux ans de prison et à l'interdiction politique pendant quatre ans, pour l'article en faveur des Polonais, pour avoir dit que le système était résolu à mitrailler si la mitraillade était nécessaire à son salut.

Le lendemain, les vastes salles et la cour du *Populaire* (alors rue Neuve-Saint-Augustin) sont remplies d'étudiants, de jeunes gens et d'ouvriers, qui viennent lui témoigner leurs sympathies; des députations et des adresses, dont plusieurs lui seront envoyées dans l'exil, lui expriment les mêmes sentiments; une médaille

est frappée en son honneur sous la direction de d'Argenson.

Son intérêt personnel lui commande de passer ses deux années d'emprisonnement dans une prison de Paris : mais ses collègues, réunis chez le général Thiard, le pressent de s'éloigner au nom de l'intérêt général, et c'est par dévouement qu'il préfère cinq ans d'exil à deux ans de prison.

A peine est-il arrivé en Belgique dans les premiers jours de mars, que la *Gazette de Francfort*, organe d'une haute police européenne, dit : « *La République se réfugie de Paris à Bruxelles ; mais on ne l'y laissera pas.* » Et quelques jours après, une décision du Conseil des ministres Belges le somme de quitter la Belgique dans les 24 heures.

S'il avait des regrets d'avoir si longtemps écouté un dévouement si fatal à ses intérêts, rien ne lui serait plus facile encore que de rattraper la fortune ; car à Londres, il va trouver des prétendants, Lucien Bonaparte. Joseph Napoléon (à qui l'on écrit de France que s'il veut se rapprocher des républicains, il ne peut rien faire de mieux que de s'attacher le nouvel exilé), puis, Louis Napoléon, dont les aides-de-camp,

le colonel Vaudrey et le colonel Montauban, font mille efforts pour le gagner en lui prodiguant les espérances et les promesses : mais il va continuer sa carrière de dévouement patriotique.

Arrivé à Londres en mai, il ne manque pas d'envoyer des articles principaux pour chaque numéro du *Populaire*. Puis il fait imprimer à Paris une brochure adressée à M. Guizot, sous le titre *La Justice d'Avril*, dans laquelle il reproche à MM. Thiers, Guizot, Barthe, Bugeaud, la sanglante justice de la rue Transnonain. Puis il publie, à Londres, une brochure sous le titre : *Lettre à Louis-Philippe*, contre ses lois de septembre et son funeste système.

Trop peu fortuné pour pouvoir parcourir l'Angleterre, considérant Londres comme une vaste prison, il consacre les cinq ans de son exil à faire l'ouvrage le plus utile à l'instruction et à la moralisation du peuple. Regardant un *Résumé de l'Histoire universelle*, un *Précis de l'Histoire des Français*, une *Histoire populaire de la Révolution Française*, un *Abrégé de l'Histoire d'Angleterre*, comme les ouvrages les plus nécessaires, il entreprend courageusement cet immene travail. Quand il est presque ter-

miné, il veut en tirer une conséquence utile en rédigeant le PLAN d'une *véritable Démocratie* ou d'une grande organisation sociale démocratique. Mais en voulant réaliser la *Démocratie*, il arrive à la *Communauté*. — Etudiant alors le système de la Communauté, l'approfondissant dans le calme de la solitude et de la méditation, il l'adopte comme le seul moyen de réaliser complètement la Démocratie. Après avoir épuisé la grande bibliothèque de Londres et parcouru plus de mille volumes, pour consulter les philosophes de tous les temps et de tous les pays, il reste convaincu de l'excellence et de la possibilité de la Communauté; il reconnait avec enthousiasme qu'elle est le désir commun de tous les hommes qui sont la lumière et l'honneur du genre humain par leur génie et leur vertu ; il voit clairement qu'elle est l'accomplissement du Christianisme dans sa pureté primitive, la tendance de la Révolution Française et l'infaillible destinée de l'Humanité ; mais en même temps il reste avec la conviction profonde que ce n'est pas par la violence et la force qu'elle peut s'établir avant qu'elle soit entrée dans les esprits, mais uniquement par la persuasion, par la conviction, par

la puissance de l'opinion publique, par la volonté nationale. Et dès ce moment, il se consacre avec enthousiasme et transport à la démonstration, à la discussion et à la propagation de la doctrine de la Communauté. A cet effet, il compose le *Voyage en Icarie,* non avec la prétention de faire un Code ou une Loi pour la Communauté, mais simplement pour donner une idée provisoire d'une grande nation organisée en Communauté. Il y montre l'origine et les progrès du principe Communautaire, et cite l'opinion de tous les philosophes qu'on peut considérer comme en étant les inventeurs et les pères. Puis il fait imprimer cet ouvrage depuis Londres à Paris en 1838, sans se hâter de le publier.

Rentrant en France, en avril 1839, après cinq ans d'exil, par la seule force de la loi, il y trouve une petite persécution qui l'attend à Boulogne, où la police veut fouiller ses papiers. Arrivé à Paris quelques jours avant le 12 mai (affaire Barbès, Blanqui et Martin Bernard) on essaie de l'impliquer dans l'accusation ; on l'inquiète, on le menace, mais il détourne le danger en le bravant hardiment.

Voulant s'assurer qu'il ne compromettra rien

en publiant son *Icarie*, il consacre d'abord plusieurs mois à tenter, de concert avec MM. de Lamennais et Martin (de Strasbourg), d'organiser, autour de M. Arago, l'opposition dans la chambre et hors de la chambre en fondant une vaste Association publique qui aurait pour but unique la réforme électorale et parlementaire, pour organe le *National*, qu'on achèterait, et pour âme un grand Comité. Mais cette tentative échoue et l'on y substitue une autre Association, mal organisée et mal dirigée, qui lui paraît, ainsi qu'à Garnier-Pagès, un enfant mort-né.

N'espérant plus rien alors, réduit à lui-même, il se livre entièrement à la publication de son *Histoire populaire de la Révolution française*, avec une introduction contenant le Précis de l'Histoire des Français en quatre volumes.

Cette histoire est accueillie avec une grande faveur par les Démocrates. Elle contribue puissamment à instruire le peuple et à bien faire apprécier la Révolution longtemps défigurée.

Mais une secte de Babouvistes qui s'est produite depuis quelque temps, et qui l'applaudissait chaudement pour ses opinions contre les Girondins et en faveur de Robespierre, devient son ennemie parce qu'il n'admire par la conspiration de

Babeuf. L'un de ces Babouvistes, S..., jeune ouvrier, lui écrit même au nom des autres, une lettre impertinente qui constate cette hostilité.

A peine la publication de cette histoire est-elle terminée, que les bruits de guerre et de *Bastilles* se font entendre, au milieu de 1840. Voyant qu'aucun écrivain influent ne monte sur la brèche, il y monte lui-même en les y appelant, il publie *six lettres politiques sur la crise actuelle,* dont la seconde est intitulée *Point de Bastilles!* et la troisième *M. Thiers mérite d'être mis en accusation.* Dans toutes ces lettres il soutient que, comme les faits l'ont prouvé, les cris de guerre sont une *ruse* et une *comédie* de la diplomatie européenne. Il brave M. Thiers au faîte de la puissance, lui adresse tous les reproches, l'accuse du plus grand des crimes, et s'expose à une arrestation qui paraît inévitable.

Puis il publie trois autres brochures : l'une, *Patriotes, lisez et rougissez;* l'autre, *L'émigration de M. Guizot à Gand est-elle gloire ou infamie?* la troisième, *Vous seriez responsables,* pour empêcher, à l'ouverture de la session, une émeute qui n'aurait été qu'un grand malheur.

Voyant les Bastilles votées à la Chambre des députés sur la demande du *National,* sans que

M. de Lamennais ni M. de Cormenin ne veuillent les attaquer, il brave tout pour faire trois nouvelles brochures : *Le National nous perd par son aveuglement sur les Bastilles, — L'embastillement serait la ruine de Paris et de la France, Dialogue entre M. Thiers et un courtisan sur les Bastilles.*

Il propose *une grande discussion orale*, qui n'est point acceptée. Il s'expose à la haine et à la vengeance de tous les embastilleurs, surtout à celles du *National* et de son parti, les plus redoutables de toutes, parce que le *National* égare et entraîne la Presse départementale et la Démocratie bourgeoise.

Depuis ce temps, le *National*, soutenu par MM. Arago et Ledru-Rollin, devient en effet pour lui le plus acharné des ennemis, et donne au parti démocratique, au risque de le démoraliser complètement, l'exemple des plus odieuses calomnies.

M. Cabet adresse au *National* une courte réponse et lui demande de l'insérer pour que ses lecteurs, qui connaissent l'attaque, connaissent aussi la défense : mais il n'obtient qu'un refus.

Alors il publie une nouvelle brochure inti-

tulée : *Le National traduit devant l'opinion publique*, et *M. Cabet accusé par le National*, dans laquelle il raconte sa carrière et sa vie.

Mais le *National* lui propose un duel.

Alors éclate de toutes parts la sympathie publique, par une foule d'adresses et de députations. Le *Commerce*, le *Journal du peuple*, la *Revue du Progrès*, la *Phalange*, le *Nouveau Monde* défendent chaleureusement le caractère de l'ancien exilé.

Les deux directeurs du *National* qui sont chargés de lui apporter le cartel lui disent dans une lettre : « Qu'il est bien pénible pour eux « d'avoir à remplir une pareille mission auprès « d'un homme qui a donné pendant toute sa « vie des preuves de patriotisme et de dévoue- « ment et qui a souffert pour sa cause ».

Dans sa *Revue du Progrès*, Louis Blanc dit : « Nous devons à M. Cabet, au nom de la majo- « rité du parti démocratique, de solennels re- « merciements pour le zèle, le courage, l'iné- « branlable constance qu'il a mis à repousser « les *Bastilles* ».

Quant aux ouvriers (qui ne se sont jamais trompés sur les Bastilles) ils lui défendent en quelque sorte d'accepter le duel, par le motif

qu'il leur a consacré sa vie, qu'elle leur appartient et qu'il n'a pas le droit de l'exposer.

M. Cabet repousse le duel qui ne prouverait rien pour ou contre les Bastilles, et poursuit le *National* devant le tribunal pour le faire condamner à insérer la courte réponse dont l'insertion a été refusée. Là, devant le tribunal, il proclame hautement qu'il est *communiste*, qu'il l'est avec Socrate, Platon, Jésus-Christ, qu'il l'est en voulant la communauté par la discussion et la persuasion, que la communauté est le Soleil de l'Avenir, et qu'il faut être aveugle pour ne pas l'apercevoir. Puis il fait publier le procès.

Le *National* est condamné à l'insertion de la réponse.

Pour en finir sur les Bastilles, ajoutons que M. Cabet ne cessera pas de les attaquer dans le *Populaire*, et que plus tard, pour compléter ses attaques, il publiera une nouvelle brochure, le *Bombardement de Barcelone*, qui fera dire au *Corsaire:*

« Bravo, M. Cabet! Quel que soit le nombre « des forts qu'on élève autour de nous, on vous « voit toujours sur la brèche! »

Cependant le *Voyage en Icarie* est publié

depuis le milieu de 1840, et s'est déjà répandu. On l'accueille avec enthousiasme. Et bientôt on presse son auteur de faire un journal communiste.

La chose n'est pas sans danger; car aucun journal franchement communiste n'a pu se constituer encore, et le communisme est presque en état de persécution depuis l'émeute du 12 mai 1839 et l'attentat Darmès en octobre 1840. Mais M. Cabet ne recule pas. Néanmoins il ne veut rentrer dans cette périlleuse carrière qu'avec la certitude qu'il pourra rallier et unir, et dès lors un grand nombre de patriotes *avancés* s'inscrivent au nombre des premiers abonnés.

Et pour que les Babouvistes et les Communistes n'aient aucun doute sur ses vrais principes, il publie successivement deux brochures, l'une *Comment je suis Communiste*, l'autre *Mon Credo Communiste*, et un prospectus, dans lesquels il déclare : Qu'il veut le mariage et la famille; l'exclusion ou l'ajournement des questions religieuses; un régime transitoire; l'établissement par la discussion et par l'opinion publique; la propagande sans société secrète, et la concentration sans concurrence parmi les Communistes. Si l'on n'acceptait pas ces con-

ditions, il ne consentirait pas à faire son journal.

Il fait reparaître le *Populaire* en mars 1841, moitié *politique*, pour combattre les Bastilles et pour attirer les simples démocrates, et moitié *socialiste*, pour tout ce qui concerne la communauté. Il crée, comme pour l'ancien *Populaire*, une société en commandite par actions de 100 francs, avec des coupons de 10 francs, pour le soutenir et le rendre hebdomadaire.

Mais à peine le premier numéro a-t-il paru, qu'un jeune homme (qui avait eu le projet de faire un journal *babouviste*, qui s'était joint à lui et qu'il avait accueilli et accepté, avec un autre, pour collaborateur), prépare secrètement, sans le prévenir, et fait paraître subitement de concert avec des Babouvistes, un journal babouviste sous le titre *La Fraternité*, dans le but de diriger les Babouvistes, et, s'il est possible, les Communistes, en les enlevant au *Populaire*. Ce jeune homme, qui veut diriger et qui débute comme un géant en disant : « Je me lève, riches et pauvres, écoutez ! » a si peu d'énergie que, dès son numéro 2, il dit en ces propres termes :

« Aujourd'hui que les communistes sont « montrés au doigt, insultés et presque lapidés.

« ce ne sera point nous qui examinerons cette
« question... Le courage nous manque. »

Mais cette première *Fraternité*, qui meurt d'inanition au bout de quelques mois, n'en constitue pas moins une scission, une division, qui donne un funeste exemple, et qui peut tout troubler, tout paralyser, tout compromettre.

M. Cabet veut alors cesser sa propagande et le *Populaire*, car il prévoit une vie d'enfer. Mais que va devenir le Communisme avec les divisions, avec la violence dans les esprits, avec la violence de quelques écrivains et de quelques écrits communistes? Il se dévoue à défendre le Communisme contre tous ses ennemis, tous ses adversaires, tous ses agresseurs, tous ceux qui pourront le compromettre d'une manière quelconque, même contre les Babouvistes et les ultra-communistes, surtout contre les sociétés secrètes, et contre l'émeute.

Bientôt, apprenant que des Babouvistes et des ultra-communistes, veulent abuser des actions et coupons du *Populaire* pour organiser sous leur nom une espèce de société secrète, il suspend pendant six mois l'émission des actions et coupons, et se trouve ainsi privé du moyen de rendre le journal hebdomadaire. Peu après

on lui offre de prendre la direction des débris de quelques sociétés secrètes; il refuse. — De là bien des hostilités et bien des entraves!

Vient en mai le procès Darmès, dont le rapport contient les dénonciations de Borel, qui signale huit agents révolutionnaires, et qui dit que les communistes se distinguent en deux branches, l'une qu'il ne croit pas pour les moyens violents, l'autre qu'il appelle les Communistes immédiats ou les ultra-communistes, qui veulent employer tous les moyens, et qui lui semblent dirigés par un abbé.

Peu après, quelques ouvriers, sans aucune des conditions nécessaires pour faire un journal, fondent *l'Humanitaire*, pour *diriger* le peuple et par conséquent pour supplanter le *Populaire* et la *Fraternité*. Puis ils rédigent un *procès verbal* proclamant l'athéïsme et le matérialisme, l'abolition du mariage et de la famille, la destruction des villes, la suppression des arts; etc., etc. Ce sont ces principes de *l'Humanitaire* qui serviront de texte désormais à toutes les calomnies contre le Communisme. Beaucoup de gens soupçonnent que ce procès verbal et le journal sont soufflés par les jésuites ou par la police, pour tuer le Communisme en

le flétrissant. — Peu après, les principaux fondateurs sont arrêtés dans un cabaret, un jour d'émeute (celle de la Place du Châtelet), puis poursuivis et condamnés pour avoir, sous le masque d'un journal, organisé une société secrète et un comité insurrecteur.

Vient alors l'attentat Quenisset, sur lequel le rapporteur fait une dénonciation foudroyante contre le Communisme, en distinguant cependant le Communisme *Icarien* (qu'il appelle *séduisant*) et le Communisme de *l'Humanitaire.*

Les journaux et les écrivains réformistes compromettent aussi le Communisme en lui faisant une guerre acharnée. Tels le *National,* Lamennais, Ledru Rollin, Arago, Cormenin, enfin la *Réforme,* qui se fonde vers la fin de 1843. Il les réfute tous.

Certainement si Cabet et le *Populaire* ne se séparaient pas des ultra-communistes, le Communisme serait écrasé depuis longtemps. Mais il plante sur le pont du Progrès, le drapeau du Communisme Icarien ou pacifique et le défend contre tous ses ennemis.

Sur la demande des accusés Communistes et sur l'invitation des actionnaires du *Populaire,* il fait un voyage à Toulouse pour y défendre le

Communisme devant la Cour d'assises. Il fait deux voyages à Lyon pour y faciliter l'union et la propagande.

Pour la doctrine et la propagande, il renvoie toujours au *Voyage en Icarie* et y ajoute *Douze lettres d'un communiste à un réformiste, la Propagande Communiste*, le *Démocrate devenu Communiste*, et l'Almanach icarien depuis 1843.

Pour repousser les agressions personnelles et les calomnies il publie : *Toute la vérité au peuple*, puis les *Masques arrachés*.

Pour faire abandonner les sociétés secrètes, il publie la *Ligne droite*, le *Guide du Citoyen*, le *Procès Quenisset* et le *Procès du Communisme à Toulouse*.

Pour amener l'union et la concentration, il publie *Le Cataclysme Social*, puis, *Salut ou Ruine*.

Il commence à démontrer, dans le *Populaire*, que le Communisme n'est autre chose que le Christianisme, et pour le prouver complètement, il écrit, sous le titre *Le vrai Christianisme*, un ouvrage capital.

Il donne au peuple la 2e édition de son *Histoire populaire de la Révolution française*,

en y ajoutant deux volumes, et la fait imprimer en avançant les frais, pour la répandre au plus bas prix possible.

Enfin, il sollicite sans cesse l'union des écrivains et l'unité des efforts, et propose de choisir un seul journal, double en étendue, qui réunirait tous les abonnés, qui serait l'organe des divers systèmes, et qui leur procurerait à tous la plus grande publicité.

Et, comme sur les Bastilles, la masse du peuple adopte ses principes et sa marche.

Nous ne citerons pas les innombrables lettres et adresses de toutes les parties de la France, insérées dans le *Populaire*, qui toutes expriment des sentiments d'estime, de confiance, de reconnaissance et d'affection.

Signalons toutefois ce fait, en passant : dans une brochure très hostile à M. Cabet, à cause de son opinion sur le paradis et sur l'enfer, M. Fournier de Virginie, ardent catholique lyonnais, lui reconnait un remarquable et incontestable talent qui pourrait le placer haut dans l'esprit des honnêtes gens de toutes les opinions, s'il voulait le consacrer à ce que ce riche dévot appelle la bonne cause, à la cause du catholicisme et de ses prêtres.

A cette époque, tandis que les autres journaux communistes périssent ou languissent, le *Populaire* a déjà acquis un très grand nombre d'abonnés.

En aout 1846 Cabet propose à Victor Considérant comme il l'avait déjà fait deux ans auparavant, une discussion contradictoire et orale entre l'École Fouriériste et l'École Communiste. Considérant répond dans la *Démocratie Pacifique* en donnant sa *pensée* sur le Communisme. Mais sur sa demande, la discussion orale étant ajournée, le *Populaire*, en attendant, réplique amplement à la pensée de son contradicteur, et ajoute : Vous aurez beau dire et beau faire tant que vous serez loin de nous, Messieurs de l'Ecole phalanstérienne, mais quand nous serons tête à tête, quand nous pourrons croiser le fer de la discussion, nous verrons comment vous parerez nos ripostes et nos coups ! Et dès aujourd'hui nous affirmons hautement que, dans un grand débat oral, vous n'oserez même pas répéter vos objections ! Mais finalement, Considérant recule devant la discussion publique.

Dans une émeute qui éclate à Tours au mois de novembre, à l'occasion des grains, figurent plusieurs communistes, que le cri public accuse

d'être les organisateurs ou les complices du mouvement. Et l'on ne parle plus que du complot communiste, de la conspiration des *Cabet*, etc... Aussi, l'instruction judiciaire, longue et étendue, comme pour un grand complot, est-elle dirigée contre le communisme et contre M. Cabet. Celui-ci, cependant, n'est pas compris dans les poursuites. Il garde le silence pendant le procès, pour ne pas nuire aux accusés. Mais, peu après, il publie une brochure intitulée : *Le voile soulevé sur le Procès du communisme à Tours et à Blois*, dans laquelle il donne d'étonnants d'étails. Quelques hommes politiques, condamnés comme révolutionnaires et se faisant honneur de rester révolutionnaire avant tout (Dupoty, Blanqui, Hubert, Béraud, Béasse, Villefond), s'adressent, pendant leur séjour à Tours, à quelques communistes Icariens, restés jusqu'alors fidèles à la propagande légale et pacifique, et les entraînent à se séparer de Cabet, tout en se servant de son nom et de ses écrits, c'est-à-dire tout en le compromettant.

Le procès établit : 1° Qu'une partie des communistes de Tours, dédaignant les conseils et les recommandations du *Populaire*, se sont laissés entraîner à organiser, sous le titre de

goguette, une espèce de société de chant qui se réunissait dans les cafés; 2° que parmi les meneurs se trouvaient un et peut-être deux espions ou agents provocateurs, par lesquels ils se sont laissé tromper et duper; 3° que, pour entraîner dans la goguette, on disait qu'on y chantait des chansons communistes et révolutionnaires de M. Cabet (ce qui était un infâme mensonge), et que, après le chant, on y applaudissait en criant: *Vive Cabet!*; 4° que ces mêmes communistes se sont laissé entraîner dans les cafés, puis dans la rue, par les agents provocateurs, pendant l'émeute des 21 et 22 novembre, au sujet de la disette; 5° qu'ils se sont ainsi exposés à être accusés par le cri public et par la justice d'être les instigateurs et les auteurs de l'émeute, même d'être coupables d'un complot, ou du moins d'une société secrète, dans le but d'établir la communauté par la violence; 6° que deux des accusés, qui avaient poussé ou entraîné les autres, ont tout révélé contre leurs camarades; 7° que, dans la procédure et pendant les débats, il a été très souvent question de M. Cabet et du *Voyage en Icarie*, et que l'accusation semblait vouloir les incriminer; 8° qu'ainsi ces communistes

dédaigneux de la marche icarienne ont gravement compromis, non M. Cabet, que rien ne peut compromettre réellement, mais le communiste lui-même et les communistes en général, en les exposant au soupçon de désirer la société secrète, l'émeute et la violence.

Le tribunal acquitte Béraud et Blanqui. Il condamne les 27 autres accusés à des peines variant de 5 jours à 6 mois de prison.

Depuis son apparition (mars 1841), le *Populaire* n'est que mensuel. A partir du mois d'avril 1847, il devient hebdomadaire pour répondre aux besoins croissants de la propagande. Mais, au lieu d'être imprimé à Paris, il sera imprimé à Rouen pour éviter un cautionnement considérable, et cette situation, source de beaucoup de difficultés, durera jusqu'à la Révolution de Février 1848, pour se reproduire plus tard, à la suite de nouvelles vicissitudes, jusqu'à la disparition du journal, au coup d'Etat du 2 décembre 1851.

Dans son nouveau Prospectus (en date du 25 avril), à l'article *Révolution*, Cabet écrit ceci : « Quelque brûlant que soit le sujet, nous « voulons nous expliquer nettement. Il n'est « pas un homme de cœur qui puisse dire : *Je*

« *ne serai jamais révolutionnaire.* Tout le
« monde, au contraire, approuve et admire
« certaines Révolutions, tout le monde déclare
« la Révolution sainte et sacrée dans certaines
« circonstances. Cependant, non seulement
« par philosophie et par humanité, mais par
« amour pour le peuple et dans son intérêt,
« nous sommes profondément convaincus que
« ceux qui pousseraient à la Révolution au-
« jourd'hui assureraient sur leurs têtes une
« responsabilité terrible. Que d'autres choisis-
« sent, s'ils veulent, le facile rôle de critiquer
« sans cesse et partout, de ridiculiser, de con-
« damner, de batailler et de guerroyer (ce qui
« n'est guère utile, puisqu'on a l'habitude de
« s'en moquer et d'en rire), l'Ecole commu-
« niste et son organe le *Populaire* se donnent
« une autre mission, celle d'instruire et de
« moraliser, de former l'opinion publique, et
« de réformer par la raison plutôt que de ré-
« volutionner par la violence.

« Qu'on y réfléchisse bien, notre route
« peut être celle qui exige le plus de pa-
« tience et de véritable courage ; mais quelque
« longue, difficile et périlleuse qu'elle puisse
« être, c'est encore la plus facile, la plus sûre et

« par conséquent la plus courte et la meilleure. »

Or, quelques mois après la publication de ces lignes par le *Populaire*, éclatait la Révolution du 24 février 1848, que le peuple, encore mal préparé et plein de confiance, se laissait escamoter comme il s'était laissé escamoter celle de juillet 1830 ; de même que plus tard, il se laissera ravir celle du 4 septembre 1870.

Graves leçons pour nous, en 1900.

Mais puisque le parti socialiste, vraiment républicain et populaire, s'organise en vue de fonder l'unité pour agir avec ensemble d'après les principes communistes acclamés dans son Congrès de Décembre dernier, il convient d'étendre partout la propagande, propagande sans violence, sans acrimonie, mais persuasive, fraternelle, pour préparer les esprits à la Rénovation générale, qui est bien une Révolution très grande, mais qui s'opérera d'autant plus facilement qu'elle aura d'avance conquis l'opinion publique, surtout en ce que le système nouveau aura d'immédiatement réalisable, un régime transitoire devant d'ailleurs amener progressivement toutes les autres réformes que la Démocratie est en droit d'attendre de l'application des principes adoptés.

C'est en cette même année 1847, au mois de mai, que Cabet, pour éviter les calomnies et les persécutions de toutes sortes dont le communisme était l'objet, propose à ses disciples d'aller fonder une colonie communiste en Amérique :

« Allons en Icarie !

« Puisqu'on nous persécute en France, puis-
« qu'on nous refuse tout droit, toute liberté d'as-
« sociation, de réunion, de discussion et de
« propagande pacifique, allons chercher en
« Icarie notre dignité d'homme, nos droits de
« citoyen et la Liberté avec l'Egalité. — Nous
« ne partirons pas au hasard, mais avec un
« plan discuté, adopté à l'avance. Et, pendant
« le temps nécessaire aux préparatifs du premier
« départ (probablement un an au moins), nous
« examinerons et nous discuterons toutes les
« questions, nous appellerons à notre aide
« toutes les lumières, tous les avis, toutes les
« expériences de tous les savants et de tous les
« amis de l'humanité...! Et en nous éloignant
« de la France, nous n'oublierons jamais qu'elle
« fut notre mère ».

Avant d'entrer dans le détail des faits relatifs à la réalisation de ce vaste projet, il n'est peut-être pas sans à-propos d'indiquer ici brièvement,

sous forme comparative, les caractères respectifs des principaux systèmes sociaux de ce siècle.

On sait que le système de Cabet repose sur la communauté de biens, la souveraineté du peuple, la république, la démocratie.

Le communisme de Robert Owen a les mêmes principes fondamentaux, avec des modifications pratiques d'une importance secondaire.

A la suite d'une conférence, à Londres, avec ce chef d'Ecole, Cabet rend compte de l'entrevue en ces termes : « Nous avons eu grand plaisir à
« revoir ce vénérable patriarche du commu-
« nisme anglais, à son retour d'Amérique. Son
« système présentant quelques différences avec
« le système Icarien, nous conserverons nos
« drapeaux distincts et séparés ; mais nos in-
« tentions, notre but et notre dévouement à
« la cause de l'humanité étant les mêmes, nous
« resterons unis pour nous aider mutuellement
« et fraternellement. Déjà Robert Owen, dans
« plusieurs conférences, nous a donné des do-
« cuments, des avis et un appui qui nous faci-
« literont beaucoup un prompt établissement,
« et nous sommes convaincus que son obligeance
« lui conquerra la reconnaissance des Icariens,

« comme sa douce philanthropie et ses nombreux
« services lui ont conquis depuis longtemps
« notre estime et notre vénération. »

Saint-Simon ranime en France les idées d'égalité et de communauté, proclame la perfectibilité indéfinie de l'homme, prêche la fraternité et l'association, annonce un nouveau Christianisme, une grande réforme, un nouvel avenir. Il demande que chacun soit rétribué *suivant ses œuvres*. *Quant à l'association universelle* des Saint-Simoniens, elle n'est autre que la communauté. Mais comme ils ramènent tout aux formes et aux dénominations religieuses, comme leur gouvernement, quoique électif, est une sorte de Théocratie, ces idées, si contraires à la philosophie du XVIIIe siècle, amènent des schismes intérieurs et arrêtent les progrès de la secte nouvelle.

Quant à Charles Fourier et à ses disciples, ils cherchent la Réforme Sociale dans la réforme industrielle, dans l'*Association*, dans le régime sociétaire substitué au régime de morcellement.

Le maître a formulé en termes bizarres et peu intelligibles les idées qui composent son système. Mais, au fond, c'est la communauté, une communauté défectueuse, qui, entre

autres éléments dissolvants, comprend des *capitalistes.*

L'*Organisation du Travail* de Louis Blanc place son auteur au rang des Communistes, et cet ouvrage, ainsi que le *Plan* présenté en 1848 au Luxembourg, sont basés sur les mêmes données générales que le *Voyage en Icarie,* sans comprendre toutefois tout l'ensemble des sujets traités dans ce dernier Livre.

Tout ceci expliqué, pour mieux faire ressortir le véritable caractère du communisme Icarien.

Arrivons aux préparatifs de la grande entreprise, la colonisation.

Son annonce excite un immense enthousiasme, tout en provoquant quelques objections et de nombreuses attaques.

Des lettres, des adresses arrivent de tous les points de la France, et d'un certain nombre de villes de l'Etranger. C'est la fraternité universelle.

Le lieu de l'établissement d'Icarie est fixé, c'est le Texas, dans la partie Nord-Ouest, le long de la rivière Rouge.

Nous sommes en septembre. Les conditions d'admission, ainsi que le contrat social ou acte

de la Société pour la communauté d'Icarie, et le Plan financier, sont préparés.

Disons, en passant, qu'un journal allemand, organe d'une société démocratique, vient de s'annoncer à Londres sous le titre de *Journal Communiste*, et fait des objections au plan d'émigration, « *bien qu'il reconnaisse avec joie* « *que Cabet a lutté et lutte avec succès, avec* « *un zèle infatigable, avec une constance ad-* « *mirable, pour la cause de l'Humanité souf-* « *frante, et que, par ses avertissements contre* « *les conspirations, il a rendu aux prolétaires* « *un immense service, comme aussi par son* « Voyage en Icarie *(qui vient d'être traduit* « *en allemand).* »

Mais Cabet réplique en exposant les motifs qui lui dictent une opinion contraire quant à la réalisation projetée.

Le dimanche, 10 octobre, le projet de Constitution pour fonder Icarie en Amérique est présenté par Cabet à cent cinquante Icariens réunis au bureau du *Populaire*, et adopté à l'unanimité après discussion. Ils sont admis comme associés, et leurs noms figurent au journal par ordre alphabétique.

En examinant avec la commission centrale

toutes les conditions les plus conformes, sous tous les rapports, à l'intérêt général de l'entreprise, il est reconnu que le plus convenable est de fixer le départ de l'avant-garde dans les cinq derniers jours de mars 1848, et le premier grand départ dans les cinq derniers jours de septembre.

Une première petite commission va partir pour explorer les lieux, choisir le lieu du premier établissement, etc.

La petite avant-garde préparera des bestiaux, la chasse, la pêche, pour la grande avant-garde, qui n'arrivera que trois mois après.

Et la grande avant-garde préparera les mêmes objets plus en grand et des logements pour le premier grand départ, qui n'arrivera que six mois après.

A la fin de décembre, Cabet passe un traité à Londres, qui permet de disposer de plus d'un million d'acres de terres excellentes pour former le premier établissement, et se propose de négocier pour d'autres terrains beaucoup plus considérables.

Toutes ces préoccupations ne l'empêchent pas de soutenir une très intéressante polémique avec Lamartine, qui, ayant attaqué le Com-

munisme, est battu à plate couture par la dialectique pleine de bon sens et de finesse de son contradicteur.

Mais, à son retour d'Angleterre, Cabet est arrêté chez lui, le 5 janvier 1848, deux heures après son arrivée à Paris, au nom du juge d'instruction de Saint-Quentin, sous le prétexte que le projet d'Emigration ne serait qu'une ruse pour commettre une escroquerie. Tous ses papiers sont saisis, percés, déchirés. Il recouvre sa liberté le surlendemain, et, sans perdre de temps, les actionnaires du *Populaire* ouvrent une souscription pour la défense.

Cependant le jour du départ de l'avant-garde approche. Ce départ a lieu au Hâvre le 3 février. Le nombre de partants, ayant à leur tête Gouhenant, est de 69, qui se trouvent réunis en présence de cinq membres de la commission de préparation, venus pour les accompagner. Cabet leur adresse une série de questions, à chacune desquelles ils répondent par l'affirmative. Il est deux heures du matin. La scène est des plus imposantes. — Vers 9 heures le navire *Rome* quitte le Hâvre pour entrer sur l'Océan et voguer vers Icarie.

Nous voici au 22 février. La Révolution

éclate à Paris, et le 24 le peuple proclame la République.

Aussitôt, Cabet fait afficher dans tout Paris un *Manifeste aux Communistes Icariens*, dans lequel il dit : « Point de vengeance !... « Point d'atteinte à la propriété ! Mais inébran- « lable persévérance à demander tous les « moyens que peut accepter la justice pour sup- « primer la misère : notamment en adoptant un « système démocratique d'inégalité successi- « vement décroissante, et d'égalité successive- « ment croissante. Gardons-nous de demander « l'application immédiate de nos doctrines. Nous « avons toujours dit que nous ne voulions leur « triomphe que par la puissance de l'opinion « publique. »

Deux jours après, nouvelle adresse : *Aux travailleurs nos frères*. « C'est la *misère* qui, au « fond, est la véritable cause de la Révolution. Il « faut y trouver un *remède* pour éviter des agi- « tations et même des révolutions nouvelles. « Mais hâtons-nous d'entrer dans la garde natio- « nale ; demandons son organisation pour avoir « des chefs démocrates. »

Le 29, il fait afficher un troisième placard : *Au gouvernement provisoire*. « Nous devons

vous le dire avec franchise, dans votre intérêt
« comme dans le nôtre, plusieurs de vos actes,
« ou votre inaction sur des points capitaux,
« ont déjà répandu de l'inquiétude... Sans perdre une minute, faites entrer le peuple tout
« entier dans la garde nationale, armez-le, en
« lui livrant tous les fusils, tous les canons...
« Point de garde mobile soldée ; car celle que
« vous avez décrétée est accusée déjà de n'être
« indirectement en réalité qu'une espèce de
« garde prétorienne... Hâtez-vous ! »

Au sujet de la première adresse, la *Démocratie pacifique* dit : « Toutes les Ecoles socialistes marchent d'accord, et l'on comprendra
« toute la sagesse de leurs mouvements, quand
« on aura lu la proclamation du *Populaire*. »

Cependant les calomnies continuent contre les Icariens, même de la part d'un membre du gouvernement provisoire, ce qui amène Cabet à écrire, dans le *Populaire* du 7 mars « Nous
« adjurons le gouvernement provisoire de s'expliquer nettement ; il faut que nous sachions si
« nous devons, plus encore que sous Louis Philippe, désirer l'émigration pour trouver la
« justice, *l'égalité,* la liberté et la protection des lois ! »

Il publie, au sujet de la situation, la brochure *Bien et Mal. Danger et Salut.*

Au moment où se produisaient ces appréhensions sur les allures bourgeoises et rétrogardes du gouvernement, l'on recevait, sous la date du 8 février, une lettre de Sully, parti le premier pour la Nouvelle-Orléans pour aller ensuite préparer l'arrivée de l'avant-garde en Icarie. Tout va bien ici, dit-il, même mieux que nous ne pouvions l'espérer. Puis il donne beaucoup de détails sur neuf personnes plus ou moins influentes qu'il a trouvées à la Nouvelle-Orléans, dont quatre demandent à partir avec lui, tandis que les autres demandent à partir avec la première avant garde.

Mais les événements qui suivent la Révolution de février absorbent en grande partie l'activité de Cabet. Toutes les questions du jour sont d'ailleurs solennellement discutées, sur son initiative, dans la *société fraternelle centrale,* qui se réunit fréquemment, et où il prononce de nombreux discours. Le 10 mars, à la salle Montesquieu, il propose une grande manifestation populaire pour l'ajournement des élections et l'éloignement des troupes, ce qui est adopté à l'unanimité de trois mille citoyens. Le 13, au club de la même société, salle Valentino, il réitère sa

proposition, qui est de nouveau unanimement acceptée. Il se concerte avec les principaux clubs, et le 17, a lieu cette imposante manifestation de deux cent mille citoyens républicains, manifestation qui, tout en imposant silence aux menaces de la réaction bourgeoise, présente une des plus magnifiques journées de nos révolutions.

Hélas, au lieu d'en tirer profit pour la cause du peuple, au lieu d'avoir égard aux opinions et aux vœux de Cabet et des autres démocrates clairvoyants, le gouvernement provisoire, sans fermeté, sans résolution, compromet tout, et la contre-révolution marche avec plus d'audace qu'auparavant.

Un seul membre du gouvernement, Louis Blanc, agit dans le sens de la réforme sociale. Mais, n'ayant pas de budget à sa disposition pour réaliser ses idées, il en est réduit à faire de la propagande devant la commission des travailleurs installée au palais du Luxembourg. Dès la première séance, le 20 mars, il expose son plan, qui est discuté par disverses notabilités convoquées dans ce but. Toutes les objections sont victorieusement réfutées. Et le *Populaire,* qui reproduit intégralement le débat, le résume en ces termes :

« Ce projet de Louis Blanc ne conduit-il pas direc-
« tement à la communauté ? N'est-ce pas du com-
« munisme pur ? comment la masse des ouvriers
« n'aurait-elle pas de la sympathie pour les com-
« munistes ? Les principes de ce projet sont telle-
« ment avancés, que nous nous en contente-
« rions, si l'on voulait les réaliser avec leurs
« conséquences. »

Dans le *Représentant du peuple*, dirigé par Proudhon, on lit à ce sujet : » Les républicains
« sincères qui s'effraient du communisme ne de-
« vraient-ils pas être suffisamment rassurés en
« voyant l'élément communiste si dignement
« représenté dans le gouvernement provisoire
« par M. Louis Blanc ? En tout cas, il ne veut
« rien que par l'assentiment unanime. »

En constatant la conformité de doctrine entre Cabet et Louis Blanc, je suis amené à signaler l'affinité qu'il y avait entre Cabet et Pierre Leroux.
« Je viens de recevoir, cher Cabet, en même
« temps votre liste de présentation du *Popu-*
« *laire* et celle du comité central. La comparaison
« des deux listes est instructive et significative.
« On a écarté de l'une tous ceux des amis du
« peuple qu'on appelle socialistes. On regarde
« le socialisme, sous toutes ses nuances, comme

« un poison pour la République. Les socialistes, « à leur tour, se demandent comment il est « possible de faire une République sans idée so- « ciale. Quoi qu'il en soit, mon cœur vous re- « mercie de m'avoir porté aur la liste du *Popu-* « *laire*, et ne m'avoir donné une place auprès « de vous, immédiatement et sans intervalle. « Comme le même fond de doctrine nous unit, « comme nous partons tous deux du principe « de la communion humaine, tandis que ceux « qui nous repoussent partent du faux principe « de la séparation et de l'antagonisme, je de- « vais, en effet, occuper cette place. »

Barbès et Blanqui figurent aussi sur la liste du *Populaire*.

On comprend, en ce qui concerne l'émigration icarienne, que la Révolution de Février, qui a été un fait imprévu au dessus de toutes les volontés, a tout modifié, tout dérangé, et même tout bouleversé. « Notre devoir à tous et notre in- « térêt, dit le *Populaire* du 6 avril, ne nous per- « mettaient pas d'y rester étrangers. Si le sa- « lut de la Révolution était assuré, nous ne « nous occuperions plus que du départ pour « Icarie; mais les dangers de la patrie, qui ne « nous permettent pas d'abandonner ici nos

« frères pour ne penser qu'à nous, ne nous « laissent pas notre entière liberté d'action... « Nous ne pourrons faire partir en avril qu'un pe- « tit nombre de nos amis. Nous préparerons « de nombreux départs après septembre. »

Mais voici une nouvelle journée, journée funeste celle-là, le 16 avril. Car, tandis que la manifestation du 17 mars avait refoulé la réaction qui commençait à relever la tête, celle du 16 avril fût un coup de massue frappé sur la tête de la République par les réactionnaires, qui, toujours maîtres en fait de calomnie, faisaient courir le bruit que les communistes étaient réunis au Champ-de-Mars, au nombre de deux ou trois cent mille hommes; que Blanqui, Raspail, Louis Blanc et Cabet s'y trouvaient; que tous les brigands allaient marcher en armes sur l'Hôtel-de-Ville pour y renverser le gouvernement provisoire, etc. etc. — De là, des cris de mort lancés partout contre ces citoyens, contre les communistes, et, en réalité, contre tous les vrais soutiens de la République.

A ce propos, le *Populaire* publie un article de Cabet intitulé : *Mes rapports avec Blanqui :*

« Blanqui a beaucoup d'amis enthousiastes

« et beaucoup d'ennemis non moins ardents,
« même parmi les républicains.

« Quelques rapports entre nous, qu'il a rendus publics, ont fait supposer que j'avais avec lui des liaisons intimes et que je l'appuyais dans tous ses projets et tous ses actes.

« Et je sais que c'est là l'une des causes de cette fureur aveugle qui éclate si subitement et si violemment contre moi en mettant mon existence en danger.

« Je suis donc dans la nécessité de faire connaître la vérité.

« Avant la Révolution, je n'avais jamais vu Blanqui et n'avais aucune liaison avec lui. Nous étions même dans une espèce d'hostilité, car il attaquait ma propagande légale et pacifique, déterminait une scission parmi les Icariens de Tours, et me forçait ainsi à me défendre contre une ardeur qui me paraissait nuisible.

« Quelques jours après la Révolution, il vint me faire visite en me disant que, puisque la cause du dissentiment n'existait plus, la paix devait succéder à la guerre ; et comme la bienveillance est mon sentiment habituel, j'accueillis sa démarche, de même que les

« visites d'Hubert et de Barbès, que je n'avais
« également jamais vus.

« Je revis plusieurs fois Blanqui, notamment
« dans une réunion des présidents de clubs à
« l'occasion de la manifestation du 17 mars,
« mais sans aucune liaison intime.

« J'étais à son égard dans un état *d'impar-*
« *tialité parfaite* quand fut publiée par Ta-
« chereau, ami d'Odilon Barrot et du *National*,
« la pièce qui l'accusait d'une révélation qu'il
« aurait faite sur l'affaire du 12 mai, accusation
« qui menaçait de le tuer moralement, et qui
« fit éclater une vive hostilité parmi beaucoup
« de ses anciens amis.

« Je l'avoue, l'accusation me parut invrai-
« semblable, surtout en considérant la pauvre-
« té, l'extrême frugalité et les longues tortures
« de ce malheureux patriote; et comme tout
« accusé doit être réputé innocent jusqu'à ce
« que sa culpabilité soit démontrée sans aucun
« doute, je le réputai innocent. »

Ici Cabet parle de trois démarches que, sur la demande de Blanqui, il fit pour celui-ci dans cette circonstance; et il ajoute que, sans entendre porter un jugement quelconque sur la conduite ancienne ou actuelle de Blanqui, il

doit déclarer qu'il n'existe entre eux aucune solidarité.

Pendant tout le reste de l'année 1848, Cabet continue à être absorbé par les tourments de la politique et par les soins très nombreux qu'exige la réalisation d'Icarie en Amérique.

Aux élections pour la Constituante, à la fin d'Avril, il se trouve éliminé avec Pierre Leroux, Considérant, Proudhon, Raspail. — Louis Blanc est à peine élu. La liste bourgeoise du *National* triomphe seule !

Arrive le 15 mai, jour fixé par l'assemblée nationale pour la discussion de la question polonaise. Une pétition en faveur de la Pologne, votée par plusieurs Clubs, doit être apportée à l'assemblée par plus de cent mille citoyens. Mais, à l'arrivée, le caractère de la manifestation change, et, comme chacun le sait, la chambre est envahie par la foule. — Cabet reste étranger à cette manifestation, au sujet de laquelle personne ne lui a communiqué aucun projet ni aucun plan ; il l'a désapprouvée dès qu'il l'a connue, même en admettant qu'on voulût généralement lui donner un caractère exclusivement pacifique, soit parceque le temps et le sujet lui paraissaient mal choisis, soit par-

ce qu'il craignait des imprudences et même des provocations qui pourraient transformer le caractère pacifique en caractère agressif et hostile.

Et quand on pense que cet homme, doué d'une si grande sagacité politique, et qui a été député sous Louis-Philippe, sous le régime du cens électoral, n'a pu être élu sous la République et par le suffrage universel, ni aux élections d'Avril ni à celles de Juin et de Septembre, tandis qu'à ces dernières, porté sur la liste des trois noms : Cabet, Raspail, Thoré, il est encore évincé, alors que Raspail est élu en même temps que deux des candidats de la liste adverse, Fould et Louis Bonaparte ! — C'est bien le cas de dire avec Jean Jacques Rousseau : « De lui-même le peuple veut toujours le bien, « mais de lui-même il ne le voit pas toujours. »

Quelle est la cause de l'insurrection de juin ?

Les socialistes ont vu depuis longtemps que le mal n'était pas seulement dans le vice de l'organisation *Politique*, mais qu'il était aussi et principalement dans le vice de l'organisation *sociale*. Oui, c'est l'insurrection de la misère et du désespoir. Dans une brochure écrite sur ce sujet, Cabet donne d'ailleurs les détails les

plus curieux sur les manœuvres des partis monarchiques en vue de tirer profit de ce mouvement.

Quelques mois après, et lorsque les journaux annoncent son départ pour Icarie, il est poursuivi devant le tribunal de police correctionnelle pour onze fusils enlevés de chez lui par la garde nationale le 15 mai ; et il est condamné, le 15 novembre, à un mois de prison comme détenteur d'armes de guerre, bien qu'il ignorât la présence de ces fusils, déposés dans la chambre du garçon de bureau depuis la Révolution de février.

III. — UNE TENTATIVE HÉROIQUE
(1848-1856)

Situation critique de la première avant-garde au Texas : la main des Jésuites (1848). — Retraite des deux premières avant-gardes sur la Nouvelles-Orléans ; Quelques dissidents. — Cabet part pour l'Amérique le 13 décembre. — A la Nouvelle Orléans, il rallie les fidèles, qui, le 1[er] mars 1849, partent avec lui pour Nauvoo (Illinois). — A Paris, en mai, il obtient 96,000 suffrages. — En septembre, condamné par défaut pour escroquerie d'après la plainte de quelques misérables. Mais, sur appel, il sera acquitté, lui présent, en 1851. — Deux lettres adressées à Bonaparte. — Nouvel acte de Société à Nauvoo (22 nov 1849). — Désormais les admissions n'auront lieu qu'en Icarie. — 4 janvier 1850 : remarquable lettre de Cabet à Louis Blanc. — 21 février. La gérance multiple remplace la gérance unique. — Le Temple des Mormons. — Réponse à Proudhon à propos de dissidents. — La colonie commence à prospérer. — Janvier 1851 : malentendus dissipés ; réconciliation. — Adresses à tous les Icariens. — Icarie reconnue par la Législature de l'Illinois. — 3 février : élections pour la Gérance ; Cabet élu président à l'unanimité. — *Le Popular Tribune*. — Le 11 mai Cabet part pour la France. — Projet d'un journal avec Louis Blanc et Pierre Leroux en vue de l'union des Socialistes et de tout le parti populaire menacés par les événements. — Réponse à l'archevêque de Paris. — 23 juillet : acquittement sur le fait d'escroquerie. — Cabet, incompris, se trouve réduit à publier seul le nouveau journal, le *Républicain Populaire et*

Social (11 octobre). — Lettre à Louis Napoléon. — La Situation appréciée, — Coup d'Etat du Deux Décembre. — Cabet transporté en Angleterre. — Il y s'éjourne plusieurs mois. — En août 1852 il arrive à Nauvoo. — Etablissement d'une nouvelle colonie dans l'Iowa, — Discussion à propos d'une loi de réforme. — Relâchement dans la société de Nauvoo. — Réforme momentanée. — Situation générale au 1er juillet 1855. — Opposition systématique. — Cabet pose ses conditions aux opposants.—Le 3 décembre, il envoie une adresses aux Icariens de France pour expliquer la situation critique. — Le 15 il propose de revenir à la Gérance unique.—Série de séances orageuses jusqu'au 4 février 1856. —Cabet consent à ajourner sa proposition pendant un an. Le soir, il est réélu à l'unanimité. — Feu de paille ou ruse: l'opposition reprend l'offensive, et, le 23, parvient par une sorte de terreur à se former une majorité. — 28 mars: adresse du Fondateur d'Icarie aux Icariens de l'extérieur. — Séance révolutionnaire du 12-13 mai: fermeture du Bureau de Paris. — La nouvelle majorité refuse de régler la séparation à l'amiable. La Cour de Carthage est saisie de la question. — 26 juin: les Icariens fidèles de Nouvoo et de l'Iowa aux Icariens du monde entier. — 8 juillet : séparation proclamée par la minorité. — 4 août: élection inconstitutionnelle des Gérants. Leur hypocrisie. — Circulaire anonyme de l'Opposition pour tromper le public extérieur sur les événements accomplis. — 13 octobre, lettre de Cabet *Aux élus du 4 août*. Il proteste contre la spoliation dont est victime la minorité réduite à partir en masse a St-Louis. — Il meurt le surlendemain de leur arrivée dans cette ville, le 8 novembre 1856.— Conclusion.

Le 13 décembre 1848, Cabet part pour l'Amérique, d'où arrivent de facheuses nouvelles.

Voici, en substance, les explications qu'il donne dans le Populaire.

« Je pars : c'est la douleur dans l'âme que j'ap-

« prends la situation de nos frères en Amérique,
« et c'est la douleur dans l'âme que je quitte
« la France, mes amis et ma famille.

« Mais nos frères m'appellent là-bas, et courir
« à leur secours est mon premier devoir, qui
« ne me permet pas d'hésiter.

« Je brave donc tout, fatigues et dangers; je
« me dévoue dans toute la force du mot.

« A mon retour dans quelques mois, je me cons-
« tituerai prisonnier pour subir l'aveugle con-
« damnation qui m'a frappé. »

Il raconte l'origine, déjà connue, de son projet de colonisation aux Texas, puis il entre dans les détails suivants

« Il était bien entendu qu'on prendrait toutes
« les précautions nécessaires pour une émigra-
« tion et pour une colonisation sur un sol
« vierge et lointain.

« Fixant le départ de la première avant-
« garde au mois de janvier ou de février 1848,
« j'envoyai un agent, Sully, aussi expérimenté
« qu'intrépide, pour arriver deux mois avant
« les autres et pour explorer les lieux.

« Prévoyant qu'il pourrait y avoir de graves
« changements à opérer dans notre plan, je
« l'autorisai à choisir et à acquérir un autre

« lieu pour premier établissement provisoire.

« Arrivé à Shreveport, et découvrant là que « la rivière Rouge n'était pas parfaitement na« vigable au-dessus, Sully choisit et acquit une « ferme avec un vaste terrain à Sulphur-Prairie, « à vingt-cinq lieues de Shreveport.

« Si l'on s'était arrêté là, on perdait, il est « vrai, l'avantage du traité fait avec la compa« gnie Péters; mais c'était une nécessité, et l'on « avait l'avantage de commencer l'établissement « sans beaucoup de fatigues et sans danger.

« Pendant ce temps, la première avant-garde, « qui ne devait être qu'une commission de cinq ou « de dix, et qui, par suite de l'impatience générale, « se trouva composée de 69 Icariens qui se pré« sentaient comme résolus à tout souffrir, cette « première avant-garde partit du Hâvre le 3 fé« vrier et arriva à la Nouvelle-Orléans le 24 « mars.

« Là, elle apprit la Révolution du 24 février, « qui pouvait tout bouleverser dans notre en« treprise.

« Là encore, cinq des émigrants, le médecin « Leclerq, l'ingénieur Piquenard, qui m'avait « servi de secrétaire et qui connaissait tous les « détails de l'affaire; Myet, fabricant, et deux

« autres, abandonnent leurs frères, abandon
« qui devait leur causer un immense préju-
« dice.

« Les autres,courageux et dévoués, n'en
« continuent pas moins leur marche, arrivent
« à Shreveport et se dirigent sur Sulphur-Prai-
« rie.

« S'ils s'arrêtaient là, malgré le changement
« opéré par la Révolution de février, tout
« pouvait être sauvé.

« Mais le délégué Gouhenant les entraîne
« vers le *Cross-Timber*, en Icarie, sur la con-
« cession Péters, et tous, malgré les efforts
« de Sully pour les retenir, suivent Gouhenant
« en n'écoutant que leur ardeur, leur courage,
« leur dévouement, leur désir d'avoir la gloire
« d'être les premiers fondateurs d'Icarie.

« On connaît les difficultés, les obstacles,
« les dangers et les fatigues de leur long voyage
« par terre, à plus de cent lieues, dans les dé-
« serts, sans voiture et sans matériel.

« Arrivant presque exténués, au lieu de se
« reposer, ils épuisent leurs forces et com-
« promettent leur santé en travaillant sans
« cesse pendant la chaleur, pour commencer
« le défrichement avant le 1er juillet.

« Les premières lettres qu'ils écrivent et qui
« ne nous arrivent que deux ou trois mois
« après, nous expriment leur satisfaction, leur
« joie, leur bonheur d'être en Icarie.

« Mais leurs fatigues extrêmes, leurs pri-
« vations, leurs imprudences même, il faut le
« dire, pendant les mois et les heures de cha-
« leur, produisent enfin leur effet, et tous tom-
« bent plus ou moins malades en juillet et août,
« saisis par une fièvre qui les affaiblit, qui les
« empêche de continuer leurs travaux, et qui
« leur enlève même trois de leurs travailleurs,
« puis un quatrième, puis trois autres, tandis
« qu'un autre est tué par la foudre et que
« quatre autres désertent leur poste.

« Mais la désertion du médecin et de l'ingé-
« nieur, la non-navigabilité de la rivière Rouge
« au delà de Shreveport, la téméraire entre-
« prise d'un long et périlleux voyage par terre
« au lieu de s'arrêter à Sulphur-Prairie, et la
« Révolution, renversent toutes mes combi-
« naisons ; la Révolution surtout nous paralyse
« avec ses persécutions, surtout au 16 avril et
« au 15 mai, en me forçant dix fois à quitter
« mon domicile pour éviter la violence et peut-
« être la mort, en sorte que la deuxième avant-

« garde ne peut partir que le 3 juin et n'em-
« porter que peu d'hommes et peu d'argent, au
« milieu de mille difficultés.

« Mais auparavant, un fait immense s'est
« découvert contre Gouhenant, délégué pour
« diriger la première avant-garde, et ce fait,
« c'est qu'on trouve, à la préfecture de Tou-
« louse, des lettres par lesquelles ce Gouhe-
« nant, à l'époque du procès de Toulouse en
« 1843, offrait au préfet de se vendre pour
« 200.000 francs. C'était un traître, chargé
« peut-être de l'infernale mission de faire
« échouer l'entreprise la plus utile à l'Huma-
« nité.

« Sans donner à cette affreuse découverte
« un éclat qui me semble plus nuisible qu'utile,
« je charge le délégué de la deuxième avant-
« garde d'interroger secrètement Gouhenant,
« de lui présenter les preuves en cas de déné-
« gation, puis de le déférer au jugement de
« l'Assemblée générale.

« En arrivant, le 29 août, avec la moitié de
« la deuxième avant-garde (l'autre moitié étant
« restée en arrière à cause de ses fatigues), le
« délégué trouve la première avant-garde ma-
« lade, découragée, démoralisée, décidée, con-

« tre l'avis de Gouhenant et de deux autres « seulement, à quitter l'établissement pour se « retirer à Shreveport et à la Nouvelle-Orlé- « ans. Il croit devoir ajourner l'accusation, « afin d'utiliser Gouhenant pendant la retraite, « en le surveillant. Mais, beaucoup accusant « Gouhenant de fautes énormes et même de « trahison, le delégué de la deuxième avant- « garde se décide à tout confier à l'Assemblée « générale.

« Il n'y a qe'un cri contre Gouhenant... Il « n'ose rien nier; il avoue...

« On trouve dans sa malle des lettres, des « brochures, des ornements ou insignes, qui « paraissent prouver qr'il est l'agent des Jé- « suites... On le croit l'agent des Jésuites.

« Vous devinez l'émotion générale et l'irri- « tation!

« On le condamne comme traître...

« Il se résigne sans murmures et sans pro- « testations, puis on le chasse et l'on exécute la « retraite avec Rougier, choisi ponr le rempla- « cer.

« Et nous tous, Icariens, nous rebuterons- « nous au premier échec? Manquerons-nous de « persévérance et de courage?

« Non, rien n'a pu arrêter les trois grands « départs de novembre, qui connaissaient les re- « vers : c'est une raison de plus, s'écriaient ils, « pour aller au secours de nos frères, et de tous « côtés nous entendons des voix qui crient : Cou- « rage, Constance, Persévérance !

« Les femmes surtout, comme au temps des « premiers chrétiens, montrent un admirable « courage. En parlant de ceux qui avaient « abandonné leur poste, plusieurs Icarien- « nes, dont les maris se trouvent à la pre- « mière avant garde, s'écriaient : Si mon mari « désertait, je serais plus désolée de sa lâche- « té que de sa mort.

« Nous devons être indulgents cependant ; « car la fatigue, la maladie, affaiblissent le « moral et dénaturent l'homme, qui n'a plus alors « l'énergie que donnent la force et la santé.

« Mais nous tirerons de tous ces événements « d'utiles leçons pour être sévères sur les admis- « sions ; plus que jamais il faut dire *mieux vaut* « *la qualité que la quantité* »

Tel est l'exposé présenté par Cabet dans son journal avant de quitter Paris pour aller rejoindre la colonie. Il y donne suite après son arrivée en Amérique, dans un article publié le 28 février

1849 par *l'Abeille de la Nouvelle Orléans*. Voici en quels termes.

« Revenues à Shreveport, les deux premières « avant-gardes y rencontrent la commission des « cinq, qui arrive de Paris pour leur apporter des « secours, et qui leur distribue 5000 francs pour « descendre à la Nouvelle-Orléans; car plusieurs, « démoralisés par la maladie, ou dans un but de « perfidie, crient une espèce de *sauve qui peut.*

« Cependant beaucoup de membres de ces deux « avant-gardes sont encore bien portants et vi- « goureux, tandis qu'ils rencontrent tous les jours « des milliers d'autres émigrants qui vont colo- « niser dans les mêmes contrées.

« Puis, à la Nouvelle-Orléans, égarés par des « ennemis étrangers, quelques-uns des membres « de ces deux premières avant-gardes deviennent « dissidents et déclarent pour ainsi dire la guerre « à la doctrine, à leurs camarades et à moi; mais « la masse reste fidèle, ainsi que la troisième « avant-garde qui arrive à leurs secours (24 « novembre), et qui organise une maison « commune ou une Communauté transitoire en « attendant mon arrivée.

« Dubuisson, de la deuxième avant-garde, « publie contre ses frères et contre moi, dans un

« journal de la Louisiane, une lettre calomnieuse « et outrageante, qui sera répétée par tous les « journaux ennemis du peuple en France.

« Fouillard et Chambry (Julien), tous deux de « la deuxième avant-garde, écrivent en France « des lettres qui ne sont ni moins infâmes, ni « moins criminelles.

« Mais je suis prêt à tout; rien ne m'épou- « vante pour moi; rien ne me fera reculer; et « puisqu'on me calomnie pour me tuer au moins « moralement, tout en plaignant les malheureux « qui ne sont qu'égarés, je démasquerai les lâches « et les judas.

« Bientôt arrivent successivement un grand « nombre de familles embarquées à Bordeaux et « au Hâvre les 15 octobre, 2 et 12 novembre, et « parties avant qu'on ait reçu les lettres du 2 sep- « tembre, écrites en Icarie, au delà du Cross. « Timber, et annonçant le désastre et la retraite.

« Attirés par les dissidents, quelques-uns se « joignent à eux, au mépris de leurs engage- « ments.

« L'expédition de Bordeaux, désorganisée par « la faiblesse de son chef, se sépare violem- « ment de la communauté et se partage sa « caisse, tandis que le délégué retient une

« somme de 5350 francs que je lui ai envoyée à
« Bordeaux pour être déposée dans la caisse
« commune. Mais la masse de ces premiers
« grands départs reste courageuse et fidèle, et se
« joint à la première masse déjà réunie dans la
« maison commune pour y attendre tous ensem-
« ble mon arrivée.

« Cependant, à la première nouvelle de la re-
« traite, je prends, à Paris, la résolution de par-
« tir, et je partirais à l'instant, si la persécution ne
« venait encore m'enchaîner pendant un mois.

« Je pars en effet de Paris le 13 décembre pour
« New-York, où j'arrive le 31 avec un ami dé-
« voué.

« Là, je lis dans un journal, avec autant
« d'étonnement que de douleur, l'indigne lettre
« de Dubuisson ; et je vois bien que je vais me
« trouver au milieu d'une espèce de guerre :
« mais rien ne pourra m'arrêter.

« Quel horrible voyage que mon voyage de
« New-York à la Nouvelle-Orléans, lorsque
« je pense que la lettre que j'écris à ma famille
« est peut-être la dernière, et que j'ai besoin de
« recommander à un ami ma femme et ma fille,
« toujours sacrifiées à mon dévouement pour
« le peuple.

« Heureusement, le choléra n'a frappé per-
« sonne parmi nos Icariens ! Mais si je ne trouve
« pas le choléra qui tue le corps, j'en trouve
« un autre qui peut déchirer le cœur et
« l'âme.

« En arrivant, le 19 janvier 1849, j'apprends
« la dissidence, ses calomnies et ses violences,
« j'apprends que les dissidents demandent la
« dissolution et la liquidation, qu'ils se sont
« même adressés au Conseil et à des Avo-
« cats pour tâcher de me faire intenter un pro-
« cès, de faire saisir la caisse, et même de me
« faire arrêter pour me faire enfermer dans la
« prison de Bâton-Rouge.

« On aura peine, en France, à croire à tant
« de monstruosités.

« Dès le 21, je convoque une réunion géné-
« rale, à laquelle assistent tous les dissidents...
« Je déclare que si l'on était unanime pour de-
« mander la dissolution et la liquidation, j'y
« consentirais à l'instant, mais que la dissolu-
« tion serait probablement la ruine pour tous ;
« et que puisque une immense majorité a le
« courage de persévérer, je continuerai moi-
« même à me dévouer dans son intérêt. Je dé-
« clare aussi que j'ai besoin de savoir quels

« sont ceux qui veulent se retirer et ceux qui
« veulent continuer.

« C'est le médecin espagnol Roveira qui se
« présente le premier et m'attaque personnelle-
« ment avec la dernière inconvenance, m'ac-
« cusant d'avoir trompé et abandonné les deux
« premières avant-gardes.

« Je réponds que, gérant d'Icarie, accepté par
« tous, par les dissidents comme par les autres,
« je considère ces accusations comme une ré-
« volte, comme de l'anarchie, comme une odieuse
« calomnie. Je déclare que je n'accepte aucun
« reproche, que c'est au contraire moi qui pour-
« rais reprocher aux dissidents de m'avoir
« trompé, et que, puisqu'on m'attaque ainsi
« en ennemi, je ferai connaître toute la
« vérité.

« Et la majorité des membres de la première
« avant-garde (présents à la Nouvelle-Orléans)
« signent contre l'accusation une protestation
« vigoureuse,

« Après deux jours de discussion, je demande
« à chaque membre de l'assemblée s'il veut per-
« sévérer : une faible minorité répond *non*,
« mais la grande majorité répond *oui*, et cette
« majorité signe, le lendemain, après mûres ré-

« flexions, une adresse qui exprime toute sa con-
« fiance dans le gérant d'Icarie.

« Plusieurs déserteurs expriment leurs regrets
« et demandent à réparer leur faute.

« Et la grande famille se trouve aujourd'hui
« composée de 280 personnes, dont 142 hom-
« mes, 74 femmes et 64 enfants.

« Quoique notre caisse sociale soit bien lé-
« gère pour les 280 qui restent fidèles, ne con-
« sultant que nos sentiments d'humanité et de
« fraternité, nous avons distribué à titre de se-
« cours fraternel plus de 15,000 francs à tous
« ceux de la 1re et de la 2me avant-gardes qui ont
« voulu retourner en France.

« Nous avons fait ce sacrifice par un autre motif,
« c'est-à-dire pour rétablir l'harmonie, l'union
« et l'unité.

« Le 1er mars, ils partent tous ensemble pour
« Nauvoo (Illinois), ville abandonnée par les
« Mormons, à 50 lieues au dessus de St-Louis,
« au nord, sur le Mississipi. Ils y arrivent le 15.
« De là ils exploreront et choisiront un établisse-
« ment définitif. Le pays est froid, mais très fer-
« tile en blé, fruits, légumes, bestiaux. Nulle part
« l'air n'est plus pur et le climat plus salubre.

ETAT GÉNÉRAL DES ICARIENS partis officielle-

ment pour l'Amérique depuis le 2 décembre 1847, jusqu'au 18 décembre 1848.

COMMISSIONS, AVANT-GARDES ET GRANDS DÉPARTS	NOMBRE DES PARTANTS		DATES DES DÉPARTS	DÉLÉGUÉS
Première commission	Sully	1	2 déc. 1847	Sully
1re avant-garde	Hommes	69	3 fév. 1848	Gouhenant
2e id.	id.	21	3 juin	Favart jeune
Commission des Cinq	id.	5	12 août	Coudron aîné
3e avant-garde	id.	23	28 sept.	Mazet
Expédit. de Bordeaux	Hommes, femmes et enfants	56	25 oct.	Pepin
1er grand départ	id.	82	2 nov.	Prudent
2e id.	id.	74	12 id.	Witzig
3e id.	id.	114	21 id.	Berthier
4e id.	id.	40	18 déc.	Coutellier
	TOTAL. . .	485	259 hommes 125 femmes 101 enfants	

Par suite de désertions, de mort, etc., le personnel des persévérants et fidèles se trouve réduit, au 1er mars 1849, à 280, conformément au tableau ci-après.

1re avant-garde	20	280	142 hommes 74 femmes ou grandes filles 64 enfants
2e id.	4		
Commission des Cinq	3		
3e avant-garde	20		
Expédition de Bordeaux	7		
1er grand départ	45		
2e id.	33		
3e id.	99		
4e id.	38		
Nouveaux admis	11		

A ce moment se préparaient, en France, les élections législatives de mai 1849. Sur les 28 candidats désignés dans le département de la Seine, quelques socialistes sont élus. Il y a de nombreuses abstentions. Cabet, malgré son absence, obtient 96,000 suffrages.

Ce qui n'empêche pas que, quelques mois après, le 29 septembre, il est condamné par le tribunal de police correctionnelle de Paris à deux ans de prison pour escroquerie, sur la plainte de quelques misérables transfuges. Aussitôt des protestations s'élèvent de tous côtés contre ce jugement. Louis Blanc, dans une lettre écrite au *Times*, défend chaleureusement le gérant d'Icarie, qui n'a pas été condamné comme coupable, mais comme absent, par défaut. Il faut voir aussi, à ce sujet, la curieuse lettre du maçon Nadaud, représentant du peuple. Les Icariens de Nauvoo signent, à la date du 10 Novembre, une protestation unanime. Le surlendemain, *Deuxième lettre du citoyen Cabet à Louis Napoléon, président de la République en France* (La première a paru le 12 octobre)

« Je proteste avec toute l'énergie que peut « inspirer le sentiment d'une grande injustice ; « je ne cesserai de protester jusqu'à ce que j'aie

« fait anéantir cette œuvre d'erreur et d'iniquité ;
« et si je ne tombe pas victime d'un dé-
« vouement prolongé, j'irai en mai ou en juin de-
« mander à mes juges la réformation d'une sen-
« tence surprise par la plus odieuse calomnie.
« — En attendant, je n'en marcherai pas moins
« la tête haute ; je n'en poursuivrai pas moins
« ma mission régénératrice, et je n'en ferai pas
« moins appel à tous les cœurs généreux pour
« m'aider à surmonter tous les obstacles que les
« ennemis du progrès s'acharnent à accumu-
« ler dans ma carrière. »

En décembre, le tribunal fixe le 2 Avril 1850 pour la présentation du citoyen Cabet sans assignation nouvelle. Mais celui-ci demandera que le jugement d'appel soit reporté en juillet.

Pendant ce temps, le gérant d'Icarie, voulant régulariser la situation de la Colonie de Nauvoo, juge convenable de rédiger un nouvel acte de Société. C'est la répétition des actes faits en France. Le vote a lieu, le 22 novembre, après une discussion qui a duré cinq jours, et le pacte est unanimement adopté, ainsi qu'un règlement pour l'Assemblée générale.

L'assemblée générale se trouvant ainsi régu-

lière, le citoyen Cabet va lui présenter un projet de constitution qui contiendra plusieurs modifications importantes, notamment sur la gérance (qu'il propose de rendre élective et pour un temps raccourci), sur l'administration, sur l'admission, sur l'apport, et sur la durée de la société.

Le 11 novembre sont arrivés à la Nouvelle-Orléans 46 Icariens embarqués au Hâvre le 25 septembre à leurs risques et périls ; 8 restent momentanément, les 38 autres arrivent à St-Louis le 23 novembre, à Nauvoo le 27. Grands embarras pour la Colonie, qui n'avait ni demandé ni autorisé ce départ. Dès maintenant, plus de départs officiels pour Icarie, où se feront désormais les admissions.

Nous voici en 1850. Le 4 janvier, Cabet écrit à Louis Blanc :

« Mon cher Louis Blanc, j'ai reçu avec grand
« plaisir les journaux qui m'ont apporté à 3000
« lieues de France votre protestation et votre
« lettre complémentaire contre l'infâme con-
« damnation qui m'a frappé en mon ab-
« sence.

« Je vous en félicite plus encore que je ne
« vous en remercie. —

« Je me rappelle avec tristesse que vous avez

« fait partie de ce gouvernement provisoire
« qui nous a persécutés, qui a fait ou laissé pous-
« ser contre nous des cris de mort, et qui a
« perdu la Révolution et la République en nous
« livrant à la réaction.

« Je vous avais bien prévenu du danger ;
« mais, malheureusement pour vous et pour moi,
« vous avez eu trop de confiance en vous-même,
« et vous avez cru pouvoir faire seul ce que
« vous ne pouvez faire qu'avec le concours d'a-
« mis aussi dévoués que vous à la cause po-
« pulaire.

« Puisse l'union de tous les vrais républicains
« éloigner de la République les effroyables dan-
« gers qui menacent son existence.

« Puisse l'exil, le cruel exil, cesser bientôt
« pour vous ! Puissiez-vous revoir bientôt la pa-
« trie libre et heureuse !

« Pour moi... des circonstances imprévues
« ont bouleversé tous mes plans, et des revers
« inouïs ont mis ma constance et mon courage
« aux plus rudes épreuves ; mais nous nous
« organisons tous les jours davantage, nous
« consolidons une République démocratique et
« sociale, et nous nous trouverions heureux si
« les malheurs et les dangers de la France ne

« venaient pas remplir notre âme de douleur
« et d'effroi.

« Ecrivez-moi; vous pouvez être sûr que vos
« lettres seront bien accueillies par notre grande
« famille. — Salut affectueux et fraternel. »

Le 21 février 1850, vote de la Constitution de la Communauté Icarienne, cessation de la gérance unique, remplacée, sur la proposition du président Cabet, par une gérance multiple, élective et annuelle. — Elections, composition des ateliers,

Dans le courant de cette année 1850, arrivent successivement à Nouvoo six convois d'Icariens, ensemble 117, dans l'ordre suivant :

12 février	— 18	partis du Havre	le 27 octobre 1849
28 avril	— 15	—	le 10 février 1850
17 mai	— 10	—	le 9 mars
30 juin	— 38	—	le 21 avril
21 août	— 19	—	le 9 juin
11 déc.	— 17	—	le 21 septembre
Total...	117		

Le trajet a lieu par la Nouvelle-Orléans, excepté pour le départ du 28 avril, qui, forcé par les circonstances, prendra la voie plus coûteuse de New-York.

Le 8 Avril, la Colonie termine une importante opération : elle achète un *moulin* et une *distillerie* de wisky, fonctionnant par une machine à vapeur, laquelle va faire marcher aussi la *scierie* dont on possède le matériel, et qui n'attendait qu'un moteur. Grâce à elle, on pourra réparer le gigantesque édifice, le Temple, la plus considérable propriété de la Colonie, resté jusqu'ici inutile, faute de réparations. Il pourra largement contenir : cuisine, réfectoire, logements, et surtout les écoles. C'est comme une nouvelle phase qui s'ouvre pour l'Icarie.

Tandis que ce relèvement et ce progrès attestent la réalisation de son projet, Cabet se voit dans la nécessité de protester contre sa deuxième condamnation par défaut prononcée le 2 avril, sous prétexte d'escroquerie, par le tribunal correctionnel de Paris, qui a refusé la remise demandée pour fin juillet.

Quelque temps après, le 1er juin, il répond à un article publié par Proudhon dans la *Voix du Peuple* du 17 avril, au sujet d'une protestation signée par quinze Icariens dissidents ou déserteurs, protestation favorablement accueillie par ce journal.

« Il résulte d'abord de cette protestation, dites-

« vous, et nous le remarquons avec joie, que les
« disciples actuellement séparés de M. Cabet
« n'accusent point leur maître d'indélicatesse
« d'aucune sorte ; les accusations d'escroquerie
« soulevées contre M. Cabet, à l'occasion de sa
« tentative de colonisation Icarienne, tombent
« devant ce témoignage irrécusable.

« Par conséquent, selon nous, les condamnations par défaut du 29 septembre et du 2
« avril tombent aussi.

« Vous dites plus loin que vous n'incriminez
« ni les les intentions ni les actes de M. Cabet,
« qui est resté à vos yeux un homme honorable.

« Mais vous affirmez que vous n'avez jamais
« cessé de regarder M. Cabet comme un homme
« profondément ignorant : et vous ajoutez que
« parce qu'il a voulu substituer l'initiative de
« l'Etat à l'initiative individuelle, il a été impuissant et ridicule. Souffrez, Monsieur, que
« je vous fasse observer que ce langage n'est
« guère poli ; que, dans votre énergie habituelle,
« vous l'appelleriez peut-être brutal, si quelqu'un l'employait envers vous ; et que plus
« de réserve et de modestie ne dépareraient pas
« la science infinie et l'incommensurable génie
« de l'incomparable Proudhon. -- Mais si

« vos expressions, quelque peu trop énergi-
« ques, pouvaient me choquer et m'affliger, ce
« ne serait pas pour moi, car pour moi je me
« permets d'en rire, persuadé que vous ne les
« avez pas employées sérieusement et avec
« réflexion.

« Les dissidents en question n'ont jamais
« été Icariens, quoiqu'ils affirment qu'ils sont
« encore aujourd'hui communistes ; et ils ne le
« sont pas, puisqu'ils s'adressent à vous qui
« vous êtes publiquement posé comme un des
« plus décidés adversaires du Communisme et
« des Communistes, à vous qui vous êtes dé-
« claré *anarchiste* plutôt que Communiste, à
« vous qui venez de faire une guerre si vive à
« Louis Blanc, à l'Ecole fourriériste, à Pierre Le-
« roux, parce que vous les considérez comme
« Communistes.

« Quant à moi, plein de foi dans l'avenir, je
« marche en avant, convaincu que ni l'incons-
« tance, ni les désertions, ni les calomnies,
« ni les folles protestations, ni les critiques sans
« fondement, n'empêcheront le triomphe de la
« Communauté d'Icarie ».

Le même jour, les Icariens de Nauvoo, réu-
nis en assemblée générale, adoptent, à l'encontre

des déserteurs, une réponse qui se termine par ces mots : « Oui, nous plaignons ces insensés « qui, toujours dupes et victimes des pharisiens, « des scribes et des prêtres, demandent encore, « après dix-neuf siècles, la mort de ceux qui se « dévouent au salut du peuple ! »

Nous venons de voir les projets formés en vue de la réparation du Temple. Par malheur, un orage, survenu le 27 mai, le détruit presque complètement. Mais la petite colonie, forte de son organisation, de la foi de ses membres, du fraternel secours de tous les Icariens et du bienveillant appui des habitants du comté, n'en marchera pas moins résolument à l'accomplissement de sa grande œuvre.

La colonie, en effet, commence à prospérer. L'on s'organise pour tout : agriculture, industrie, éducation, etc. Il y a une imprimerie, qui fonctionnera à partir du 15 novembre, et tout ce qui intéresse la Communauté sera imprimé et distribué à chacun de ses membres.

Les récoltes de 1850 sont bonnes. La santé générale est excellente, le choléra ayant à peu près disparu.

A Paris, le *Populaire* redevient hebdomadaire à partir de septembre.

En octobre, Cabet écrit au président de la Cour d'appel de Paris pour lui demander de remettre son affaire à la fin mai 1851. La colonie supplie son président de ne pas s'absenter pour son procès.

Dans une Adresse aux Icariens de France, en date du 27 décembre, Cabet raconte les progrès de la communauté, le développement des ateliers: maçons, charpentiers, forgerons, mécaniciens, tisserands, cordiers, tanneurs, etc. L'imprimerie est enfin organisée, elle a déjà travaillé, et bientôt paraîtra le *Populaire* américain qui fera connaître les doctrines et la marche de la Colonie.

« Une autre fois, ajoute-t-il, je vous parlerai
« de nos progrès dans l'agriculture, que nous
« considérons comme la base de la société, que
« nous voulons faire marcher de front avec l'in-
« dustrie.

« Je me bornerai à vous dire aujourd'hui que
« nous avons loué une seconde ferme; que nous
« en cherchons une troisième, que notre moulin
« nous assure notre consommation en farine de
« blé et de maïs ; que toutes nos provisions en
« viandes et légumes, en sucre, café et thé, sont
« assurées pour l'hiver, et que nous dépensons

« seulement environ 130 francs par jour pour la « nourriture de 340 personnes, en les nourrissant « bien, tant est prodigieuse l'économie que pro- « duit l'association ou la Communauté ! »

Il explique ensuite l'emploi des soirées et des dimanches, ce qu'on enseigne dans les écoles, à quels moments l'on se réunit pour la discussion et le vote des lois et règlements, pour l'explication en commun du vrai christianisme, etc.

Voici la composition de la Communauté Icarienne au 1er janvier 1851.

Hommes.	150
Jeunes hommes entre 15 et 20 ans. . . .	11
Femmes.	86
Jeunes filles entre 15 et 20 ans.	5
Petits garçons dans la 1re école	23
id. 2e école	4
Sourd-muet	1
Petites filles à l'école	34
Enfants de 2 à 5 ans	12
Nourrissons	14
TOTAL	340

Inventaire : fr. 203,255,84.

(Extrait du *Popular Tribune*).

Le 8 Janvier 1851, une ère nouvelle commence. Première adresse de Cabet à tous les Icariens.

Après une séance permanente qui a duré 24 heures pendant trois jours (5, 6 et 7 janvier), il est reconnu qu'une division momentanée, qui s'est produite entre les membres de la colonie, provenait d'une méprise. Il est résolu que désormais on ne tolérerait aucune infraction aux principes, ni aux lois de la Communauté, et que tout serait publié. Réconciliation générale. Cependant quelques séparations auront lieu.

Le 11, les Icariens de Nauvoo envoient un chaleureux appel à leurs frères de France et de tous les pays.

Dans une série d'adresses, faisant suite à celle du 8 janvier, Cabet insiste sur la nécessité d'avoir toujours égard, dans le choix des émigrants, à la *qualité* plutôt qu'à la *quantité*. Il répète les explications qu'il a données maintes fois.

« Si j'avais été parfaitement libre de préparer
« l'émigration comme je l'entendais pour ren-
« dre le succès indubitable, j'aurais pris bien
« d'autres précautions pour m'assurer que les
« émigrants avaient bien réellement toutes les
« qualités nécessaires pour affronter l'essai de
« la communauté pratique. Mais la persécution,
« d'un côté, la Révolution, de l'autre, ont préci-
« pité notre départ sans me permettre de prendre

« toutes les précautions et de faire tous les pré-
« paratifs que je croyais nécessaires, et deux ans
« d'expérience m'ont prouvé que beaucoup de
« ceux qui se sont présentés comme Icariens se
« sont trompés en me trompant moi-même.....
« Quant aux quelques séparations qui se sont
« produites à la suite des solennelles explications
« de Janvier, elles ont aussi pour première cause
« *l'ignorance.* Parce qu'il n'y a pas unanimité,
« faut-il ne rien faire? Non, non! En avant les
« courageux, les fidèles, les persévérants et les
« dévoués! En avant, sans regarder les déser-
« teurs et les fuyards! »

Quelques jours après cette élimination, plusieurs admissions, les unes provisoires, les autres définitives, sont faites à l'unanimité par l'Assemblée générale.

Les Icariens Allemands et Suisses d'Icarie s'adressent à leurs compatriotes en se montrant remplis d'espérance.

Le 24 Janvier, l'existence légale de la communauté Icarienne est reconnue par un bill spécial, à Springfield, par le la législature de l'Etat de l'Illinois, et, quelques jours après, par le Sénat.

Le 3 février, on célèbre le 3me anniversaire

du départ de la 1re avant-garde. — Le même jour ont lieu les élections pour la Gérance, qui est composée de six membres (au lieu de la gérance unique, abolie par la nouvelle Constitution) :

Cabet, élu président à l'unanimité.			
Prudent	élu par	116	votants sur 122
Witzig	id.	113	
Piquenard	id.	111	
Favard	id.	98	
Montaldo	id.	72	

Dès ce moment, Cabet écrit aux Icariens de l'Extérieur, dans sa quatrième adresse : « Ma « confiance est telle que, tandis que je ne pouvais « auparavant me décider à quitter la colonie pour « aller me presenter à Paris devant le tribunal « ou la cour, afin d'y repousser les plus odieuses « et les plus absurdes calomnies, je suis résolu « maintenant à me rendre à l'appel de mes « juges, aux vœux de mes amis en France « comme ici et partout. — Quel plaisir, quel « bonheur pour moi de revoir ma patrie, ma « famille, mes amis et ma grande famille Ica- « rienne, après une si longue absence (2 ans et « demi) et tant de vicissitudes ! Mais il ne suffit

« pas de vouloir, il faut pouvoir. Par conséquent,
« Icariens, si vous croyez que mon voyage peut
« vous être utile, cotisez-vous, ouvrez une sous-
« cription générale pour les frais du voyage ! »

Et de toutes parts vont arriver les offrandes.

Cependant, les nouveaux dissidents, à peine sortis de la société, ne manquent pas d'attaquer le citoyen Cabet. Mais la colonie proteste vivement contre les accusations dont elle est elle-même l'objet dans la personne de son président. L'on découvre, du reste, que quelques-uns de ces déserteurs étaient aidés par des individus de Nauvoo, bien connus comme de fervents catholiques et comme ayant des rapports très intimes avec les principaux Jésuites de Saint-Louis.

Le *Populaire* américain, hebdomadaire, paraît sous le nom de *Popular Tribune*. Il est écrit en anglais. Il enregistre le mouvement général de la Communauté sous tous ses aspects. Tout marche bien. Il s'occupe aussi de politique générale : le n°11, du 4 avril, contient un très intéressant article de Cabet : *Ce que devait faire le gouvernement provisoire de 1848.*

Relativement à l'expérience de la communauté, il dit : « Si nous avions plus de facilité

« pour choisir les Icariens, si nous pouvions com
« biner ensemble l'Individualisme et le Commu-
« nisme, comme dans *le Voyage en Icarie,* en
« conciliant la liberté du premier avec l'économie,
« la force, la production et l'abondance du se-
« cond, la réussite ne me paraît pas douteuse ».

Le 17 avril, Cabet écrit au président de la Cour d'appel de Paris pour lui annoncer son prochain départ. La Cour, faisant droit à sa demande, remettra l'affaire au 23 juillet.

Il part en effet, le 11 mai, avec deux Icariens, Edouard et Langlois, pour se rendre en France en passant par Saint-Louis, New-York, puis par Londres, où il passe quelques jours pour se concerter avec Louis Blanc au sujet d'un grand projet qui lui roule dans la tête depuis longtemps, et qu'il explique ainsi :

« L'année 1852, qui amènera l'élection d'une
« nouvelle Assemblée nationale et d'un nouveau
« Président, va décider des destinées de la
« France et de la liberté par une solution paci-
« fique ou violente entre la République et la
« Monarchie, et dans cette lutte suprême, déci-
« sive, le peuple ou le grand parti républicain po-
« pulaire a besoin d'un journal spécial pour
« l'organiser, le discipliner et le guider. Or, il

« n'en a pas; donc il faut en créer un, s'il est
« possible, et il faut que quelqu'un, convena-
« blement placé, prenne l'initiative.

« Si je suis acquitté (et je ne doute pas que
« je le serai), je pourrai tenter l'entreprise.

« Pour réussir, il faudra faire un journal qui
« sera l'organe, non d'une Ecole particulière,
« mais de toutes les Ecoles en général, du socia-
« lisme dans ses principes généraux et communs,
« ou plutôt qui sera l'organe de la Démocratie,
« du peuple, du grand parti républicain ou
« révolutionnaire.

« Par conséquent, il faut que le journal soit
« fondé et dirigé par Louis Blanc, Cabet et
« Pierre Leroux, reconnus tous trois comme
« les principaux chefs d'Ecole, parceque l'union
« de ces trois noms sera le plus puissant
« exemple d'union pour tous les vrais républi-
« cains socialistes. Voilà ma combinaison.

« Et puisque je suis à Londres, me dis-je, il
« faut profiter de la circonstance pour m'en-
« tendre avec Louis Blanc d'abord, pour m'en-
« tendre ensuite avec P. Leroux, et pour com-
« mencer l'affaire immédiatement après mon
« acquittement qui, dans mon esprit, est pres-
« que infaillible.

« J'ai donc plusieurs conférences avec L. Blanc,
« chez qui je vais et qui vient chez moi ; et nous
« sommes d'accord ; 1° qu'il faut désirer la so-
« lution pacifique sans concession essentielle,
« mais qu'il faut être résigné et prêt à repousser
« la violence par la force si la République et la
« Constitution étaient attaquées ou violées ; 2°
« qu'il faut soutenir la candidature d'un ou-
« vrier pour la Présidence ; 3° qu'il faut nous
« unir tous les trois, L. Blanc, Cabet et P. Leroux
« pour publier nos idées en commun et donner
« l'exemple de l'union.

« Enfin j'arrive à Paris le 19 juin 1851, je vais
« pour voir P. Leroux sans le rencontrer, et je me
« constitue volontairement prisonnier aux Ma-
« delonnettes, le 21. sans avoir le temps de voir
« presque aucun de mes amis.

« Pendant ce mois, une *Réponse au dernier*
« *mandement de l'archevêque de Paris* me
« paraissant très importante, je rédige cette
« Réponse (que je publierai après ma sortie) ;
« je rédige aussi un projet de *Prospectus* pour
« le nouvel organe de la Démocratie, afin d'être
« en mesure de ne pas perdre de temps après
« mon acquittement ; enfin je prépare ma dé-
« fense.

Le 23 Juillet, la Cour d'appel de Paris annule le jugement rendu, le 29 septembre 1849, par le tribunal correctionnel contre Cabet, qui se trouve ainsi réhabilité à l'encontre de l'accusation d'escroquerie provoquée par les déclarations mensongères de quelques malheureux aveugles, comme il était sorti indemne, en 1847, d'une accusation semblable dictée par la haine politique, et que le tribunal de St-Quentin avait abandonnée.

Enfin, le *Populaire* du 5 août publie le prospectus du nouvel organe de la Démocratie; document excessivement remarquable, attestant la profonde sagacité politique de son auteur, qui comprenait que la République menacée ne pouvait être sauvée que par l'entente et l'union des vrais républicains. Mais le prospectus, qui venait d'être saisi à l'imprimerie, ne contenait, dans la reproduction faite par le journal, ni le paragraphe relatif à la *Situation politique et sociale*, ni celui ayant pour titre: *Situation violente. — Cataclysme social.*

Et c'était bien, en effet, ces deux passages qui avaient donné lieu à la saisie pour cause *d'excitation à la guerre civile*. Mais, le 14, intervient une ordonnance de non lieu, qui met

fin à la saisie et à la poursuite. — Cabet part aussitôt pour Londres à l'effet de s'entendre définitivement avec Louis Blanc sur sa coopération.

Tout en préparant l'apparition du nouveau journal, il discute dans le *Populaire* les *grandes questions de 1852,* l'élection de la représentation nationale, celle du Président de la République, et il cite à ce sujet les diverses opinions, notamment celle d'Émile de Girardin sur la canditature d'un ouvrier à la Pésidence. — Il est même question du maçon Nadaud, actuellement représentant du peuple. Tous les journaux s'occupent de 1852. Les bruits de coup d'Etat commencent à se répandre. On sent venir l'orage.

Malheureusement, Louis Blanc fait maintenant beaucoup d'objections à sa collaboration au nouveau journal, et enfin il refuse définitivement en donnant pour motif son éloignement en Angleterre, et en déclarant qu'il approuvait le projet de journal, engageant Cabet et Pierre Leroux à le fonder sans lui, et qu'il enverrait des articles comme simple rédacteur. Pierre Leroux, de son côté, demande à rester étranger à la direction active. Cabet se détermine alors à commencer seul.

« Mais, dit-il, il ne faut pas que tout pèse « toujours sur le même : j'en ai assez, j'en ai « trop ! et je ne veux plus solliciter ; j'invite « et j'appelle publiquement ; et je commence « seul pour aller plus sûrement et plus vite. « J'appelle tout le peuple et tous les écrivains « républicains — populaires — socialistes. Du « reste, ce n'est pas dans mon intérêt que je « fais cet appel ; c'est dans l'intérêt et pour le « salut de tous. »

Pendant que se produisaient toutes ces difficultés, arrive une lettre de la colonie Icarienne, qui donne de bonnes nouvelles, et qui, au nom de la communauté, approuve Cabet quant au projet de fonder un journal en France dans le but d'unifier les efforts de la Démocratie en vue des événements qui se préparent ; ajoutant que les Icariens de Nauvoo, en approuvant ce projet d'intérêt supérieur, font taire leur intérêt particulier et le grand désir de revoir parmi eux leur président. — Réponse encourageante de Cabet, que cette lettre remplit de satisfaction.

Quelques jours auparavant (le 17 septembre), dix-sept émigrants partaient du Hâvre à destination d'Icarie. C'était le troisième départ de cette année ; les deux autres avaient eu lieu le

10 février et le 21 mars, l'un de 17 membres, l'autre de 8, en tout 42 pour 1851.

Enfin, voici le nouveau journal, qui paraît le 11 octobre en succédant au *Populaire*. Il s'appelle *Le Républicain populaire et social*. Son premier numéro annonce l'arrivée de Kossuth en France et en Angleterre pour se rendre en Amérique.

Cabet écrit aussitôt à l'ex-dictateur des Hongrois, pour lui demander de correspondre avec lui, et l'engage à rester à Londres jusqu'après les événements de 1852 ; car alors, dit-il, se décideront probablement les destinées de la France, même de la Hongrie et de l'Humanité.

25 réfugiés Français et 50 réfugiés Italiens à Londres envoient leurs adhésions au nouveau journal.

Cabet adresse à Louis-Napoléon une longue lettre pour le décider à rester fidèle à son serment à la France, à la Constitution, à la République démocratique.

Mais un ministère vient d'être nommé (fin octobre) où figure le général de Saint-Arnaud comme ministre de la guerre. Et, dès la rentrée de l'Assemblée, le mardi 4 novembre, les hostilités éclatent entre la majorité et Louis Napo-

léon, qui, pour se populariser aux dépens de l'Assemblée, demande dans son Message l'abolition de la loi du 31 mai 1850, destructive du suffrage universel, bien qu'il soit en quelque sorte, lui Bonaparte, l'auteur de cette loi, qu'il avait adoptée, de concert avec la réaction monarchique. Mais la demande d'urgence formulée par le ministre de l'intérieur est rejetée : premier échec pour le président.

Quelques jours après, les questeurs proposent à la majorité de nommer pour ainsi dire un dictateur militaire (Changranier) pour repousser Louis-Napoléon. Dans la séance du 17 novembre, la proposition des questeurs est rejetée. La droite est consternée.

A cette question: *L'Assemblée doit-elle s'adresser au ministre pour avoir la troupe qu'elle juge nécessaire à sa défense?* Cabet répond non, contrairement à l'opinion de l'Elysée. La gauche, qui a repoussé la proposition des questeurs, n'a entendu rien décider sur la réquisition directe, qui n'a point été discutée, et qui reste accordée à l'assemblée par l'article 32 de la Constitution.

Il ajoute :

« Quels que soient leurs complots et leurs pro-

« jets respectifs, restons, nous peuple ou parti
« républicain, résolus à périr, s'il le faut,
« pour défendre la Constitution, la République
« et le suffrage universel. Soyons fermes, cou-
« rageux, et restons sur la défensive en atten-
« dant l'agression. »

Le coup d'Etat du 2 décembre éclate, et, comme au 18 Brumaire, la République est renversée. Le crime est consommé. Désormais Cabet est forcé de s'occuper exclusivement de la Colonie d'Amérique.

A ce sujet, laissons parler le président d'Icarie.

J'emprnte ce récit au compte-rendu présenté par lui à l'Assemblée générale en 1855 sur la situation personnelle, matérielle et financière de la Communauté à cette époque, et publié dans le n° 5 de la *Revue Icarienne de Nauvoo,* journal dont le gouvernement impérial interdisait l'entrée en France, ce qui arrachait au réformateur cette douloureuse exclamation:

Ah, que le bien est difficile à faire!

« Je me dispose à rejoindre la Colonie et je
« travaille pour elle, quand éclate le 2 Décem-
« bre : tous mes papiers sont saisis, et je suis

« enlevé moi-même comme chef socialiste, et « transporté en Angleterre.

« Pendant mon absence d'une année, quel« ques membres de la Colonie se sont relâchés « sur l'observation des principes Icariens; « l'Administration qui me remplaçait s'est trou« vée entraînée à de fâcheuses concessions, et « la Gérance me presse de revenir. Celui qui « préside m'écrit même que, s'il était près de « moi, il se jetterait à mes genoux pour me « déterminer à un prompt retour.

« Je pars, en effet, abandonnant des opérations « commencées dans l'intérêt de la colonie, et « je rentre dans son sein au commencement « d'août 1852.

« Nous prenons aussitôt plusieurs mesures « importantes, notamment la déclaration de « notre intention de demander notre naturali« sation comme citoyens américains, et l'éta« blissement d'une nouvelle colonie dans l'Io« wa, pour y fonder définitivement la commu« nauté. Nous y envoyons une petite première « avant-garde de 10 hommes, que nous ren« forcerons successivement et continuellement.

« Peu de temps après, lorsque l'union et « l'unité d'action nous sont toujours absolu-

« ment nécessaires, quelques membres de-
« mandent, contre mon opinion bien connue,
« l'abrogation de la loi du 5 avril (1), sous
« prétexte ou par le motif que cette loi viole
« l'égalité qui est l'un des principes du com-
« munisme Icarien, et leurs raisonnements
« sont si spécieux, qu'ils séduisent et entraînent
« un assez grand nombre de leurs frères; mais
« je démontre que cette loi ne viole nullement
« l'égalité; qu'elle est seulement une mesure
« nécessaire de propagande et de salut, et la
« grande majorité revient à mon opinion.
« Malheureusement, les partisans de l'abroga-
« tion sont des membres de la Gérance, les
« mêmes qui demandaient le plus vivement
« mon retour, en considérant mon avis comme

(1) Loi du 5 avril 1850, — Nos premiers réglements prohibaient la retraite, en la considérant comme une désertion, et n'acordaient aucune restitution d'apport à celui qui se retirait. — Je propose, en 1850, un système nouveau, établissant une admission provisoire ou un noviciat de quatre mois, avec faculté de retraite et restitution des quatre cinquièmes de l'apport, et une admission définitive sans interdiction de retraite et avec restitution de la moitié de l'apport seulement. C'est une loi de circonstance pour la propagande et de salut pour la colonie. Elle est acceptée à l'unanimité.

« indispensable; ils s'obstinent à préférer leur
« opinion à la mienne, et commencent ainsi
« une nouvelle dissidence; c'est, à mes yeux,
« une faute inexplicable qui troublera quelque
« peu l'harmonie de la société.

« Les inconvénients de cette dissidence et
« du relâchement introduit pendant mon ab-
« sence deviennent si nombreux et si graves,
« que je crois devoir proposer, sur la fin de
« 1853, une Réforme icarienne pour revenir à
« la pratique des principes icariens. Cette Ré-
« forme paraît si nécessaire, qu'elle est adoptée
« à la presque unanimité, et confirmée en fé-
« vrier 1855, après de longues explications
« de ma part pour en faire sentir la néces-
« sité.

« J'arrive enfin à notre situation pendant le
« 1er semestre de 1855.

« Mais auparavant, deux mots sur la com-
« ptabilité du Bureau icarien de Paris.

« Avant 1852, les livres du Bureau de Paris,
« régulièrement tenus, ont été quatre fois en-
« levés parla police, notamment pour le procès
« de 1851 et après le coup-d'Etat.

« Depuis 1852, le double du livre de
« caisse, contenant la recette et la dé-

« pense a été régulièrement envoyé chaque « mois.

« Voici le résumé pour les années 1852 à « 1855 :

	Recettes	Dépenses
1852	38.578,64	36.792,07
1853	28.960,37	28.706
1854	55.064,28	53.974,99
1855	30.128,92	29.842,65
	152.732,21	149.315,71

« Les recettes se composent des produits de « la vente des brochures anciennes et nouvelles, « des abonnements au journal, des recouvre- « ments sur les anciens correspondants et débi- « teurs, des souscriptions et des apports versés « à Paris.

« Les dépenses comprennent les traites sur « New-York, envoyées par Paris à Nauvoo, des « remboursements d'apports, des frais de bu- « reau et de correspondance, des achats plus ou « moins considérables des divers objets de- « mandés à Paris par la Communauté.

« En mentionnant 9 mariages, 3 inscriptions

SITUATION DU PERSONNEL au 1er Juillet 1855.

Au 1er janvier 1855 la colonie comprenait		452 m.
Sont arrivés depuis, jusqu'au 1er juillet		93
Sont nés		10
		555
Sont morts	2	29
Sont partis	27	
Reste au 1er Juillet		526

« On nous annonce de Paris que deux membres « de la 1re avant-garde, retournés du Texas en « France, vont se mettre en route pour se rendre « dans la colonie.

« Ainsi la propagande marche, puisque le « départ de Septembre 1854 n'était que de 51, « tandis que le départ de février 1855 est de 58, « et que prochain départ pour septembre 1855 « est annoncé comme devant comprendre 80 à « 100 Icariens.

« Des 526 membres présents au 1er juillet 1855 « dans la communauté, 469 sont à Nauvoo, 57 « sont dans l'Iowa.

« Le nombre des Icariens naturalisés améri- « cains est de 57.

« civiques et 2 exclusions prononcées pour faire « respecter l'inviolabilité de l'union conjugale, « nous aurons tout le mouvement du personnel « pendant le 1er semestre de 1855. »

Situation matérielle

Ici le président décrit ce qui concerne la situation matérielle, tout en indiquant les progrès à réaliser sous ce rapport d'après les principes icariens : nourriture, vêtements, logement ameublement, médecin, infirmerie, bains, pharmacie, écoles, gymnase, ateliers de femmes, atelier de jeunes filles, ateliers d'hommes, moulin, distillerie, porcherie, scierie, tonnellerie, agriculture, imprimerie, journal, blibliothèque, théatre, musique, bal, amusements, etc.

Il continue :

« L'établissement à Nauvoo n'étant que pro« visoire, nous avons choisi, pour établissement « définitif, le comté d'Adams, dans l'Etat de « l'Iowa, à 66 lieues de Nauvoo, à l'Ouest, entre « le Mississipi et le Missouri. — Nous avons « d'abord préempté, puis acheté des terres, « dont nous possédons déjà plus de 4000 « acres.

« Nous y avons envoyé des bestiaux, des

« machines et des outils, et successivement huit « convois.

« Mais il faut de toute nécessité conserver « Nauvoo pour quelques années encore comme « station provisoire.

« En attendant, j'irai visiter la colonie, voir « tout par moi-même, et déterminer l'empla- « cement d'une petite ville ou commune icari- « enne, dont la construction pourra être com- « mencée au printemps. Puis, je ferai solliciter « auprès du Congrès la réponse à la pétition « que je lui ai présentée en automne 1854, pour « obtenir la concession de 100.000 acres de « terre, ou seulement leur vente avec des ter- « mes pour le paiement.

« J'ai déjà expliqué mes idées générales sur « la ville et les logements dans ma brochure : « *Si j'avais 500.000 dollars !*

« A l'égard du Bureau icarien à Paris, situé rue « Baillet, n° 3, il est occupé, gardé, dirigé par « ma femme et ma fille, et par le citoyen Beluze, « qui ont ma procuration, qui vendent mes « écrits, qui les font imprimer, qui reçoivent « les Icariens de France pour leur donner les « renseignements nécessaires. C'est le citoyen « Beluze qui tient les écritures, et qui envoie à

« la Communauté, après chaque mois, le compte
« de ce qu'il a reçu et payé.

« Quant à la comptabilité de Nauvoo, depuis
« 1852 les écritures sont tenues en double.
« Chaque mois le membre de la Gérance direc-
« teur des finances présente à l'Assemblée géné-
« rale le compte détaillé de la caisse.

Situation morale

« Le 7e anniversaire du départ de la première
« avant-garde, célébré le 3 février 1855, a été
« l'occasion d'une fraternisation solennelle, qui
« a prouvé combien l'habitude de la vie com-
« mune et fraternelle a fait de progrès parmi
« nous. Et si nous avions plus de dévouement
« ou plus de bien-être, on nous verrait fraterniser
« plus constamment, et la fraternité complète
« serait le triomphe de la Communauté.

« Mais pour avoir plus de bien-être, il nous
« faudrait plus de propagande, et pour que je
« pusse faire de la propagande, il faudrait que je
« fusse content. Or, je ne suis pas content, nous
« ne connaissons pas assez nos principes et nous
« ne les appliquons pas assez ; nous n'avons pas
« toutes les qualités icariennes.

« Je désire ardemment vous éclairer sans vous

« blesser ; je veux vous parler comme fondateur
« d'Icarie plus encore que comme président;
« mais je crois nécessaire de vous parler sans
« réticence, en vous ouvrant mon âme tout en-
« tière.

« Je serai d'autant plus hardi, que mes ob-
« servations ne s'adressent qu'à quelques-uns
« qui s'égarent, sans atteindre la masse, que
« je sais être animée des meilleures inten-
« tions.

« Je n'entends pas discuter, mais seulement
« vous donner mon avis, mon opinion, mon
« sentiment, sur ce que je crois absolument
« nécessaire pour le succès de la Communau-
« té.

« Je voudrais rappeler ici, avec leurs motifs,
« nos conditions d'admission du 22 janvier 1850
« et notre Réforme icarienne du 23 novembre
« 1853 : mais ce serait trop long, et comme
« vous les avez imprimées en deux petites
« brochures, vous pouvez les relire ; je vous
« engage à le faire, et je citerai seulement
« l'énoncé de chaque condition.

« — Savoir lire, écrire et signer ;

« — Bien connaître les écrits icariens ;

« — Agir par dévouement à la Communauté

« icarienne, dans l'intérêt du peuple et de l'Hu-
« manité tout entière ;

« — Se dévouer spécialement à la cause des
« femmes et des enfants ;

« — Adopter le principe de l'égalité, sans
« aucun privilège.

« Adopter le principe de la Fraternité ; c'est
« la base du sytème icarien, et le caractère qui
« le rend supérieur à tous les autres systè-
« mes ;

« S'engager à s'abstenir soigneusement de tou-
« tes injures, de toutes médisances et de toutes
« calomnies ;

« Adopter le principe de la vraie liberté, à
« laquelle le système icarien est le plus favora-
« ble ;

« Adopter le principe de la Communauté, en
« renonçant à toute propriété individuelle ;

« Adopter le principe de l'unité.

« Entendons-nous bien, mettons-nous bien
« d'accord ; voici mes conditions :

« 1° Le parti qui me fait une opposition sys-
« tématique et avec lequel je ne veux plus ab-
« solument avoir à lutter, cessera volontaire-
« ment et loyalement son action, ou se retirera
« volontairement de la Colonie, ou bien l'ex-

« clusion sera prononcée contre ceux de se
« membres dont les actes pourraient le méri-
« ter.

« 2° La majorité prendra l'engagement d'être
« ferme et énergique, pour prononcer les ex-
« clusions qui pourraient être nécessaires ; car
« je ne peux pas la sauver si elle ne veut pas
« se sauver elle même.

« 3° Les femmes s'engageront également à
« me soutenir de tous leurs efforts, pour que je
« puisse les défendre elles-mêmes et protéger
« leurs enfants.

« 4° Tous prendront de nouveau l'engagement
« de remplir toutes nos conditions d'admission,
« de pratiquer tous nos principes... .

« 5° Il est indispensable que j'aie tous les mo-
« yens nécessaires pour mettre à couvert ma
« responsabilité matérielle. —Je devrais n'avoir
« à m'occuper que de l'organisation d'Icarie,
« pour faire appliquer nos principes : mais, par la
« force des choses, l'administration matérielle
« est tellement liée à l'adminstration morale.
« que toutes les deux sont inséparables..... Je
« suis, dans toute la force du terme, le serviteur
« et l'esclave de la Communauté. Quoique cette
« position soit souvent pour moi un véritable

« supplice (car je ne dors pas toujours, sur-
« tout dans les temps de disette), je veux bien
« l'accepter, parce que c'est une nécessité dans
« le commencement d'une Colonie.

« 6° Je veux aussi tous les moyens de mettre
« à couvert ma responsabilité morale. Elle est
« plus grande encore que ma responsabilité ma-
« térielle. Ceux d'entre vous qui désirent
« l'ordre et la fidèle observation de nos
« principes me rendent peut-être responsa
« ble de toutes les infractions commises. Le pu-
« blic ne connait aussi que moi et me rend peut-
« être responsable, sur mon honneur, de
« tous les désordres et de tous les vices qui
« pourraient exister en Icarie..... Et si le mal-
« heur voulait que notre entreprise échouât un
« jour, c'est moi que tout le monde accuserait
« de son insuccès.

« 7° Il ne faut plus que je sois paralysé et en-
« travé. — Les divisions, les critiques, les dis-
« cutailleries, les querelles dans lesquelles je
« suis forcé d'intervenir parce que je suis seul
« en position de les calmer, m'ont fait perdre un
« temps énorme et infiniment précieux.

« 8° Je demande plusieurs graves modifica-
« tions à notre Constitution et à nos lois, pour

« avoir plus d'autorité. — En partant vous avez
« juré de suivre ma direction sans critiques et
« sans murmures. — Arrivés à Nauvoo, vous
« avez de nouveau formellement pris l'engage-
« ment de suivre ma direction sans résistance
« et sans réserve. — Mais, me trouvant, contre
« mes prévisions, au milieu de l'ancien monde,
« avec ses préventions et ses préjugés, avec les
« hostilités et les calomnies de nos premiers dis-
« sidents, j'ai cru nécessaire de vous proposer
« une Constitution qui établissait une gérance
« multiple (composée de six membres), élective
« et annuelle, avec des fonctionnaires et des
« agents également électifs et temporaires. —
« C'est la naissance de l'opposition systéma-
« que qui me met aujourd'hui dans la nécessité
« de vous demander plus d'autorité, si vous
« voulez que je puisse vous être utile.

« Je vous demande seulement l'application
« des principes de la Constitution américaine,
« un Président élu pour quatre ans, chargé de
« la haute direction, de la haute administration
« et de l'exécution des lois, choisissant et révo-
« quant, sous sa responsabilité, tous les direc-
« teurs ou administrateurs généraux, tous les
« agents et toutes les commissions qu'il juge

« nécessaires, pouvant travailler avec chacun
« d'eux séparément, ou les réunir en conseil
« pour entendre leur avis et leur donner ses
« instructions.

« La Colonie n'ayant aucune sanction péna-
« le autre que l'opinion publique, qui peut être
« insuffisante, je veux que la Communauté soit
« résolue à prononcer l'exclusion contre quicon-
« que refuserait de se soumettre à toutes
« ses lois, et notamment contre quiconque la
« troublerait par des critiques hors de l'Assem-
« blée générale, qui ne peuvent que paralyser
« le travail et détruire l'harmonie

« Je ne puis rien sans vous, mais vous ne
« pouvez rien sans moi.

« Vous êtes libres de refuser, et moi j'ai la
« même liberté.

« Mais, je n'en ai pas le moindre doute, nous
« serons d'accord, parce que c'est trop évi-
« demment votre intérêt et même votre salut,
« surtout celui de nos vieillards et de nos infir-
« mes, de nos femmes et de nos enfants.

« Je vous préviens dès aujourd'hui que je
« vous présenterai incessamment des lois sur
« l'éducation, sur le mariage, sur l'admission
« des jeunes filles, sur l'admission en géné-

« ral, et sur la révision de la Constitution.

« Je vous préviens même que je vous pré-
« senterai une autre grande innovation, toute
« opposée à celle que demandaient les adver-
« saires de la loi d'avril ; car, pour augmenter
« la propagande et nos ressources de toutes
« espèces, je vous proposerai probablement de
« rendre moitié de l'apport, partie comptant,
« le reste en un billet à courte échéance, si
« l'on part un an après l'admission définitive,
« même 2/3 à celui qui partirait après deux
« ans, même les 3/4 à celui qui ne partirait
« qu'après deux ans et demi ou trois ans,
« même la totalité à celui qui ne se retirerait
« qu'après trois ou quatre ans, la restitution
« s'opérant toujours partie comptant, et partie
« en un billet à courte échéance.

« J'ajouterai, pour terminer, que tous mes
« efforts tendront à organiser la Communauté
« et à vous habituer à sa pratique, de manière
« que ma séparation d'avec vous n'ait plus
« aucun inconvénient.

« Telle est notre situation morale aussi bien
« que matérielle.

« Voici la SITUATION FINANCIÈRE.

« La colonie doit environ 10000 dollars ou

« 30000 francs, payables à des termes divers,
« dans l'espace d'une et deux années ; mais cette
« dette est représentée et garantie par des acqui-
« sitions d'immeubles et de meubles, des cons-
« tructions, des améliorations, des approvi-
« sionnements, pour une valeur beaucoup plus
« considérable ; car nos terres seules de l'Iowa,
« améliorées par notre agriculture, valent déja
« plus de 50000 dollars.

« Cette situation de nos finances est une
« raison impérieuse pour nous de travailler en
« prenant tous les moyens de travailler utile-
« ment ; c'est une raison d'avoir de l'ordre, du
« soin, de la frugalité, de la tempérance et de
« l'économie, mais non de nous inquiéter et de
« nous décourager ; et si nous sommes d'accord,
« si vous marchez avec moi comme un seul
« homme, ma confiance dans nos principes et
« dans l'avenir est telle, que je n'hésiterais pas
« à faire les souscriptions et les emprunts que
« l'on me conseille depuis longtemps en France.

« J'emprunterais même des millions pour vous
« et en mon nom, avec la certitude que nous
« pourrions les rendre facilement au jour fixé,
« avec le seul produit de notre travail.

« Presque tous ceux qui viennent visiter la

du Hâvre le 15 septembre. Six y restent pour gagner le complément de leur apport, tandis que les 84 autres arrivent à Nauvoo le 23, malgré les efforts et les calomnies des dissidents restés à Saint-Louis pour en détourner quelques-uns.

Ensuite, à la date du 3 décembre, le fondateur d'Icarie s'adresse aux Icariens de France:

« Je désire que personne ne parte avant
« l'automne prochain, parce que j'ai absolu-
« ment besoin que vous ne partiez qu'en parfaite
« connaissance de cause, après avoir entendu
« toutes mes explications, quand vous saurez
« tout ce qui se sera passé dans la Colonie, et
« quand vous et moi nous serons parfaitement
« d'accord. »

En même temps, il publie dans la *Revue Icarienne* un article intitulé: *Opinions et sentiments publiquement exprimés concernant le Fondateur d'Icarie*, avec deux mots d'explication:

« Si je ne m'étais pas imposé une grande
« mission, celle de fonder et de diriger Icarie
« pour préparer le bonheur du peuple et de
« l'Humanité... je ne parlerais jamais de moi.
« Mais, Fondateur, Directeur et Président

« nous ne pratiquons pas assez les principes,
« que nous n'avons pas assez de dévouement
« et de fraternité, d'ordre et d'économie,
« d'esprit public et de solidarité.

« Notre émigration, notre Colonie, ne res-
« semblent à aucune autre. Ce n'est pas dans
« un sentiment d'intérêt personnel, ou dans
« un vil égoïsme, pour nous enrichir en exploi-
« tant la terre, pour devenir propriétaires indi-
« viduels, que nous avons quitté la patrie et
« bravé l'océan, sans titre à l'attention et à la
« reconnaissance du Monde; c'est par dé-
« vouement à la cause humanitaire.

« Si, comme c'était le premier projet, la
« Colonie s'était établie au Texas, dans le désert,
« j'aurais conservé toute ma première autorité
« pour être sûr de pouvoir préparer et réaliser
« la démocratie dans toute sa pureté.

« Et, aujourd'hui, si quelque colonisateur me
« faisait l'honneur de me demander conseil, je
« lui conseillerais, sans hésiter, de ne rien tenter
« s'il n'avait pas tout le pouvoir et tout l'argent
« nécessaires. »

Quelque temps après la présentation de ce comte-rendu, arrivent à la Nouvlle-Orléans (le 10 novembre) 90 nouveaux Icariens partis

du Hâvre le 15 septembre. Six y restent pour gagner le complément de leur apport, tandis que les 84 autres arrivent à Nauvoo le 23, malgré les efforts et les calomnies des dissidents restés à Saint-Louis pour en détourner quelques-uns.

Ensuite, à la date du 3 décembre, le fondateur d'Icarie s'adresse aux Icariens de France:

« Je désire que personne ne parte avant
« l'automne prochain, parce que j'ai absolu-
« ment besoin que vous ne partiez qu'en parfaite
« connaissance de cause, après avoir entendu
« toutes mes explications, quand vous saurez
« tout ce qui se sera passé dans la Colonie, et
« quand vous et moi nous serons parfaitement
« d'accord. »

En même temps, il publie dans la *Revue Icarienne* un article intitulé : *Opinions et sentiments publiquement exprimés concernant* le *Fondateur d'Icarie*, avec deux mots d'explication :

« Si je ne m'étais pas imposé une grande
« mission, celle de fonder et de diriger Icarie
« pour préparer le bonheur du peuple et de
« l'Humanité... je ne parlerais jamais de moi.

« Mais, Fondateur, Directeur et Président

« d'Icarie, j'ai la conviction que, pour pouvoir « être utile, il m'est absolument nécessaire « d'être bien connu et apprécié.

« Or, quelques anciens Icariens semblent me « méconnaître, tandis que de nouveaux semblent « ne m'avoir jamais connu.

« J'ai toujours pris pour guide cette maxime « d'un illustre philosophe romain: *Vitam impen-* « *dere vero* (consacrer sa vie à la vérité).

« Dans le *Populaire*, en France, j'ai publié « toutes les opinions concernant mes écrits, mon « système et ma personne, les critiques comme « les éloges, les outrages et les calomnies comme « les témoignages de bienveillance.

« Ici, en Amérique, j'ai publié les injures d'un « journal allemand, comme je publierai ci-après « les témoignages sympathiques de plusieurs écri- « vains anglais, français, allemand et améri- « cain. »

Et il cite une foule de témoignages depuis 1830 (Adresses, Lettres, etc).

Le 15 décembre, Cabet présente le projet de révision de laConstitution d'après les motifs et dans les conditions qui ont été indiqués en détail dans le compte-rendu, et qui se résument en ceci : 1° Revenir à la gérance unique déjà una-

nimement acceptée en 1847, 1848 et 1849 ; 2° se rapprocher de la Constitution américaine.

Voici, en abrégé, la relation des quelques séances consacrées à la discussion du projet.

« Quelles que fussent mes défiances sur le ca-
« ractère et l'ultra-démocratie d'un certain nom-
« bre de membres de la Colonie, je ne pouvais
« croire aux exagérations et aux excès qui al-
« laient éclater.

« Mais le parti ou l'opposition systématique
« que j'avais signalé comme désirant ma mort
« et l'attendant avec impatience, et formant
« déjà une espèce de gouvernement occulte pour
« s'emparer du pouvoir et modifier ou détruire
« le système icarien, voyant ses projets renver-
« sés et ses espérances détruites, jette à l'ins-
« tant les hauts cris ; et, répétant les manœu-
« vres de 1853 contre la loi d'Avril, renouvelle
« tous ses efforts pour recruter des partisans,
« séduire, tromper, entraîner les faibles et les
« crédules.

« Les plus fougueux s'écrient qu'ils défen-
« dront la Constitution le fusil à la main jusqu'à
« la mort, etc., etc. ; ce que je ne puis répéter
« qu'avec la rougeur au front, tant la chose me
« paraît parodie et caricature... !

« Et pour compléter la ressemblance avec l'a-
« gression de 1853 contre la loi d'Avril, ce sont
« deux membres de la Gérance (dans ma convic-
« tion membres du parti), qui donnent à l'ins-
« tant même le signal de l'attaque et prennent
« la tête de la colonne.

« Ce sont les citoyens Gérard, directeur gé-
« néral des finances et de la nourriture, et A.
« Marchand, directeur de l'Education et de la
« Santé.

« Les trois autres membres de la Gérance,
« loin de former aucune réclamation, restent
« disposés à appuyer le Président de la Com-
« munauté.

« Immédiatement après la lecture de ma pro-
« position, je déclare qu'elle va être affichée
« pour être mise à l'ordre du jour pour la sé-
« ance du samedi 22 décembre.

« Le citoyen Gérard attaque le président,
« comme ayant violé la Constitution présentée
« par lui le 21 février 1850.

« De son côté, le citoyen Marchand affirme
« que le citoyen Cabet ne mérite pas sa confiance,
« parce qu'il a fait un choix malencontreux dans
« la personne du citoyen Martin, directeur gé-
« néral de l'industrie et de l'agriculture (dont

« il avait épousé la fille), auteur de tout le mal, « suivant lui.

« Je réponds d'abord au citoyen Gérard qu'il « sera libre de prendre la parole à la séance du « 22 pour s'opposer à la prise en considération, « mais qu'il s'abuse étrangement quand il con-« sidère ma proposition comme inconstitution-« nelle, et qu'il est incroyable qu'il ose m'appe-« ler violateur de la Constitution !

« Je réponds au citoyen Marchand qu'il était « le dernier de la colonie qui pût décemment « attaquer ou plutôt insulter son ancien beau-« père ; et que s'il était vrai que j'eusse fait un « mauvais choix dans la personne du citoyen « Martin, on pourrait me reprocher d'avoir fait « d'autres choix plus mauvais, parce que j'avais « été nécessairement trompé...

« Et tout le monde devine que c'est de lui « que je veux parler. J'ajoute que je répon-« drai bientôt à tout.

« Les cit. Gérard et Marchand rétractent « une partie de ce qu'ils ont dit. L'Assemblée « renvoie l'affaire au 22.

« Le 22, les cit. Gérard et Marchand persis-« tant dans leurs démissions, acceptées par « moi et par l'Assemblée, on procède d'abord

« à la formation de la liste des candidats pour « l'élection de deux remplaçants.

« Le cit. Mourot s'oppose, prétendant que « la démission n'a été acceptée ni par lui ni « par *ses amis*, ni par l'Assemblée. Mais celle-« ci, bien qu'elle eût déjà tacitement accepté, « est consultée par assis et levé, et répond à « la majorité de 93, contre 52, qu'elle accepte « les démissions. La liste se trouve définitive-« ment composée des citoyens Emile Baxter, « Charles Mesnier, Lafaix, Gautier et Gérard. « Le lendemain matin (à dix heures) a lieu « l'élection, par bulletins écrits et signés. Voici « le résultat :

Mesnier	127	élu
Baxter	117	élu
Lafaix	15	
Gautier	7	
Gérard	2	

« Séance du 23. Dans la séance du soir, la « discussion commence sur la prise en considé-« ration. Le cit. Favard dit : nous verrons si « nous devons *blâmer* ou approuver la propo-« sition du citoyen Cabet. — Sur mon obser-« vation, il se rétracte à l'égard du mot blâmer.

« Puis il demande la lecture des deux procès-
« verbaux du 14 février et du 3 mars 1855,
« contenant une première proposition de révi-
« sion, croyant par là m'embarrasser.

« Je déclare que j'ai apporté ces deux procès-
« verbaux pour les communiquer, et j'en fais
« donner lecture. Nous verrons plus tard
« quelle conséquence il est possible d'en tirer,

« Le cit. Mourot insiste pour faire rejeter
« immédiatement la prise en considération.

« Le cit. Mousseron, de Paris, admis depuis
« quelques mois, par mon appui qu'il implo-
« rait, déclare qu'il ne serait pas venu si le cit.
« Cabet avait eu la Gérance unique.

« Les oppositions des citoyens Favard, Mou-
« rot et Mousseron sont presque incroyables :
« mais je leur répondrai bientôt.

« Séance du 25. Le soir, les cit. Marchand,
« Favard, Mourot, Gérard, Mathieu (Louis),
« Ferrandon, Jonvaux, Katz, Mousseron et
« Biey, prennent la parole pour attaquer la
» proposition et moi-même.

« Favard prétend, notamment, que la so-
« ciété a accordé au cit. Cabet tout ce qu'il a
« demandé : sur le tabac, sur la présence à ta-
« ble, sur la tenue de l'Assemblée générale...

« Mais tout mon compte-rendu prouve le con-
« traire.

« Quant au cit. Bicy, il me combat sur je
« ne sais quel point... Mais il a grandement
« raison quand il soutient que c'est la pré-
« somption et la vanité qui sont la principale
« cause de presque tout le mal, et je reconnais
« avec lui, d'après mon expérience, que la va-
« nité est en effet l'une des plus puissantes et
« des plus funestes des passions humaines.

« Avant de clore la séance pour être ajour-
« née à samedi, sachant que quelques membres
« redoutent les dispositions annoncées relati-
« vement aux exclusions qui pourraient être
« nécessaires, j'ajoute, ce que j'avais d'ailleurs
« déclaré dans le compte-rendu, que je ne
« voulais pas avoir la responsabilité des ex-
« clusions, et que c'est l'Assemblée générale
« qui seule, dans sa souveraineté, en aura le
« droit et la charge.

« Ainsi, on attaque non seulement ma pro-
« position, mais moi-même, sans ménagement,
« sans recpect, sans rien, et même, je puis le
« dire, avec outrage ; on m'écraserait, on m'hu-
« milierait, on me flétrirait dans l'opinion pu-
« blique, si je pouvais être écrasé, humilié,

« flétri. En vérité, c'est presque incroyable !
« c'est horrible !

« Mais je puis être encore trop utile à la cause
« populaire pour que je ne regarde pas comme
« un devoir de rétablir la vérité. Je vais donc,
« avant d'aborder la grande discussion, citer
« de nouveau les adresses des 31 mai 1851
« et 23 novembre 1853, en commençant par
« trois autres pièces; car, s'il y a des hommes
« qui peuvent me méconnaître, et dont le triom-
« phe sur moi serait presque un sacrilège, il
« est nécessaire que, craignant moins que
« jamais de parler de moi, je me fasse bien
« connaître tout entier. »

Et il donne une foule de citations, dont quelques-unes rappellent les sentiments bienveillants naguère exprimés à son égard par ceux qui l'attaquent si indignement aujourd'hui.

Voyons maintenant la séance du 29.

« A l'ouverture, le citoyen Labbé proteste
« avec énergie contre ce qu'a dit précédem-
« ment Favard, qui s'est permis de qualifier de
« votes de complaisance les votes émis en fa-
« veur de la Réforme icarienne, du règlement
« sur l'Assemblée générale, etc.

« Le cit. Célonne présente quelques observa-
« tions générales. Il reconnaît qu'il y a deux
« opinions extrêmes ; mais il voudrait les paci-
« fier. Il désire aussi que, avant l'ajournement,
« la société fasse une manifestation solennelle
« de sa résolution de rentrer dans les voies
« d'Icarie.

« Je réponds alors que j'applaudis aux sen-
« timents de l'orateur ; que l'on aurait dû ac-
« cueillir ma proposition et la prendre en con-
« sidération, sauf à présenter ensuite quelques
« amendements, que j'étais disposé à examiner
« attentivement et même à accepter, s'ils me
« paraissaient convenables ; mais que, d'un côté,
« je ne consentirai d'autres concessions que
« celles que je jugerai justes et nécessaires ;
« qu'il m'est impossible de retirer ma proposi-
« tion ; mais que loin de vouloir en précipiter la
« décision, je désire qu'elle soit examinée avec
« toute la maturité possible.

« Cependant, dès aujourd'hui, je veux pré-
« senter quelques courtes observations. Nous
« verrons un peu plus tard la question de l'exis-
« tence d'un parti, que les citoyens Mourot et
« Ferrandon paraissent vouloir nier.

« Je veux signaler un autre point concernant

« les abus et les désordres dont je me plains :
« c'est celui relatif au whisky. Nous ne devrions
« jamais avoir à parler, dans la colonie Icarienne,
« d'intempérance, de gaspillage, et surtout
« d'ivrognerie et d'ivresse. Pendant assez long-
« temps on ne citait qu'un ivrogne dans la Co-
« lonie, et maintenant on peut citer plus d'un
« individu fréquemment dans un état qui ne
« fait pas honneur à Icarie.

« J'en dis autant du tabac, dont quelque-uns,
« en tropgrand nombre même, subissent en-
« core l'esclavage, en violation formelle de nos
« lois, et en provoquant d'autres à les imiter.

« Je vous l'ai déjà dit et je vous le répète, il
« n'est plus possible de tolérer ces abus, et je
« trouve que j'ai absolument besoin d'un remède
« radical pour les faire cesser. — Mais je m'ar-
« rête pour aujourd'hui : samedi prochain,
« 5 janvier, j'entrerai tout-à-fait dans le cœur
« de la question.

« Le cit. Ferranvon déclare qu'il apprécie tel-
« lement l'utilité du cit. Cabet, qu'il serait moins
« affligé de voir la colonie perdre la moitié de
« ses membres que de la voir perdre son Pré-
« sident... — S'il en est ainsi, lui dis-je, pourquoi
« donc commettez-vous tant d'abus capables de

« me forcer à m'éloigner? — Je veux ma dignité
« d'homme, dites-vous. — Bien! Mais quelle
« erreur, quelle confusion dans l'application!
« qu'y a-t-il de commun entre ma proposition
« et votre dignité d'homme?... Mais moi, est-
« ce que je n'ai pas aussi ma dignité d'homme?
« Est-ce qu'elle ne me commande pas de prendre
« tous les moyens de mettre ma responsabilité
« à couvert et de faire prospérer Icarie, non
« seulement par le travail, par l'agriculture et
« l'industrie, mais encore par la moralité, la pro-
« bité, la loyauté et l'honneur?

« Le cit. Gérard dit: je rétracterai volontiers
« les expressions qui blessent le cit. Cabet,
« quand il aura rétracté lui-même les erreurs,
« les calomnies et les outrages qu'il a répandus
« dans les numéros 5, 6 et 7 de la *Revue Ica-
« rienne.*

« Ceci éclipse tout le reste.

« Et l'on voudrait que je restasse exposé à de
« pareils gérants! Je vous répondrai! Et je vous
« réponds à l'instant que, si j'avais besoin d'une
« preuve pour la nécessité de ma proposition,
« c'est vous qui me la fourniriez aujourd'hui. —
« Je ne vous en dirai pas davantage pour le mo-
« ment: mais préparez-vous à vous expliquer

« plus catégoriquement; et moi je vous ré-
« pondrai nettement. »

Séance du 5 Janvier 1856

« Mes fatigues et mes émotions me seront
« peut-être funestes; mais que m'importe à moi?
« Quand j'ai accepté ma mission régénératrice,
« je n'ai pas ignoré que j'acceptais toutes les
« tribulations, toutes les injustices, toutes les
« ingratitudes, et même tous les genres de dan-
« gers. Je n'en ai le souci que pour ma femme
« et ma fille, que je sacrifie en les laissant en
« France, pour ceux d'entre vous qui sont dignes
« de mon estime, de mon affection et de mon
« dévouement, et pour la cause générale.

« Et jamais peut-être la cause de la Démo-
« cratie n'aura été discutée et défendue plus
« réellement que dans notre assemblée d'au-
« jourd'hui.

« Car, si dans la grande Révolution française,
« l'Assemblée Constituante a été grandiose et
« sublime d'amélioration et de réforme, ce
« n'était encore que la lutte de la Bourgeoisie
« contre l'Aristocratie; et si les discussions de
« la Convention ont été de-même grandioses et
« sublimes d'énergie, ce n'était encore que le

« combat furieux et désespéré de la Démocratie
« contre la Monarchie renversée au milieu de
« la guerre et de la tempête. Mais nous, Icariens,
« c'est au delà de l'Océan, presque dans un
« désert, loin des armes et de la guerre, que
« nous discutons, dans une assemblée populaire
« et pacifique, en présence de nos citoyennes
« attentives, les principes de la véritable dignité
« de l'homme, de la souveraineté et de la puis-
« sance des lois.

« Je veux bien encore entrer en discussion
« pour vous éclairer ; mais, la discussion ter-
« minée, vous marcherez librement avec moi ou
« sans moi.

« J'examinerai la question d'un parti, orga-
« nisé comme société secrète et comme gou-
« vernement occulte, cherchant à s'emparer
« du pouvoir à l'instant de ma mort, ou même
« auparavant, avec le secours de tous les dis-
« sidents rentrant à la fois.

« J'établirai que ma proposition n'est pas in-
« constitutionnelle; qu'elle doit être prise en
« considération et qu'elle doit être définiti-
« vement adoptée.

« Puisqu'on m'y force, je vais passer très rapi-
« dement en revue nos conditions d'admission,

« pour citer de nouveaux faits et présenter de
« nouvelles considérations. »

Il cite en effet ces conditions, et signale un très grand nombre d'infractions commises à leur égard, et qui se renouvellent fréquemment. Puis il poursuit :

« Certes, voilà des maux, et j'ai dit que l'exis-
« tence d'un parti ou d'une Opposition systéma-
« tique était le plus grand de tous, parce qu'elle
« les renferme, ou les enfante, ou les aggrave
« tous.

« Avant mon départ pour la France (en 1851),
« plusieurs dissidences avaient éclaté. Après
« mon départ, quelques individus, qui étaient
« plus viveurs et révolutionnaires qu'Icariens,
« qui étaient impatients de jouir, et qui avaient
« quelque influence sur la gérance, la poussèrent
« dans la voie des concessions contre nos prin-
« cipes icariens ; car celui qui me remplaçait
« provisoirement, écrivait à Beluze pour moi :

« Nauvoo, 23 avril 1852.

« Je vous avoue franchement que moi-même
« je n'ai plus qu'un but, c'est de sortir d'ici.
« Quand le cit. Cabet saura tout ce que nous
« sommes obligés de faire, en fait de conces-
« sions contre les principes; il sera de notre avis

« Je ne doute pas qu'il ne dise que nous avons
« été trop tolérants; que nous aurions dû l'aver-
« tir et le presser davantage de hâter son retour
« — Signé : Prudent. »

« Savariau, directeur de l'Industrie et de
« l'Agriculture, m'écrivait dans le même sens
« quelques jours après.

« Telle est l'origine de l'Opposition systéma-
« tique. Depuis sa formation, le relâchement
« de nos principes et le désordre ayant conti-
« nuellement augmenté, j'ai tenté et fait adop-
« ter une première réforme en 1853. — Mais
« le mal étant déjà trop grand, et moi ne pou-
« vant employer des moyens assez énergiques,
« cette première réforme est restée presque
« sans effet; et le mal a continué de s'aggra-
« ver.

« C'est pourquoi je me trouve aujourd'hui
« dans la nécessité de déchirer le voile et de re-
« courir à un remède plus radical en vous pré-
« sentant ma proposition de révision.

« Je voulais continuer ma discussion, lors-
« que les cit. Mourot et Marchand l'interrom-
« pent. Le cit. Mourot prétend que je n'ai pas
« le droit de rédiger la *Revue Icarienne* et de
« rendre compte des séances comme je l'ai fait,

« et que la dépense de l'impression devait être
« autorisée par l'Assemblée.

« Mais non, nos lois ou règlements n'exigent
« l'autorisation que pour les achats ou ventes
« d'immeubles, et pour les emprunts ; ils don-
« nent au Président de la Communauté la haute
« direction, notamment la direction de la pro-
« pagande, la rédaction et l'impression du
« journal et des brochures, la correspondance ;
« et c'est ainsi que depuis le commencement
« de la Colonie jusqu'aujourd'hui, les choses
« se sont toujours pratiquées sans aucune récla-
« mation ; et s'il en était autrement, il lui serait
« impossible (au président) de diriger la so-
« ciété.

« Le cit. Marchand se plaint amèrement de
« ce que j'ai dit qu'il avait chanté à voix basse
« la *Marseillaise* le 25 décembre, dans le ré-
« fectoire, avec le cit. Mousseron et quelques
« autres.

« Oui, la *Marseillaise* est un hymne saint
« et sacré. Mais, répondez, cit. Marchand, pour-
« quoi la chantiez-vous ce jour-là, lorsqu'on
« criait tout autour de vous, dans les ateliers,
« que la Constitution était violée, qu'on était
« menacé du despotisme, de la tyrannie, de

« l'usurpation par un ambitieux ; que M. Cabet
« était un Louis-Napoléon, que sa proposition
« était un Deux-Décembre, etc ? Vous croyez
« échapper en prétendant que c'est une farce,
« une parodie burlesque, que vous avez chan-
« tée sur l'air de la *Marseillaise*...

« Hé bien ! pour moi, ce serait à peu près
« la même chose ! A mes oreilles, ou plutôt à
« mon cœur, ce serait toujours une profanation,
« un sacrilège... ! Et je suis forcé de le décla-
« rer, l'excuse de Marchand me paraît aussi in-
« justifiable que la faute. »

Séance du 6 Janvier

« Démission du citoyen Jules Cottet, secré-
« taire de l'Assemblée.

« Le président l'invite à continuer ses fonc-
« tions ; mais, sur sa persistance à donner sa
« démission, l'Assemblée décide qu'il sera
« remplacé.

« Nouvelles attaques de Mourot et de Mar-
« chand. — Ferrandon proteste de son respect
« pour le Président de la Communauté. — Le
« Président termine la séance par l'observation
« suivante:

« Jusqu'à présent, plusieurs d'entre vous ont

« pris la parole pour m'attaquer avec véhémen-
« ce, moi et ma proposition, tandis que je vous
« fais pour ainsi dire la chouette à tous, per-
« sonne ne prenant la parole pour me soutenir.
« De là, encouragement pour les opposants, qui
« se disent, d'un air triomphant, plus nombreux
« et plus forts ; et quelque inquiétude de la
« part de quelques autres, qui voient leur es-
« pèce d'assurance et mon isolement ; mais que
« les uns ne se fassent pas d'illusion, et que les
« autres ne se laissent pas intimider ; car il ar-
« rivera ce qui est arrivé à l'occasion de la loi
« d'Avril, que les opposants disaient révoquée à
« la première séance à la presque unanimité,
« et qui a été conservée à la presque unanimi-
« té quand j'ai eu fait connaître mes motifs.
« Beaucoup de membres, dont les opinions au-
« ront une grande influence, voudraient soute-
« nir ma proposition et déclarer qu'ils me sui-
« vraient dans ma retraite ; et c'est moi qui les
« retiens en leur demandant de me laisser sou-
« tenir seul la discussion ; mais après la discus-
« sion, je demanderai l'opinion de chacun par
« l'appel nominal des femmes comme des hom-
« mes, des nouveaux comme das anciens, et je
« demanderai les motifs de chaque opinion.—

« Du reste, je vous le répète, vous êtes libres et « moi aussi !

Séance du 12 Janvier

On présente le compte de caisse, dont voici le résumé :

Restant en caisse au 1er déc. dollars.	793,89
Recette de décembre	5440,39
TOTAL	6234,28
Dépense de décembre.	5017,18
Reste en caisse au 1er janvier, dollars .	1217,10

Avant de continuer la discussion sur la proposition, le Président expose quelques idées sur les votes des Assemblées délibérantes. Puis, arrivant à la question, il dit, en répondant aux opposants :

« Comment pouvez-vous comparer à un dic-
« tateur un Président élu pour quatre ans par
« une Assemblée générale qui conserve le
« droit de faire des lois ? Et quel danger pou-
« vez-vous apercevoir dans un pareil président
« en Icarie, qui n'a pas un soldat, pas un juge,
« rien, absolument rien ; surtout quand ce pré-
« sident est le même homme auquel vous avez

« prodigué tant de manifestations de confiance, « de respect et d'amour.

« Vous savez que partout je reçois, de la part « d'étrangers, des manifestations analogues; « vous ne pouvez douter que les Icariens de « France ne pourront ni concevoir ni tolérer « vos excès d'aujourd'hui.

« J'ai prévu bien des luttes pour défendre « le peuple, et je les ai toutes acceptées, sans « prévoir cependant celle qui met aujourd'hui « ma persévérance à une nouvelle et cruelle « épreuve. »

Séance du 13 Janvier

Gouvain, allemand, ayant manifesté le désir de demander son admission définitive, et le citoyen Cabet l'ayant dissuadé de le faire en ce moment, d'autant plus qu'il s'agit ici d'un candidat contraire à la proposition de révision, et que d'ailleurs il n'est pas en règle pour son apport, le président, à la séance du soir, raconte l'affaire à l'Assemblée. Intervention de Cottet, Claudy, Favard, Mathieu (Louis), pour soutenir la demande d'admission. — Favard dit: « Si « vous rejetez Gouvain, comme nous sommes « plus du quart qui soutenons son admission,

« ce quart nous suffira pour en repousser d'au-
« tres, et les membres du dernier départ pour-
« ront bien être repoussés. »

« A quoi le cit. Cabet répond :

« Vous osez menacer que le quart de l'Assem-
« blée actuelle, que vous croyez, comme vous,
« décidé à rejeter ma proposition, votera contre
« l'admission définitive des 90 Icariens arrivés
« depuis moins de deux mois, uniquement par
« représailles et par vengeance. Mais, malheu-
« reux, dans ma conviction, vous faites une
« chose inqualifiable, une monstruosité. — Com-
« prenons bien l'esprit et le sens des lois sur les
« majorités spéciales, aux 3/4, etc. C'est un prin-
« cipe universellement reconnu en législation,
« que les lois sont faites par le législateur dans
« la supposition de la loyauté, de la *bonne foi*,
« de la sincérité dans leur exécution, et que le
« cas de *fraude* est toujours excepté. »

« Et la demande en admission n'a pas d'autre
« suite.

Séance du 19 Janvier

« Rien n'était plus facile, dit le président de
« la Communauté, que de s'entendre avec des dis-
« positions amicales et fraternelles. Mais beau-

« coup d'adversaires ont déjà pris part à l'atta-
« que, et, à la dernière séance, le cit. Favard a
« paru prendre le rôle de principal assaillant, et
« vous a présenté une masse d'objections, ou
« plutôt d'hostilités, sans aucun ménagement.

« Quelques citoyens et quelques citoyennes, se
« laissant entraîner par le ton tranchant et véhé-
« ment de l'orateur, ont dit qu'il me serait impos-
« sible de repousser ses attaques. Et moi je vous
« dis, aux uns et aux autres, que je pulvériserai
« et j'anéantirai tous les arguments de Favard,
« sans en laisser subsister un seul ».

Et il repousse les attaques de Favard, qui l'a accusé de jeter le trouble dans la société, de tuer la propagande, de traiter comme des Ilotes les Icariens, auxquels il veut ravir tous leurs droits, les menotter, les garotter, etc., etc.

« Ce langage, dit-il, a-t-il un autre caractère
« que celui de l'hostilité poussée jusqu'à la mé-
« chanceté? N'est-ce pas abominable, en effet, de
« la part d'un homme qui proteste souvent, les
« larmes aux yeux, de son attachement pour moi,
« d'un homme qui est le frère de mon gendre,
« d'un ouvrier que j'avais admis dans ma famille
« parce qu'il était, à mes yeux, le plus sensé,
« le plus prudent, le plus sage, le plus coura-

« geux, le plus dévoué, le plus honnête, le plus
« démocrate et le plus Icarien de tous les ou-
« vriers que je connaissais.

« Comme j'ai parlé de ma résolution de retraite
« si ma proposition était rejetée, Favard me re-
« proche de vouloir ruiner la société... Mais
« c'est lui et ses amis qui peuvent la ruiner en
« rendant ma retraite nécessaire.

» Vous reconnaissez, Favard, qu'il faut signaler
« les ivrognes à l'Assemblée générale; et vous
« savez qu'il y a bien d'autres faits qui méritent
« plus encore de lui être signalés!

« Eh bien, c'est aussi mon avis.

« Mais, pour y parvenir malgré toutes les
« difficultés, il me faut une autorité que je n'ai
« pas, assez forte, assez stable, en un mot suf-
« fisante ; et c'est pourquoi je présente ma pro-
« position, que vous avez tort de combattre
« avec tant de véhémence ; car, pesez-la bien,
« la voici :

« *Proposition du Fondateur d'Icarie à*
« *l'Assemblée générale.*

« La Constitution Icarienne sera modifiée
« ainsi qu'il suit :

« Article premier. — Le Président de la Com-
munauté Icarienne est élu pour quatre ans.

« 2. — Il y a un Vice-Président. — Il est élu par l'Assemblée générale. — Il est élu en même temps et pour le même temps que le Président.

« 3. — En cas de mort du Président, il est remplacé par le Vice-Président, pour le temps qui reste à courir sur les quatre années.

« 4. — La souveraineté continue à appartenir à la Communauté. — L'Assemblée générale continue à faire les lois.

« 5. — Le Président est seul chargé de la direction supérieure, de l'administration générale et de l'exécution des lois.

« 6. — Il fait les règlements d'administration publique.

« 7. — Chaque citoyen continuera à avoir le droit de proposer des projets de lois.

« 8. — Chaque citoyen pourra demander qu'un règlement d'administration publique, fait par le Président, soit, en tout ou en partie, soumis à la ratification de l'Assemblée générale pour être transformé en loi.

« 9. — Le Président pourra, dans les dix jours d'une loi nouvelle, demander l'ajournement, pendant six mois, pour une seconde discussion et un second vote.

« 10. — L'Assemblée générale pourra répondre, à la majorité des deux tiers, en ordonnant l'exécution immédiate.

« 11. — Le président nomme : tous les membres de la Gérance ou de l'Administration, sous le titre de Directeurs Généraux ; — tous les fonctionnaires secondaires, tous les agents, toutes les Commissions qu'il juge nécessaires ; — le Directeur de la Colonie d'Iowa ; — les Directeurs du moulin, de la distillerie, de la porcherie, de chaque ferme, de chaque manufacture, et généralement tous les Directeurs ou Administrateurs qui ont de l'influence sur les finances de la Communauté.

« Tous sont responsables envers lui et envers l'Assemblée générale.

« 12. — La nomination des membres de la Gérance et du Directeur de la Colonie de l'Iowa est soumise à la ratification de l'Assemblée générale par la majorité des deux tiers.

« 13. — Le Président peut les révoquer.

« 14. — L'Assemblée générale peut également, à la majorité des deux tiers, demander leur révocation.

« 15 — Les Directeurs des ateliers ordinaires continueront d'être élus par les ateliers, avec la ratification du Président.

« 16 — Le Président sera responsable et soumis au jugement de la Société à la fin de la Gérance.

« Toutes les opérations importantes seront constatées par écrit et rendues publiques.

« 17. — La Constitution, les lois et règlements, continueront à être exécutés dans leurs dispositions qui ne sont pas contraires ou inconciliables avec les présentes.

« 18. — La Constitution reprendra sa force après quatre ans, à moins que l'Assemblée générale ne prenne une disposition contraire, sur une demande faite dans le mois qui précédera l'expiration des quatre ans.

« Nauvoo, le 19 Janvier 1856,

« Cabet. »

Le dimanche 3 février, la séance commence à 11 heures du matin. On propose l'ajournement de l'élection pour trois membres de la Gérance (Cabet, Martin, Baxter). Et tout annonce qu'il va être voté, lorsque éclate un grand désordre : 55 opposants, ayant Prudent, Mourot et Gérard à leur tête, sortent inconstitutionnellement de l'Assemblée en protestant et en s'abste-

nant de voter. 14 autres, restés dans la salle de l'assemblée, s'abstiennent aussi en violant la loi comme ceux qui sont sortis.

Mais 70 membres restant à leur poste, constituant, dès le commencement de la séance, une majorité légale et suffisante, votent l'ajournement. La séance est levée à 4 heures et demie.

A la séance du soir, le même jour. Le cit. Cabet proteste contre la sortie et l'abstention des 55 et des 14 qui ont trois fois violé la Constitution et la loi. Mais après que la séance a été légalement levée par le président de l'Assemblée, l'Opposition reste réunie au nombre de 67 sur 150 inscrits ; elle forme un bureau, puis procède à l'élection d'un Président de la Communauté, et nomme Gérard par 61 voix ; 6 donnent la leur au cit. Cabet.

Dans cette séance insurrectionnelle, qui dure depuis 9 heures jusqu'à 11 heures et demie, on décide que, le lendemain matin, pendant la séance, après 9 heures, Gérard ira s'emparer du bureau de la Gérance et de l'imprimerie, tandis que ses amis se tiendront en permanence pour le soutenir et lui prêter main-forte ; qu'un écriteau portant ces mots: *Fidélité à la Constitution* sera arboré dans le réfectoire servant de

salle à l'Assemblée générale ; que la journée sera proclamée une révolution, une victoire populaire et la plus belle page de l'histoire d'Icarie.

Le lendemain 4 voit éclater plusieurs scènes de désordre, dans lesquelles les cit. Baxter et Haymart sont apostrophés comme bourgeois et aristocrates.

Le cit. Cabet, qui a pris la précaution d'appeler le magistrat municipal de la ville, déclare que si de 1 heure à 5 heures, la Colonie ne trouve pas le moyen de s'entendre pacifiquement sur les mesures à prendre, elle peut être perdue le lendemain. Puis, à 2 heures, il déclare que pour sauver la Colonie, pour sauver les femmes, les enfants, les vieillards et les infirmes, dans l'intérêt du peuple et de l'Humanité tout entière, il consent à ajourner sa proposition pendant un an.

Les femmes et beaucoup d'hommes pleurent de joie, Ferrandon s'écrie qu'il est enchanté et ravi ; un autre dit que ce n'est pas une concession, une reculade de la part du cit. Cabet, mais un acte de courage et de dévouement ; tous déclarent qu'ils sont prêts à voter pour le cit. Cabet, et qu'ils prennent l'engagement de pratiquer

désormais les principes Icariens, la Constitution, les lois et les règlements.

Une nouvelle Assemblée générale est convoquée pour le soir, et le cit. Cabet est, en effet, réélu à l'unanimité Président de la Communauté.

Mais ce n'était qu'un feu de paille ou qu'une ruse de la part de l'Opposition; car, dès le même soir, et depuis, jusqu'au 23 février, on peut constater dix à douze actes d'une flagrante hostilité contre ce Président qu'on vient de nommer à l'unanimité, notamment sa destitution comme rédacteur du journal et des brochures, ou plutôt la suppression de ceux-ci pour étouffer sa voix et celle de la vérité!

Et depuis ce jour, 23 février, l'Opposition est parvenue à se former une majorité; mais cette majorité n'a été que l'effet et la suite des violences des 3 et 4 février; de la violation de la Constitution et des lois; d'une espèce de terreur qui a fait passer les timides de l'ancienne majorité du côté d'une Opposition remplie d'audace.

Dans cette situation, Cabet, en sa qualité de Fondateur d'Icarie, envoie, à la date du 28 mars, une *Adresse aux Icariens de l'Extérieur*, où il raconte les faits survenus dans la

Colonie, et engage ses coreligionnaires à souscrire avec enthousiasme pour tout ce qu'ils pourront, et à envoyer leurs dons au citoyen Beluze, son mandataire à Paris, qui les lui fera parvenir en temps opportun. Il ajoute :

« Je vous demande de ne penser à partir qu'au « printemps de 1857, parce qu'il est nécessaire de « me laisser le temps de faire mes préparatifs.

« Vous pouvez compter sur mon courage et « mon énergie pour surmonter tous les obsta- « cles, car je vous défendrai jusqu'au dernier « soupir ; dites-moi si je puis compter sur « vous.

« Pour moi, l'expérience que nous avons « faite pendant huit années est décisive, ce « n'est plus qu'une question de patience et de « temps. Courage donc, ne cédez pas au génie « du mal. Raidissez-vous contre les circonstan- « ces adverses.

« Courage, et la Communauté Icarienne de- « viendra l'asile et le port de tous les malheu- « reux qui aiment le travail et la vertu ! »

Mais voici le 12 mai et la mémorable séance de ce jour, ou plutôt de cette nuit. — L'ordre du jour est la proposition sur la fermeture du Bureau de Paris.

Le Président de la Communauté, Cabet, réclame la priorité pour plusieurs affaires importantes dont il a à faire part.

Mourot interrompt, en s'écriant: C'est une ruse! — Montaldo l'appuie. — Mais Mercadier, Vogel et Loire soutiennent la demande du Président. — Favard ayant sommé Mercadier de prouver que la majorité a violé la loi, celui-ci cite plusieurs exemples et réduit l'interrupteur au silence. — Cabet dit qu'il est évident que la loi l'autorise à présenter à l'Assemblée les affaires en question et qu'il va répondre. Murmure de la majorité. La Minorité se récrie. Pendant le bruit on adresse, surtout au citoyen Cabet, des apostrophes très violentes. — Katz l'appel agitateur, et s'écrie: « Non, vous n'êtes plus mon Washington! Aujourd'hui vous êtes mon Nicolas! » — On demande le rappel à l'ordre. Mais il accuse le citoyen Cabet d'avoir commis des crimes et des délits; ce que Vogel relève par ce défi: « Que le citoyen Katz cite sous peine d'être un faux accusateur. » Katz se tait.

— Mourot: « Non, cit. Cabet, vous n'avez pas été insulté. »

— Cabet: « Comment! je mérite tout ce « qu'on m'a dit! Non, ce ne doit pas être là le

« prix de cinquante années de dévouement à la
« cause populaire. Dans ce cas, que mériterait le
« cit. Mourot? Ah! je comprends pourquoi il
« n'a pas voulu de la discussion sur les lettres *du*
« *Courrier!* (allusion à la correspondance de
« Mourot avec le *Courrier des Etats-Unis*, jour-
« nal de police gouvernementale, qui, sous les
« dates des 6 février, 4 et 12 mars, a publié
« trois lettres remplies des accusations les plus
« odieuses contre Cabet). — Je n'ai pas été in-
« sulté! Que faut-il encore pour que je le sois?
« Que l'on m'assassine, ce sera encore moi qui
« attaquerai, et celui qui enfoncera le poignard
« ne fera que se défendre! Mais, dans l'intérêt
« de la minorité, de la majorité de l'Iowa, des
« Icariens du dehors et du peuple, je ferai des
« efforts surhumains pour la sauver. Pour cela,
« je soulèverai ciel et terre; s'il le faut, je m'a-
« dresserai aux tribunaux du pays; et, s'ils
« étaient ouverts demain, demain j'y aurais
« recours. »

Interruptions prolongées.

Mourot demande la destitution du Président de la Communauté. — Mercadier invite la minorité à rester à son poste, en se concentrant dans son inébranlable unité. Prudent

et Montaldo appuient la proposition Mourot.

Cabet: « Quoique la proposition faite ainsi me « paraisse fort extraordinaire, je ne la repousse « pas entièrement pour le moment ; toutefois « je la modifie. — La destitution du Président « est une affaire trop importante pour qu'on « veuille l'enlever par un coup d'audace, et en « quelque sorte l'escamoter. Dans votre intérêt « je vous engage à déployer moins de violence « et de précipitation. D'ailleurs, je n'ai nul- « lement violé la Constitution ; c'est à examiner. « Mais, si vous voulez me destituer, ne la vio- « lez pas à votre tour par une destitution im- « médiate. Selon la loi, d'accord avec la justice « et l'humanité, une telle proposition doit être « rédigée par écrit, motivée, mise à l'ordre du « jour et discutée librement et volontairement. « Je désire, je provoque cette discussion, grande « et libre, où je montrerai ce que peut un « homme de cœur en butte à d'indignes accu- « sations. Après les débats, on verra lesquels « des accusateurs ou de l'accusé seront les vrais « coupables (Longue sensation). »

Joseph Therme appuie la demande en destitution. Vogel et Mercadier protestent. Celui ci dit: « Qu'on le sache bien, la minorité ne

« souffrira pas la violence ! Pour mon compte,
« s'il fallait la repousser au prix de mon exis-
« tence, je le déclare, fier de mon droit, au nom
« du respect que l'on doit au vieux défenseur du
« peuple, je périrais sans crainte et avec bon-
« heur ! »

Katz : « Si le cit. Cabet avait des canons et des
« baïonnettes il s'en servirait contre nous ! (A
« l'ordre, à l'ordre ! Grand bruit).

Cabet, dominant le tumulte : « Voilà donc le
« cit. Katz devenu un des organes de la majo-
« rité, lui que les autres chefs appelaient na-
« guère encore fainéant et d'autres noms aussi
« dédaigneux. Avec des canons je suis sûr de
« ce que vous feriez vous-même : à voir la vio-
« lence dont vous donnez tant de preuves, vous
« auriez bientôt réglé avec la minorité, et avec
« moi particulièrement. »

Une voix : « Avec vous seulement, pas avec la minorité (celle-ci se récrie). »

Mercadier : « La Minorité aussi ; toute la mino-
« rité ! Si le cit. Cabet est proscrit, nous vou-
« lons tous l'être avec lui (Minorité : Oui, Oui.
« — Le tumulte dure un quart d'heure) ».

Blondeau : « Il est toujours et plus que ja-
« mais notre Président. Lui et nous n'agissons

« qu'au nom de nos droits de légitime défense :
« la Constitution est notre bouclier. Rien ne
« nous fera reculer ». (Le bruit recommence,
« Schroeder va sortir pour chercher les magis-
« trats ; Favard le retient. Le calme se réta-
« blit.) »

Une voix : « Il va être deux heures. Je pro-
« pose de lever la séance ».

Montaldo propose à la majorité de se constituer en permanence.

Cabet appuie la levée ou la suspension de la séance, par la raison qu'il est très fatigué. (Majorité : Tant pis ! qu'il s'en aille !)

Mercadier, appuyé par la minorité, insiste vainement pour la levée de la séance. La majorité se récrie : Restons jusqu'à la fin !

Prudent propose de nommer une commission d'enquête et de surveillance.

Cabet : « Pourquoi cette destitution, cette com-
« mission et tout ce qui les accompagne ? J'ai
« parlé de tribunaux, c'est vrai ; mais sont-ils
« ouverts dès demain, et n'y a-t-il pas de longs
« délais à observer ? Je n'ai pas menacé la Com-
« munauté, pas même la majorité, pas même
« personne ; je n'ai dit qu'une chose : c'est que
« j'irai demander aux tribunaux américains si

« la Constitution est violée. S'il y a violation
« de votre part, qu'aurez-vous à dire ? Que fe-
« rez-vous ? Nous rentrerons dans la loi. Mais
« alors où est le mal, et pourquoi tant d'insultes
« et violences ? Je plains votre égarement, vo-
« tre facilité à vous laisser tromper. Pour moi,
« je me sens une énergie et un courage dont vous
« n'aurez pas raison à aussi bon marché que
« vous vous l'étiez figuré. Jusqu'à la mort, je res-
« terai à mon poste, et je défendrai Icarie
« et tous les Icariens dont elle est la pro-
« priété ».

Katz : « Il est coupable d'escroquerie ! Oui,
« cit. Cabet, vous êtes un voleur, un escroc !...
« (Profonde sensation). »

Cabet au cit. Katz : « Je vous somme de dire
« tout ce que vous savez à ce sujet : répondez,
« ou vous mériterez d'être flétri comme un in-
« fâme, comme un lâche calomniateur. »

Katz : « Oui, vous avez retenu l'argent du der-
« nier départ ; nous prouverons que vous ne l'a-
« vez pas envoyé à la Nouvelle-Orléans, comme
« vous le dites ; vous avez gardé 1600 dol-
« lars. » (Quelques jours après, les 1600 dollars
reviennent avec les Icariens auxquels ils étaient
destinés, et qui, refusant d'entrer dans la Com-

munauté, les déposent entre les mains du cit. Cabet pour prouver leur confiance).

Cabet : « Et vous, Majorité, vous entendez et « vous ne protestez pas ! » (Didier fait observer que Katz seul dit cela ; Favard proteste ; Marchand désapprouve par un signe de tête).

Prudent : « Je demande que la Commission « soit nommée à présent ».

Mesnier aîné : « S'il n'y a pas urgence, ne « nommons pas la Commission ; si, au contraire, « on veut la nommer, on reconnaît par là l'ur- « gence, et alors il faut la majorité des trois- « quarts. »

Mercadier, et Didier, parlent dans le même sens.

Mourot: « On parle de la loi et de la Constitu- « tion, il n'y en a plus. Nous sommes en Révo- « lution. »

Favard : « Il faut les 3/4, et toutes les fois « que la majorité ira contre la loi, je ne vote- « rai pas avec elle.

Cabet : « Voyez la position dans laquelle vous « jettent quelques hommes violents et ambi- « tieux ! Si vous l'eussiez voulu, nous nous se- « rions séparés tranquillement, comme cela con- « vient à des hommes ; vous n'auriez pas poussé

« la Société à des extrémités qui peuvent amener la ruine pour tout le monde ».

Mais Prudent persiste, et propose comme candidats pour la commission Katz, Mourot et Montaldo. La majorité, toujours dans le bruit, procède alors par bulletins écrits, sans que la minorité y prenne part. Le président de l'Assemblée constate que les bulletins et le vote qu'on vient de faire sont irréguliers et nuls. Il prend d'ailleurs connaissance de la loi et dit : « Citoyens, la question, est d'urgence; la commission ne peut être nommée ». Ah!... c'est par là qu'on aurait dû commencer.

Mourot demande que l'Assemblée reste en permanence, et qu'elle s'ajourne à 10 heures.

Cabet: « Je suis très fatigué, d'autres le sont « comme moi; je demande que l'Assemblée soit « remise à plus tard, à samedi. »

Favard : « Comme le citoyen Cabet est très fa« tigué je demande que la réunion ait lieu jeudi. »

Mais l'Assemblée suspend la séance jusqu'à 10 heures.

Sur la demande du cit. Cabet. appuyée par le citoyen Mourot, il est convenu que les deux partis occuperont dorénavant, en Assemblée, une place séparée.

La séance est levée à 5 heures 1/2 du matin.

On se retire avec quelque agitation. La minorité entoure en masse le citoyen Cabet et va l'accompagner jusqu'à sa demeure.

A la reprise de la séance, le 13, la suppression du Bureau Icarien de Paris est votée. L'un des premiers actes du parti de l'Opposition, après les 3 et 4 février, a été de demander, dès le 16, cette suppression, qui était désirée et projetée par l'Opposition dès 1851, pour arrêter la propagande et le recrutement, et pour détruire la Communauté.

La majorité de 91 contre la minorité de 74 est réellement en minorité vis à vis de celle-ci, si l'on considère que la presque unanimité des Icariens de France est avec Cabet, fondateur d'Iacrie, sept fois élu successivement Président de la Communauté, et récemment élu à l'unanimité le 4 février dernier.

D'ailleurs si, en principe, la minorité doit céder à la majorité, le même principe veut que la majorité *protège* au lieu *d'opprimer* la minorité. Or, à partir de ce moment, celle-ci va être privée de tout par la barbarie des opposants.

Mais la cour de Carthage est saisie de la ques-

tion, entre la majorité qui veut être oppressive et la minorité qui ne veut plus être tyrannisée, et qui demande à grands cris la dissolution ou la séparation, que les opposants ont refusé de régler à l'amiable.

A la date du 26 juin, les Icariens fidèles de Nauvoo et de l'Iowa envoient à tous les Icariens de France et du monde entier une Adresse qui rappelle la journée mémorable du 12 mai et la fermeture du Bureau de Paris.

« Les traîtres, disent-ils, violent les engage-
« ments pris envers vous lorsque vos secours
« et vos vœux facilitent leur départ. Mais nous
« ne serons pas victimes de leur parjure. Fermé
« pour eux seulement, le Bureau de Paris res-
« tera ouvert pour vous et pour nous ; la Co-
« lonie et l'extérieur se tendront, avec un nou-
« vel empressement, une main protectrice et
« fraternelle.

« Ici la division est partout. Si l'on fait encore
« le travail et les repas en commun, ce n'est
« que par nécessité. Dans cette situation, une
« chose toute naturelle reste seule à faire, la
« séparation. Elle est déjà commencée, il ne
« s'agit que de la compléter. Le citoyen Cabet
« l'a proposée amiablement, offrant l'Iowa aux

« uns, et aux autres Nauvoo. Nous la voulons
« comme lui. Mais l'Opposition la repousse,
« parce que les chefs, pour tromper la masse
« d'entre eux, lui soufflent à l'oreille : *Nous*
« *aurons tout !*

« Lorsque notre Président vous crie : Sous-
« crivez avec enthousiasme, c'est avec enthou-
« siasme que vous le faites. Vous comblez nos
« espérances.

« Vous renouvelez l'élan qui suivit la première
« confidence. Au nom de l'Humanité, soyez-
« en remerciés. »

Le 8 juillet, la minorité prend une résolution qu'elle fait afficher dans la Colonie et dans la ville de Nauvoo. Elle décide :

Art. 1. Les Icariens fidèles considèrent la séparation comme irrévocablement opérée.

2. Ils ne reconnaissent plus l'Opposition, ni ses Assemblées ni sa majorité.

3. Ils reconnaissent les Gérants et les Directeurs ; ils déclarent qu'ils ont confiance dans les citoyens Cabet, Heggi, Charles Mesnier et Vogel.

4. Ils se constituent en Assemblée générale...

5. La Constitution, les lois et les règlements seront exécutés jusqu'à révision, en tout ce qu'ils n'ont pas d'incompatible avec les présentes.

6. Les actes et décisions de l'Assemblée seront signés, au nom de celle-ci, par le Président et le secrétaire.

7. Ont été élus : président, Blondeau ; vice-président, Mesnier père ; 1er secrétaire, Roiné fils ; 2me secrétaire, Baron.

8. La présente décision sera imprimée et communiquée à tous les Icariens.

Le 4 août ont lieu les élections des Gérants. Tout en protestant contre ces élections, Cabet, vu la situation extraordinaire, offre dès le lendemain à la nouvelle Gérance d'assister à ses réunions avec les trois anciens gérants, à la condition qu'elle s'engagerait à suspendre ses hostilités pendant la nuit, et qu'il y aurait deux bureaux qui correspondraient et administreraient ensemble en attendant la décision de la cour de Carthage ; engagement qu'elle refuse de prendre, ce qui constitue l'état de guerre.

Le 13, Cabet somme les citoyens de ne pas reconnaître ces élections, parce qu'elles sont inconstitutionnelles, frauduleuses, radicalement nulles, et que d'ailleurs les opposants s'emparent de tout par la ruse et la violence, dépouillant, comme des brigands, leurs associés et leurs co-propriétaires. Remarquons bien, du

reste, que cette nouvelle gérance renouvelle au cit. Cabet, jusqu'au commencement d'octobre, l'invitation d'aller la présider, en lui reconnaissant expressément le titre de Président de la Communauté, quoiqu'elle ait tenté de le destituer le 12 mai, et quoiqu'elle veuille l'exclure de la Gérance le 27 septembre.

C'est alors que l'Opposition fait une circulaire destinée à être envoyée et publiée en France, présentée au nom de la majorité Icarienne, portant 100 noms, mais non 100 signatures, exagérant faussement cette majorité qui n'est que de 89 au lieu de 100 ; n'est signée par personne et par conséquent est complètement anonyme, sans offrir aucune garantie ni aucune responsabilité. On la dit seulement sortie de l'imprimerie de la majorité, annoncée dans sa prétendue Assemblée générale, et écrite par Prudent, aidé peut-être par quelques autres. — L'auteur ou les auteurs n'osent pas avouer leur ouvrage ! Du reste, l'exagération, la violence, les outrages, l'insolence de ce libellé envers le fondateur d'Icarie, ne peuvent échapper à l'observation d'aucun esprit judicieux.

Dans cette situation extrême, le cit. Cabet écrit la lettre suivante :

AUX ÉLUS DU 4 AOUT

« Messieurs,

« Après de longues difficultés vaincues, la
« Minorité vient enfin de recevoir la nouvelle
« que des logements viennent d'être loués
« pour elle à St-Louis, pour y réaliser complète-
« ment la séparation et y continuer ou recom-
« mencer la Communauté sous le nom d'*Icarie.*

« Elle a le droit de demander la dissolution
« de la Société ; et c'est pour cela qu'elle s'est
« adressée à la Cour de Carthage et qu'elle s'a-
« dressera, s'il est nécessaire, à la Législature
« de l'Illinois.

« Elle considère la société comme annulée et
« dissoute par la violation de vos engagements,
« surtout depuis le 12 mai ; par conséquent, la
« loi d'avril comme devenue sans application.

« Elle prétend et soutient qu'elle est co-pro-
« priétaire de tout ce qui compose l'actif de la
« Communauté, et qu'elle a le droit de réclamer
« immédiatement les outils, les meubles et les ap-
« ports nécessaires à son existence. Mais elle va
« partir sans rien vous réclamer, parce que, quel-
« que évidents que soient ses droits, elle vous
« croit déterminés à lui tout refuser.

« Elle laissera seulement ses pouvoirs à quel-
« qu'un digne de sa confiance pour poursuivre
« la dissolution et la liquidation, soit judiciaires,
« soit législatives.

« En attendant, elle va partir en masse pour
« St-Louis, privée de toutes les choses néces-
« saires à la vie, en vous rendant responsables de
« tous les malheurs qui peuvent résulter de vos
« injustes refus.

« Le Président de la Communauté,

« Cabet. »

« Nauvoo, ce 13 octobre 1856. »

Les conditions dans lesquelles s'opère cette retraite, les difficultés qui vont se présenter pour recommencer, sans capital, une nouvelle colonie, l'expérience du passé, tout conseille à Cabet de prendre toutes les précautions et toutes les garanties possibles, soit pour lui, soit pour les futurs associés entre eux. Ces garanties, il les résume dans un projet d'engagement, qu'il propose à tous ceux qui veulent le suivre, et qui le signent le même jour, 13 octobre.

Le 15, un premier convoi descend à St-Louis; le 22, un second; et enfin le 31, les derniers membres de la minorité Icarienne quittent Nau-

voo et viennent rejoindre à St-Louis le Fondateur d'Icarie, brisé et presque anéanti par la douleur, mais non découragé. Il va bravement, malgré son âge et sa fatigue, recommencer l'œuvre d'émancipation à laquelle il a consacré son existence. Cependant il ne se fait pas illusion sur la composition de cette minorité icarienne, car il écrivait, quelques jours avant son départ de Nauvoo : « Nous restons 75 hommes, mais parmi eux il y a quelques vieillards peu propres au travail, d'autres qui n'ont pas toutes les qualités que je voudrais leur voir ; mais il y en a une cinquantaine de dévoués, courageux et actifs, et avec eux je réussirai. »

Enfin, le 6 novembre, la nouvelle Société se trouve réunie à Saint-Louis. Elle se compose de 175 membres (75 hommes, 50 femmes, 50 enfants).

Le 7 au matin, Cabet est frappé d'une attaque d'apoplexie et de paralysie partielle, qui s'étend rapidement et qui détermine la mort le lendemain (8 novembre 1856).

Voilà la vie de Cabet, voilà son œuvre, voilà sa mort, cette mort qu'à maintes reprises il avait annoncée comme prochaine au milieu des tourments de la situation que lui avaient faite quel-

ques indignes disciples entraînant une foule d'égarés, à l'encontre des disciples restés fidèles.

De l'ensemble des faits qui viennent d'être exposés, chacun peut tirer la moralité en toute connaissance, non seulement en ce qui concerne la colonisation icarienne, mais quant à l'existence entière de celui que la logique de sa doctrine a conduit à tenter la réalisation de ce vaste projet. Cette réalisation, qui à un certain moment excitait une joyeuse espérance, se serait rapidement développée par l'observation générale des principes, secondée par un novateur à l'esprit pratique comme l'était le Fondateur d'Icarie, vrai génie organisateur, d'une prodigieuse activité, affirmant après huit ans d'expérience, comme nous l'avons vu, qu'il ne s'agit plus que d'une question de patience et de temps. Mais, pour Cabet, qui a évité ou renversé tant d'obstacles, l'obstacle invincible est l'ignorance de certains indécis qui deviennent peu à peu majorité numérique par l'intrigue de quelques viveurs, espèce de démagogie exclusive et criarde, et, par leur faute, par leur crime, l'Humanité est volée, privée d'un modèle de Communauté vivante, dont l'exemple grandissant sur une terre libre eût été

un immense instrument de propagande socialiste pour le monde entier.

La colonie de Cheltenham, formée dans le voisinage de St-Louis par les Icariens venus dans cette ville, a pris fin à l'époque de la guerre de sécession. — Quant à la colonie de l'Iowa (Corning Adams County), je n'en ai plus eu de nouvelles depuis février 1888. A cette époque, elle était composée seulement de 26 membres, ayant toutefois un journal se disant l'organe du communisme icarien, mentionnant dans son dernier numéro : 1° la célébration du centième anniversaire de la naissance de Cabet, le fondateur de la Communauté Icarienne ; 2° le quarantième anniversaire de la première avant garde, et 3° contenant un long extrait du *Voyage en Icarie* (Progrès de la Démocratie). Ce journal, qui paraît témoigner du repentir de l'un des anciens agresseurs de Nauvoo, prouve au moins qu'après 40 ans d'existence le communisme pratique se révèle encore par le souvenir de son origine et par son indomptable vitalité. Mais que peut, pour la cause socialiste en général, une colonie minuscule, isolée, au lieu de cette grande colonie qui, entreprise dans un but humanitaire, aurait sans cesse recruté de nouveaux adhérents ?

CONCLUSION

La doctrine communiste dont Cabet a été, non pas l'inventeur, — une foule de philosophes et d'hommes politiques de tous les siècles l'ont préconisée avant lui — mais le principal propagateur dans les temps modernes, cette doctrine, dis-je, a pour base, suivant lui, la Fraternité. Il en résulte naturellement que dans la société, ce principe, ou, si l'on veut, ce sentiment, doit constamment servir de point de départ et de guide.

Or, cette condition fondamentale a fait plus ou moins défaut chez nombre d'Icariens prétendus tels, qui n'ont guère considéré que le côté matériel de la réalisation, ou de bien-être physique, sans se préoccuper convenablement du côté moral, compris dans la notion du droit et du devoir inséparablement unis, en un mot, de la fraternité pratique

Tel est le fait avéré. Mais le système de la communauté n'en est pas moins, pour quiconque

approfondit le problème, le seul qui permette d'organiser la Démocratie. Les vrais républicains de la génération actuelle l'ont compris ainsi. Ils sont tous, ou presque tous, socialistes, c'est-à-dire communistes, et forment l'avant-garde dans la voie du progrès, où les suivront peu à peu les radicaux et tous les hommes de bonne volonté qui voudront bien étudier sérieusement la question.

L'ouvrage où Cabet expose son système dans son principe et dans son application théorique envisage le mouvement social sous tous ses aspects, et c'est merveille de voir comment dans une société bien organisée, tout s'harmonise d'après l'unité et concourt au bien commun, contrairement aux données individualistes de la société actuelle, où tous les intérêts se heurtent et s'enchevêtrent au détriment de la masse.

C'est principalement cet ouvrage, le *Voyage en Icarie,* aidé par le *Populaire* et quantité de brochures du même auteur, qui a déterminé l'immense propagande socialiste, devenue si active, si intense, en notre fin de XIXme siècle. Ce qui a été écrit depuis soixante ans sur le même sujet n'est, en quelque sorte, qu'une émanation ou un développement de ce livre, resté, malgré tout,

le livre classique du Socialisme ou Communisme républicain. Tout y est exposé avec une lucidité parfaite, et la science elle-même s'y montre sous une forme aimable et familière qui la met à la portée de chacun ; chose malheureusement trop rare chez certains auteurs, toujours enclins à invoquer la haute science pour les affaires les plus simples.

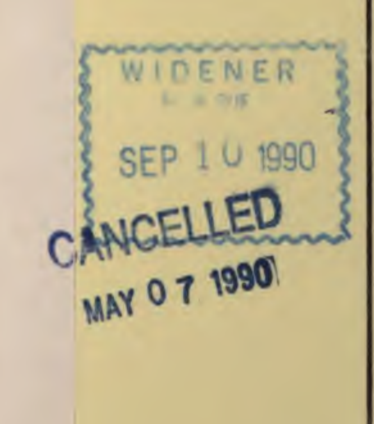
Et c'est parce que l'instructive histoire qui précède, et les faits considérables, les faits capitaux, qu'elle contient, paraissent ignorés du grand nombre, et peut-être sont oubliés ou négligés de quelques-uns, c'est pour cela, je le répète, que j'ai considéré comme un devoir sacré de les retracer ici, de remuer les consciences en provoquant vigoureusement l'attention générale, en répandant à flots la lumière sur un sujet qui intéresse le peuple au plus haut degré, et réclame par conséquent l'impartialité socialiste, essentiellement basée sur la vérité et la justice, si éloignées de l'aveugle esprit de parti.

Comment, après ces révélations, ces explications, des hommes loyaux et courageux comme Jaurès, Gérault-Richard, Viviani, Fournière, Rouanet et tant d'autres, hésiteraient-ils à contribuer de tout leur pouvoir à détruire un mal-

entendu si préjudiciable à notre cause, à fixer enfin sur ce point la vérité, toute la vérité, qui seule peut inspirer et fortifier l'union si désirable des socialistes ?

Que l'avènement du monde nouveau doive être le résultat d'une série de réformes à conquérir successivement, ou l'effet d'une Révolution subite, toujours est-il que, dans ce dernier cas surtout, il ne suffit pas, pour atteindre le but, de tracer avant l'action un simple plan ; il faut en même temps, par esprit de solidarité, faire appel, sans exclusion arbitraire, à tous ceux qui peuvent coopérer efficacement à l'œuvre de la Régénération, seul moyen d'assurer, par cet ensemble formidable, par l'unité d'élan, le triomphe du principe comme le choix de ses interprètes ; et cela, dès le premier jour, afin d'éviter les cruelles déceptions que nous voyons enregistrées par l'Histoire, quand, dès le fait accompli, on n'a pas solidement établi les fondements du nouvel édifice.

Petite Imp. Vendéenne. — La Roche-sur-Yon. — 1296


WIDENER
SEP 10 1990
CANCELLED
MAY 07 1990

